La Gazette

Bulletin Municipal

N°6

Janvier 2013

www.mairiesaintgermainlesvergnes19.com

Cliché Didier ROCHE - Place de la Mairie (Ancien Presbytère) - Dimanche 27 Mai 2012

L'origine du Blason de notre commune : *Extrait du bulletin municipal de 1977*

Des renseignements ayant été fournis par M. Guy Quincy, Directeur des Services d'Archives, M. Le Maire (Albert Treille) présente la composition en couleurs établie par M. Robert Merceron, Héraldiste à Argentat. Le Maire en donne la description suivante : « D'or au lion de gueules (qui est de Roffignac) au franc canton senestre d'or à deux lions léopardés de gueules, l'un sur l'autre (qui est de Comborn) ». Les Roffignac sont cités à Saint-Germain-Les-Vergnes avant le IIe siècle ; c'est vraiment la famille qui a marqué les lieux depuis des siècles. Il semble logique d'y ajouter le Comborn qui y eut seigneurie et coseigneurie aux 13e et 14e siècles, et dans la vicomté duquel se trouvait Saint-Germain-Les-Vergnes. Le blason ainsi proposé marque la réalité historique et géographique avec les armes de Comborn qui figurent sur le blason de la Corrèze, avec celles des Ventadour, Turenne et Limoges. De plus, cette proposition de blason présente les couleurs occitanes : « De gueules et d'or ». Le Maire de Saint-Germain-Les-Vergnes, dans cette proposition, demande (de façon facultative) de sommer le blason d'aulnes rappelant ainsi les « Vergnes » qui figurent dans le nom de la commune. Après avoir entendu lecture de cette documentation héraldique et historique, le Conseil approuve à l'unanimité la maquette qui est présentée comme blason communal et décide que toutes les reproductions officielles ou privées qui en seront faites devront se conformer aux textes ci-dessus et les représentations graphiques être conformes au dessin.

Pour information, le blason utilisé sur nos supports de communication (blason sans les aulnes), appartient à la famille « De Foucault » résidant à Allassac, celle-ci ayant repris les titres et armes des Roffignac lors de son installation à Allassac au 17e siècle. ***Merci à Patrick Morilleau.***

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 1

INFOS MAIRIE 2 - 13

INFOS AGGLOMÉRATION 14 - 15

ÉLECTIONS 2012 16 - 17

TRAVAUX 18 - 19

ÉCOLE 20 - 25

ENTREPRISES & ASSOCIATIONS 26 - 35

ESPACE PHOTOS 36 - 52

HOMMAGE & RÉUSSITE 53 - 55

AUTRES INFOS 56 - 59

LA VIE DE LA COMMUNE 60 - 61

ESPACE INFORMATIQUE 62 - 63

ÉTAT CIVIL 64

AGENDA CULTUREL 2013 65

LES RÉVOLTÉS DE LACHAMP 66 - 71

ANNONCEURS 72 - 76

CALENDRIER 2013 77 - 80

HISTOIRE DE NOTRE RÉPUBLIQUE 81

Directeur de Publication :
Didier ROCHE.

Conception, Réalisation, Graphisme :
Didier ROCHE.

Photos :
Didier ROCHE, Alain PENOT, Odile BOUYOUX, Cathy MAURY, Christiane AZEAU, André TREILLE.

Comité de Rédaction :
Alain PENOT, Odile BOUYOUX, Cathy MAURY, Philippe CHEMARTIN, Nathalie CASTANET, Martin PEYRAT, Angèle REYNIER, Pascale DEVAUCHELLE, Didier ROCHE.

MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 29 32 33 - Fax : 05 55 29 42 30
Courriel : mairie.st.germain.les.vergnes@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairiesaintgermainlesvergnes19.com
Page Facebook : www.facebook.com/#/Mairie.SaintGermainLesVergnesOfficielDR

Dépôt légal : Juillet 2008 - Bulletin Municipal « La Gazette N°6 de Janvier 2013 »
Nombre de tirage : 600 exemplaires
Réalisation avec Publisher 2007 de Microsoft MAUGEIN imprimeurs IMPRIM'VERT®

LE MOT DU MAIRE

À l'occasion de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2013. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et sérénité.
Je voudrais associer à ces vœux, toutes les personnes malades et souffrantes, ainsi que celles qui sont loin de leur foyer ou de leur famille.
Comme chaque année, notre bulletin municipal est là pour vous retracer les événements de l'année écoulée dans notre commune ; j'espère qu'il vous sera agréable et utile, vous permettant de revivre ou de découvrir les moments forts de notre cité et, de noter sur vos agendas les rendez-vous pour 2013.
2012 a été l'année de la finalisation de la carte communale, ce nouveau document d'urbanisme donnera une cohérence à nos actions tant en matière de développement économique que de protection de l'environnement et de l'accueil des habitants. L'amélioration du réseau routier sera maintenue et poursuivie pour le bien de tous. Mais ces investissements ne doivent pas nous faire oublier qu'il faut aussi maîtriser nos dépenses, et sachant que l'état diminue les dotations chaque année il faut rester vigilant.
Je veux aussi saluer tous les bénévoles qui font vivre notre commune.
Nous avons la chance d'avoir ce tissu associatif particulièrement riche auquel nous apportons un soutien appuyé en leur donnant les moyens de leurs actions. J'en profite également pour remercier le personnel municipal qui s'investit pleinement dans sa mission de service public.
Merci aussi aux annonceurs qui, par leur générosité, font vivre notre ''Gazette'', et aux personnes qui œuvrent pour que ce bulletin soit une réussite. Merci à tous, et meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Alain PENOT, Maire.

MOT DE LA COM' & REMERCIEMENTS

Je suis très heureux, au nom de toute l'équipe communication, de vous présenter un nouveau numéro de votre bulletin municipal « La Gazette ». Cette sixième édition se voit encore plus complète que les précédentes. Vous allez découvrir de nouvelles rubriques telles que : Infos Agglomération, Élections 2012, Hommage & Réussite (Abbé Pierre Faurie, Jérémy Fadat, Arnaud Madur), La vie de la commune (rubrique pour les enfants sur le fonctionnement d'une municipalité), Agenda culturel de Saint-Germain-Les-Vergnes et une histoire authentique sur « Les révoltés de Lachamp » ; *Histoire pour les grands et les petits*.
Je remercie avant tout, les entreprises, commerces et artisans qui ont encore une fois contribué à la réalisation de cette brochure par l'achat d'encarts publicitaires. Ces différentes contributions permettent à la commune de réaliser un journal municipal de grande qualité respectant les normes environnementales (*imprimé sur du papier certifié PEFC provenant de forêts durablement gérées*) sans que cela ne coûte un centime d'euro à la Mairie. Je remercie également Patrick Morilleau pour l'histoire sur l'origine du Blason, Marthou Rol, Clément Bézanger, André Vergne et Jeanot Filliol pour leurs précieux souvenirs des Noms de leurs camarades de classe, tous les élèves du cours préparatoire pour leurs magnifiques dessins sur le thème du Tour de France Cycliste, Christiane Azeau, André Treille pour leurs clichés des différentes manifestations, sans oublier les associations et toutes les personnes bénévoles qui transmettent des informations. Enfin, pour terminer, je tiens à adresser un grand bravo aux membres de l'équipe communication qui ont œuvré toute l'année pour publier en temps et en heure cet ouvrage. Merci à Angèle Reynier, Philippe Chemartin, Cathy Maury, Odile Bouyoux, Nathalie Castanet, Martin Peyrat et bien sûr notre Maire Alain Penot.

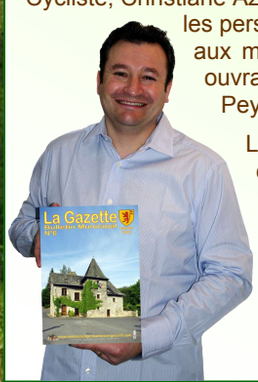

La volonté qui nous anime au quotidien est de répondre au mieux à vos différentes attentes en terme d'informations municipales et culturelles. Alors n'hésitez pas à nous envoyer des informations qui vous semblent importantes. Cet ouvrage est la vitrine de notre charmant petit village. Continuons tous ensemble à le nourrir pour qu'il continue à se développer. Ainsi, les générations futures auront une trace de notre mode de vie d'aujourd'hui.
Bonne lecture et rendez-vous au prochain numéro avec encore plus d'informations. Vous pouvez envoyer vos messages par courriel à l'adresse suivante : *mairiesaintgermain19330-communication@orange.fr* ou en allant sur le site internet de la Mairie à la rubrique « Infos Mairie » et sous rubrique « Nous Contacter ».

Le Responsable de la Commission Communication, Didier ROCHE.

INFOS MAIRIE

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Plis et Appel d'Offres :
- Alain PENOT
- Odile BOUYOUX
- Philippe CHEMARTIN
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER
- Nathalie CASTANET
- Louis PLANCHOT

Commission Finances :
- *Responsable* :
- Odile BOUYOUX
- *Membres* :
- Alain PENOT
- Pascale DEVAUCHELLE
- Louis PLANCHOT
- Francine MEYER

CCAS :
- Alain PENOT
- Cathy MAURY
- Odile BOUYOUX
- Nathalie CASTANET
- Nathalie DENIS
- Pascale DEVAUCHELLE

Communauté de Communes :
- *Titulaire* :
- Alain PENOT
- *Suppléante* :
- Odile BOUYOUX

SDIS :
- *Titulaire* :
- Angèle REYNIER
- *Suppléante* :
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER

SIRTOM :
- *Titulaires* :
- Angèle REYNIER
- Louis PLANCHOT
- *Suppléants* :
- Philippe CHEMARTIN
- Pascale DEVAUCHELLE

Gestion des Salles-Huttes-Etangs-Sports-Tourisme :
- *Responsable* :
- Martin PEYRAT
- *Membres* :
- Alain PENOT
- Nathalie CASTANET
- Philippe CHEMARTIN
- Didier ROCHE
- Cathy MAURY
- Nathalie DENIS

Syndicat des Eaux du Maumont :
- *Titulaires* :
- Cathy MAURY
- Odile BOUYOUX
- *Suppléantes* :
- Pascale DEVAUCHELLE
- Angèle REYNIER

S. Intercommunal d'Électrification de Tulle Campagne Nord :
- *Titulaires* :
- Angèle REYNIER
- Philippe CHEMARTIN
- *Suppléantes* :
- Pascale DEVAUCHELLE
- Odile BOUYOUX

Voirie-Assainissement-Eclairage Public-Cimetière :
- *Responsable* :
- Didier ROCHE
- *Membres* :
- Alain PENOT
- Angèle REYNIER
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER
- Philippe CHEMARTIN
- Louis PLANCHOT

Achats de Fournitures et Matériel :
- *Responsable* :
- Gilles MAUSSET
- *Membres* :
- Alain PENOT
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER

NUMÉROS MUNICIPAUX UTILES

Mairie
05 55 29 32 33

École
05 55 29 30 27

Salle Culture-Loisirs
05 55 29 35 00

Micro-Crèche
05 87 49 55 05

Chaque fois que vous trouverez cette icône sur les bandeaux des photos, cela vous indiquera qu'il y a une vidéo qui peut être visualisée sur le site internet de la Mairie à la rubrique « Photos &Vidéos » « *Vidéos 2012* »

www.mairiesaintgermainlesvergnes19.com

Fleurissement :
- *Responsable* :
- Cathy MAURY
- *Membres :*
- Odile BOUYOUX
- Angèle REYNIER
- Pascale DEVAUCHELLE
- Nathalie DENIS
- Martin PEYRAT
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER

Communication et Information :
- *Responsable* :
- Didier ROCHE
- *Membres* :
- Alain PENOT
- Pascale DEVAUCHELLE
- Martin PEYRAT
- Gilles MAUSSET

Environnement-Urbanisme-Agriculture-Développement durable :
- *Responsable* :
- Louis PLANCHOT
- *Membres* :
- Alain PENOT
- Philippe CHEMARTIN
- Pascale DEVAUCHELLE
- Odile BOUYOUX
- Christophe TREILLE
- Cathy MAURY
- Didier ROCHE

Gestion du Personnel :
- Alain PENOT

Affaires Scolaires :
- *Responsable* :
- Philippe CHEMARTIN
- *Membres* :
- Alain PENOT
- Nathalie CASTANET
- Nathalie DENIS
- Louis PLANCHOT
- Martin PEYRAT

Culture-Fêtes et Vie Associative :
- *Responsable* :
- Alain PENOT
- *Membres* :
- Martin PEYRAT
- Gilles MAUSSET
- Nathalie CASTANET
- Pascale DEVAUCHELLE
- Agnès DELMAS-TROUSSELIER

INFOS MAIRIE

COMPTE-RENDUS DES RÉUNIONS DE COMMISSIONS

DATE	COMMISSION	SYNTHESE
04/02/2012	CULTURE-FETES VIE ASSOCIATIVE	• Élaboration du planning des manifestations de l'année 2012 : * 11e randonnée du plateau, départ de Saint-Mexant (Dimanche 26 février), * Démonstration de taille des arbres, animé par Alain Pépit (Samedi 10 mars), * Loto du foot (Samedi 10 mars), * Loto de l'école (Samedi 31 mars), * Bal traditionnel organisé par le Foyer Rural (Samedi 28 avril), * Soirée « Années 80 » organisée par les élus de la Mairie (Samedi 12 mai), * Fête de l'école organisée par l'AIPE (Samedi 16 juin), * Tournoi sixte organisé par le club de foot (Samedi 16 juin), * Fête annuelle organisée par le Comité des Fêtes (Samedi 30 juin et Dimanche 1er juillet), * Marché villageois avec karaoké (Samedi 14 juillet), * Concours de pêche à l'étang de Lachamp (Dimanche 5 août), * Course cycliste FFC « Minimes-Cadets » (Dimanche 12 août), * Marché villageois avec différentes animations (Samedi 18 août), * Repas farcidures organisé par le Comité des Fêtes (Dimanche 14 octobre), * Repas des aînés (Samedi 10 novembre), * Téléthon (Samedi 8 décembre), * 4e Marché de Noël (Samedi 15 décembre), * Noël de l'école (Samedi 22 décembre). *Personnes présentes : Alain PENOT, Martin PEYRAT, Angèle REYNIER, Cathy MAURY, Odile BOUYOUX, Didier ROCHE, Nathalie CASTANET.*
04/02/2012	GESTION DES SALLES HUTTES-ÉTANGS SPORT-TOURISME	• Réflexion sur travaux et entretien des salles communales. • Affaires diverses. *Personnes présentes : Martin PEYRAT, Alain PENOT, Angèle REYNIER, Cathy MAURY, Didier ROCHE, Nathalie CASTANET.*
27/02/2012	COMMUNICATION & INFORMATION	• Présentation de la maquette de la Gazette N°6 de Janvier 2013. Ce bulletin comportera 84 pages et sera tiré à 600 exemplaires, pour un coût de 4 500,00 € TTC entièrement financé par les ventes d'encarts publicitaires, fixé à 60 € TTC l'unité. L'Imprimerie Maugein de Tulle a été retenue pour publier ce magazine. Les parties : créations, conceptions, graphismes, et mise en page seront assurées par Didier ROCHE, qui fournira un fichier tout prêt en PDF à l'imprimeur. • Réflexion sur la création d'un compte « Facebook » pour la Mairie afin de proposer aux gens adhérents au réseau de la commune des informations municipales encore plus réactives sur la toile internet, mais aussi par SMS ou MMS. • Présentation d'une maquette de refonte du site internet. Projet pour fin 2012 voir 1er semestre 2013. *Personnes présentes : Didier ROCHE, Alain PENOT, Martin PEYRAT, Philippe CHEMARTIN, Nathalie CASTANET, Odile BOUYOUX, Cathy MAURY, Angèle REYGNIER.*

DATE	COMMISSION	SYNTHESE
03/03/2012	COMMUNICATION & INFORMATION	• Réunion de travail pour l'élaboration des Flashs Infos N°13 et 14 de Mars et Mai 2012. *Personnes présentes : Didier ROCHE, Alain PENOT.*
21/05/2012	ENVIRONNEMENT URBANISME AGRICULTURE DÉVELOPPEMENT DURABLE	• Le but de cette réunion était de faire connaître et d'expliquer le zonage par secteurs et d'être en mesure de les comprendre et de les faire comprendre à la population. Ces dernières ont été faites par voie orale en relatant les différents secteurs de la commune. Elles ne sont pas reprises ici car elles relèvent de la progression dans la construction de la carte depuis le début. • Il a été repris et expliqué : * La composition du dossier complet mis en enquête qui sera ensuite approuvé par le Conseil Municipal. * Les droits de préemption. * Le centre bourg et les logiques autour d'un schéma d'aménagement potentiel. * Les différents secteurs constructibles et leurs explications (d'aménagements, juridiques ou institutionnelles). * Les deux modifications suite à la réunion PPA : Réduction du parcellaire constructible à « La Jugie » et ajout d'un parcellaire construit autour du « Rond Point de Lachamp ». * La procédure : désormais enquête publique, rapport du commissaire enquêteur, modification ou non de certains secteurs (concertation avec les services de l'état car ils étaient d'accord avec la proposition de carte et du zonage ; si les rajouts sont trop importants, la carte peut-être bloquée par la préfecture, ce qui est le cas sur d'autres communes donc il ne s'agira que de retouches), approbation par le Conseil Municipal, arrêté du préfet après analyse par DDT et contrôle de légalité. *Synthèse réalisée par Christophe JERRETIE du Cabinet JACE.* *Personnes présentes : Louis PLANCHOT, Alain PENOT, Cathy MAURY, Odile BOUYOUX, Nathalie CASTANET.*
28/05/2012	ACHATS DE FOURNITURES ET MATÉRIEL	• Suite à la réponse de Groupama et après expertise, une somme de 4 500,00 € sera allouée au budget de fonctionnement suite au vol du camion « IVECO ». • Il s'est avéré que lors du vote du budget une somme de 1 700,00 € avait été prévue, soit une somme totale de 6 200,00 € TTC. • Après différentes propositions commerciales, la commission s'est arrêtée sur l'achat d'un véhicule utilitaire d'occasion de marque PEUGEOT (type « Partner) récent, moteur Diesel avec 60 000 kilomètres et dont le prix ne dépassera pas les 6 200,00 € TTC. C'est le garage Jean-Claude FAURE de Lachamp qui a été retenu. *Personnes présentes : Gilles MAUSSET, Alain PENOT.*
02/06/2012	COMMUNICATION & INFORMATION	• Réunion de travail pour l'élaboration des Flashs Infos N°15 de Juin 2012 et N°16 de Décembre 2012. *Personnes présentes : Didier ROCHE, Alain PENOT, Nathalie CASTANET.*

INFOS MAIRIE

TARIFS MUNICIPAUX

Attention les tarifs ci-dessous sont de 2012, il se peut que certains soient révisés en 2013. Nous vous informerons des modifications sur le site Internet et par le biais d'un Flash Info.

ASSAINISSEMENT

- Participation aux frais de raccordement……400,00 €
- Abonnement annuel……70,00 €
- Taxe assainissement par m3 d'eau consommée……..1,00 €

LOCATION DE SALLES

Salle culture-loisirs

- Habitants de la commune……130,00 €
- Personnes extérieures à la commune……270,00 €
- Forfait chauffage de novembre à mars……20,00 €

Salle polyvalente

- Habitants de la commune……80,00 €
- Tarif réduit, hors week-end et jours fériés pour les habitants de la commune……50,00 €
- Personnes extérieures à la commune……160,00 €
- Tarif réduit, hors week-end et jours fériés aux personnes extérieures à la commune……100,00 €
- Forfait chauffage de novembre à mars……10,00 €
- Caution ménage……150,00 €
- Caution dégâts matériels……..500,00 €
- Association de Saint-Germain-Les-Vergnes…….. Gratuit

TENNIS

- Carte annuelle adulte……46,00 €
- Ticket horaire adulte du tennis couvert……6,00 €
- Ticket horaire adulte du tennis extérieur……..3,00 €

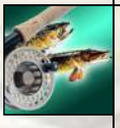

PÊCHE

- Carte annuelle……..50,00 €
- Ticket journalier……..4,00 €

PHOTOCOPIES

- A4 impression noire……0,20 €
- A3 impression noire……0,40 €
- A4 impression couleur……..0,40 €
- A3 impression couleur……..0,80 €
- Photocopie d'un document administratif A4 impression noire (Décret 2001-493 du 06/06/2001)……0,18 €

TÉLÉCOPIES

- 1 Page……..0,60 €
- Page(s) suivante(s) (par page)……0,40 €

VENTE OCCASIONNELLE AU DÉBALLAGE

- Sans branchement électrique (par jour)……25,00 €
- Avec branchement électrique (par jour)……30,00 €

CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM

- Concession perpétuelle (par m2)……..40,00 €
- Concession 15 ans (1 case)……210,00 €
- Concession 30 ans (1 case)……410,00 €
- Concession perpétuelle (1 case)……..1 000,00 €

CANTINE SCOLAIRE

- Repas enfant……...1,75 €
- Repas adulte……...3,20 €

GARDERIE

- Forfait journée pour un enfant……..1,90 €
- Forfait journée pour le deuxième enfant……1,00 €
- Troisième enfant et plus……...Gratuit

CHALETS DE CHADEBEC

Périodes des Locations	Type Chalet	Tarif Semaine	Nuitée	Chauffage
01/04/2013 au 28/04/2013	Petit	110,00 €	33,00 €	5 € par jour
	Grand	122,00 €	35,00 €	
29/04/2013 au 30/06/2013	Petit	110,00 €	33,00 €	
	Grand	122,00 €	35,00 €	
01/07/2013 au 07/07/2013	Petit	153,00 €	33,00 €	
	Grand	171,00 €	35,00 €	
08/07/2013 au 18/08/2013	Petit	203,00 €	33,00 €	
	Grand	221,00 €	35,00 €	
19/08/2013 au 01/09/2013	Petit	153,00 €	33,00 €	
	Grand	171,00 €	35,00 €	
02/09/2013 au 29/09/2013	Petit	110,00 €	33,00 €	
	Grand	122,00 €	35,00 €	
30/09/2013 au 30/03/2014	Petit	110,00 €	33,00 €	5 € par jour
	Grand	122,00 €	35,00 €	

INFORMATION SUR LES LOYERS

En application de l'article 65 de la Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, les loyers et redevances maximum des conventions en cours sont désormais révisés chaque année au 1er janvier en fonction de l'indice de référence des loyers (IRL) du 2e trimestre de l'année précédente. Cette modification permet d'harmoniser les dates de révision des montants de l'aide personnalisée au logement (APL) avec celles des conventions APL.

Au 1er janvier 2012, la réactualisation du loyer pratiqué conformément au contrat bail ne peut excéder 1,73 % par rapport au loyer net antérieur (indice de référence des loyers 120,31 paru au Journal Officiel du 22 juillet 2011).

Ces augmentations ne concernent que les loyers des logements loués à des personnes physiques. Le taux actuel voté par les membres du Conseil Municipal est de 1,73 %.

Synthèse de la séance du Samedi 21 Janvier 2012

⇒ Augmentation des loyers au 1er Janvier 2012. Taux de réactualisation à 1,73 %.
⇒ Tarifs municipaux 2012 (voir page 5 pour les détails).
⇒ Tarif des encarts publicitaires pour la Gazette N°6 fixé à 60 € le pavé.
⇒ Approbation d'une convention de mise à disposition du service technique de la commune à la communauté d'agglomération « Tulle agglo », dans le cadre de la compétence « petite enfance » que celle-ci exerce, pour assurer les travaux d'entretien courant des locaux et des abords de la micro-crèche « Les Petits Loups », ainsi que des interventions sur le matériel ou mobilier.
⇒ Lancement du recrutement pour le poste de secrétaire de Mairie pour pallier au remplacement de Mme. Valérie LANEN qui a fait une demande de mutation.
⇒ Indemnisation des frais de déplacement des agents communaux qui assistent à une formation organisée par le CNFPT du Limousin. Trajet supérieur à 50 kms aller et retour.
⇒ Reconduction du contrat de location du photocopieur de l'école pour 5 ans.

Synthèse de la séance du Mercredi 7 Mars 2012

⇒ Tarifs 2012 des huttes aux étangs de Chadebec « tarifs 2011 reconduits en 2012 » (voir page 5 pour les détails).
⇒ Travaux de rénovation et d'isolation des salles culture-loisirs et polyvalente. Ces travaux seront réalisés sous réserve d'obtenir une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 48 % du montant HT. Les montants restants seront financés sur les fonds propres de la commune.
⇒ Validation de l'évaluation des charges transférées dans les domaines de compétence de la voirie, de la petite enfance et des transports à la communauté d'agglomération « Tulle Agglo ».
⇒ Approbation de la modification statutaire de la communauté d'agglomération à l'élargissement du nombre des membres du bureau de 15 à 18.

Synthèse de la séance du Mercredi 11 Avril 2012

⇒ Vote des budget 2012 (Budget principal et Budget d'assainissement).
⇒ Projets d'investissements 2012 :
- Sécurisation de l'accès au cimetière,
- Éclairage public 2012.

⇒ Recrutement d'un agent saisonnier pour pallier aux congés d'été des agents techniques.
⇒ Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze.
⇒ Approbation du programme local de l'habitat sur le territoire intercommunal qui s'articule sur 3 axes :
1. Établir un diagnostic sur le périmètre de la communauté d'agglomération,
2. Réalisation d'un document d'orientations reposant sur les enjeux suivants : maintien de la population, accueil nouveaux arrivants, amélioration de l'habitat, initier les démarches en faveur du développement durable, lutter contre un habitat trop éclaté, aménager durablement le territoire,
3. Une mise en œuvre de ces orientations sous forme de 14 fiches actions spécifiques.

⇒ Création d'une régie temporaire pour l'organisation d'une soirée « Années 80 ».

INFOS MAIRIE

PRINCIPALES DÉCISIONS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - 2012

Synthèse de la séance du **Samedi 28 Avril 2012**

⇒ Fixation du tarif de la soirée années 80 (5 € par personne et gratuité pour les moins de seize ans).

⇒ Approbation du règlement de la voirie élaboré sous l'égide de Tulle Agglo. Validation des dispositions relatives aux travaux affectant le sol et le sous-sol des voies communales et des chemins ruraux.

⇒ Information sur la réception d'un courrier de la Direction Territoriale Postale Bancaire de Midi Atlantique indiquant le refus de mise en place d'un distributeur de billet, justifiant une activité économique insuffisante pour couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance d'un automate.

Synthèse de la séance du **Vendredi 1er Juin 2012**

⇒ Approbation pour l'acquisition d'un véhicule pour les services techniques. Suivant les différents devis reçus en Mairie, c'est l'offre commerciale de l'entreprise « Carrefour du véhicule » de Saint-Germain-Les-Vergnes, dont le gérant est M. Jean-Claude Faure qui a été retenue. Le dit véhicule est un Peugeot Partner. Détails du devis :

- Véhicule : 5 500,00 € TTC,
- Crochet d'attelage avec faisceau posé : 348,50 € TTC,
- Frais d'immatriculation : 280,50 € TTC,
- Reprise de l'ancien véhicule « Citroën C15 » : 500,00 € TTC.

Synthèse de la séance du **Vendredi 21 Septembre 2012**

⇒ Approbation de la carte communale.

⇒ Projet de réhabilitation du réseau d'éclairage public. Ces travaux de réhabilitation du réseau porteraient sur le changement de 29 lanternes 125 W BF et 5 lanternes tubes fluorescents 2 x 36 W en 70W. Le coût total des travaux serait de 16 624,40 € TTC. L'aide de l'ADEME sera accordée en fonction de l'objectif prévisionnel de réduction des consommations soit :

- Réduction >= 50 % : 360,00 € HT par point lumineux,
- Réduction >= 2/3 : taux d'aide de 40% (plafond par point lumineux 1 600,00 € HT),
- Réduction >=75% : taux d'aide de 50% (plafond par point lumineux 3 000,00 € HT).

⇒ Réaménagement du prêt de la Caisse d'Épargne pour la boucherie.

⇒ Révision des tarifs :

- Location du mobilier : 2,00 € par table et 0,50 € par chaise,
- Ramassage des encombrants et déchets verts : 20,00 € par 1/2 heure.

⇒ Marché d'entretien des chaudières et bâtiments communaux attribué à la « sarl Plomberie Éric et Laurent, demeurant à Sainte-Féréole pour un montant TTC de 1 016,32 € par an ».

Synthèse de la séance du **Lundi 3 Décembre 2012**

⇒ Approbation pour l'acquisition du terrain de M. André Filliol (parcelles de la section B N°993 et N°1289 pour une superficie totale de 4003 m2) au prix de 18,00 € TTC le mètre carré, soit un montant total TTC de 72 054,00 €.

⇒ Classement des voies communales d'intérêt communautaire comme suit :

- Voies communales de 1ere catégorie (longueur : 11 829,00 mètres),
- Voies communales de 2e catégorie (longueur : 21 574,00 mètres),
- Voies communales à caractère de rue (longueur : 1 230,00 mètres),
- Voies communales à caractère de place (longueur : 1 635,00 mètres).

INFOS MAIRIE

BIENVENUE À MARYLINE BERNADOU - BUDGET

Arrivée à la Mairie de Saint-Germain-Les-Vergnes au mois de février 2012 Madame Maryline BERNADOU a remplacé Madame Valérie LANEN qui a rejoint la ville d'Auvers-Oise dans le département du Val-d'Oise.
Madame BERNADOU, est depuis 1985 dans la fonction publique, et s'occupait principalement des finances, de la gestion du personnel et du budget à la Mairie de Varetz.. Elle a été recrutée en tant que rédacteur principal dans notre commune. Habitant Tulle, elle a souhaité se rapprocher de son domicile familial.

Nous lui souhaitons toutes et tous la bienvenue et une très bonne intégration dans ses nouvelles fonctions.

Le Conseil Municipal a voté son budget (Compte Administratif 2011 et Budget Primitif 2012) le mercredi 11 avril 2012.
Il a été constaté par la Préfecture de la Corrèze et la Direction Départementale des Finances Publiques une amélioration sensible au niveau des charges de fonctionnement qui diminuent de 9 % par rapport à 2010, toutes les catégories de charges étant concernées.
La situation financière de notre Commune reste néanmoins tendue. Le montant de la dette représente 892,00 € par habitant contre 708,00 € dans le Département de la Corrèze.
Ce budget a été établi en maîtrisant toujours les dépenses de fonctionnement, en limitant l'augmentation des taux d'imposition et l'endettement de la Commune.

Rappel des taux d'imposition 2012 :

Taxe d'habitation : 9,45 % - Taxe Foncière : 7,93 % - Taxe Foncière non bâtie : 63,50 %

COMPTE ADMINISTRATIF 2011			
Année 2011	**Dépenses**	**Recettes**	**Solde**
Fonctionnement	619 009,15 €	696 448,01 €	77 438,86 €
Résultat reporté 2010	67 234,27 €		-12 536,06 €
Investissement	63 319,93 €	118 018,14 €	
Reste à réaliser	18 124,39 €	3 790,00 €	-14 334,39 €
Excédent de fonctionnement reporté au Budget 2012			**50 568,41 €**

INFOS MAIRIE

BUDGET

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

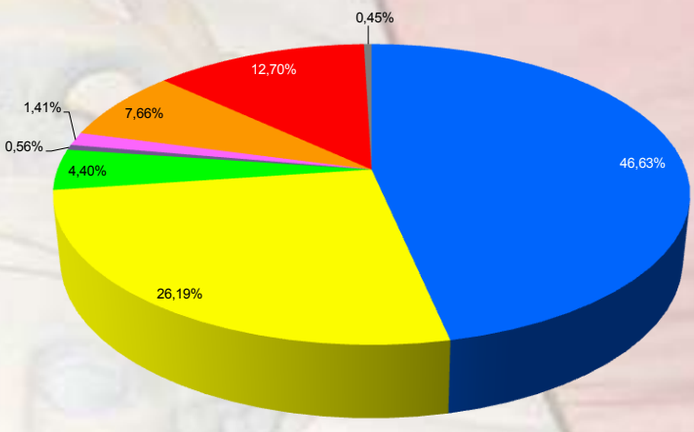

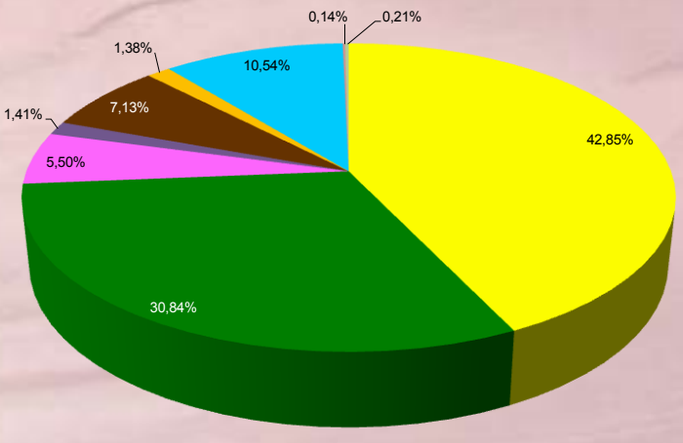

Dépenses

Comptes des Dépenses	Montant	Poucentage
Charges du personnel	330 910,00 €	46,63 %
Autres charges de gestion courante	185 850,00 €	26,19 %
Intérêts	31 200,00 €	4,40 %
Provision pour admission en non valeur	4 000,00 €	0,56 %
Dépenses imprévues	10 000,00 €	1,41 %
Virement à la section d'investissement	54 340,41 €	7,66 %
Charges à caractères général	90 122,00 €	12,70 %
Dotation aux amortissements	3 237,00 €	0,45 %
Dépenses Totales	709 659,41 €	100,00 %

Recettes

Comptes des Recettes	Montant	Pourcentage
Impôts et taxes	304 096,00 €	42,85 %
Dotations diverses	218 865,00 €	30,84 %
Revenus immobiliers	39 000,00 €	5,50 %
Pdts divers de gestion courante	10 000,00 €	1,41 %
Excédent de fonctionnement	50 568,41 €	7,13 %
Remboursement rémunération du personnel	9 800,00 €	1,38 %
Pdts des services et ventes diverses	74 830,00 €	10,54 %
Pdts exceptionnels	1 000,00 €	0,14 %
Opération d'ordre de transfert	1 500,00 €	0,21 %
Recettes Totales	709 659,41 €	100,00 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT

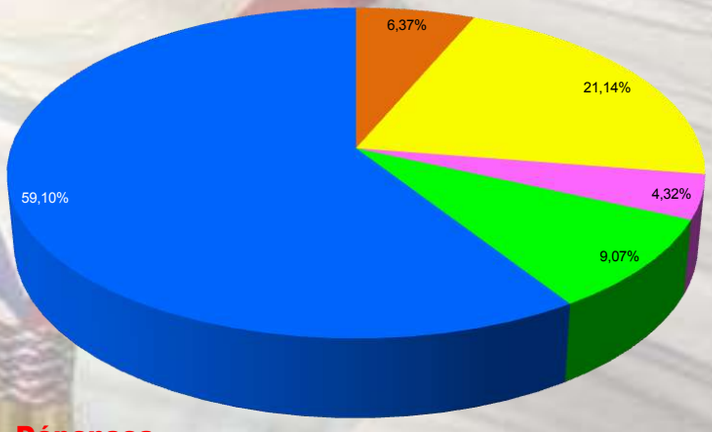

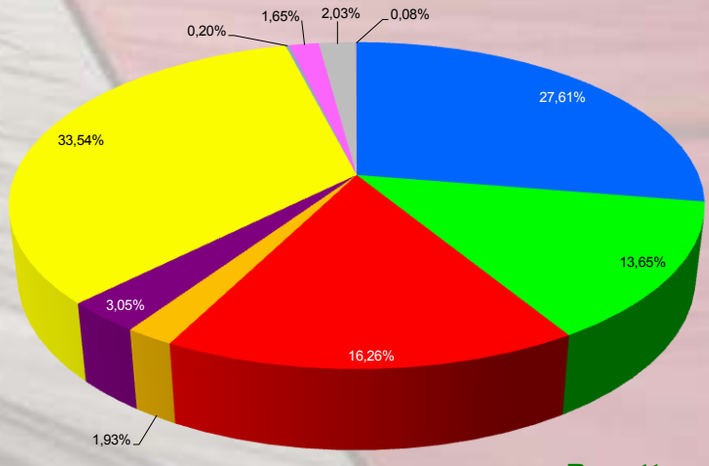

Dépenses

Comptes des Dépenses	Montant	Poucentage
Solde exécution compte administratif 2011	12 536,06 €	6,37 %
Emprunts (Capital)	41 600,00 €	21,14 %
Études (carte communale)	8 491,91 €	4,32 %
Petit matériel et mobilier informatique	17 850,00 €	9,07 %
Installations et matétiels :	116 309,89 €	59,10 %
Achat terrain (logements sociaux)		
Travaux salle polyvalente		
Travaux en régie (bâtiments)		
Barrières de sécurité		
Cache-containers		
Éclairage public		
Travaux voirie (salle polyvalente)		
Dépenses Totales	196 787,86 €	100,00 %

Recettes

Comptes des Recettes	Montant	Pourcentage
Virement section de fonctionnement	54 340,41 €	27,61 %
Excédent fonctionnement	26 870,45 €	13,65 %
FCTVA (fonds compensation TVA)	32 000,00 €	16,26 %
Subventions État et Conseil Général	3 790,00 €	1,93 %
Taxe d'aménagement	6 000,00 €	3,05 %
Emprunt (terrain : logements sociaux)	66 000,00 €	33,54 %
Dépôts et cautionnement reçus	400,00 €	0,20 %
Amortissements	3 237,00 €	1,65 %
Provision pour admission non valeur	4 000,00 €	2,03 %
Produits cessions d'immobilisations	150,00 €	0,08 %
Recettes Totales	196 787,86 €	100,00 %

INFOS MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE - CHALETS DE CHADEBEC

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	:	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	:	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mercredi	:	9h00 - 12h00	
Jeudi	:	9h00 - 12h00	
Vendredi	:	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Samedi	:	9h00 - 12h00	

NUMEROS D'APPELS EN CAS D'URGENCE

Alain PENOT..... 06 09 70 02 91
Angèle REYNIER..... 06 79 50 19 10
Philippe CHEMARTIN..... 06 81 05 32 70
Cathy MAURY..... 06 23 66 72 86
Odile BOUYOUX..... 06 33 69 94 41

Connaissez-vous les Chalets de Chadebec ?

Barbecue

Coquelicot, Marguerite, Bleuet, Violette, Capucine, Paquerette, ces prénoms vous disent-ils quelques choses ? Non ? Et bien ce sont les patronymes de chaque chalet, perchés sur la petite colline de l'aire de Chadebec à proximité du barreau autoroutier croisement de l'A20 et de l'A89, à 2 heures de Toulouse, Bordeaux et Clermont-Ferrand.
4 grands chalets (Coquelicot, Bleuet, Violette, Capucine) et 2 petits chalets (Marguerite et Paquerette) sont à disposition pour la location du 1er avril 2013 au 30 Mars 2014. Ces habitations aux charmes sauvages sont très bien pour se loger occasionnellement lors de manifestations diverses comme les mariages, baptêmes, anniversaires, etc.… Vos hôtes se retrouveront en pleine forêt pour passer un moment très agréable au calme et proche des commerces du bourg (Boulangerie, Boucherie, Café, Dépôt de presse et tabac). Un barbecue est également disponible idéal pour les grillades entre amis, un point d'eau potable pour se désaltérer ou bien pour réaliser les tâches ménagères.
Un court de tennis extérieur ainsi qu'un stade de foot sont à moins de 200 mètres (idéal pour les sportifs) pour le décrassage de l'après-fête. Des circuits de randonnées sont également à proximité pour effectuer des sorties pédestres ou à vélo (voir les 6 circuits de randonnées sur le site internet de la mairie en page d'accueil - lien hypertexte avec le site de Patrick Morilleau). Tous les chalets sont équipés d'une cuisine (plaque chauffante, frigo, table, chaises, couverts et ustensiles de cuisine), de chauffage électrique et d'une terrasse. Les sanitaires (wc et douches) se situent à proximité de toutes ces petites maisons en bois. Les grands chalets comprennent 5 couchages et les petits 4.
Pour réserver : Sur le site internet de la mairie à la rubrique « Tourisme » et sous rubrique « Chalets » où un formulaire simple et rapide est à votre disposition ; où bien en appelant le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture. Les clés sont à retirer en mairie. Un état des lieux est réalisé avant et après chaque réservation avec un élu de la commune. Une caution de 160 € est demandée à chaque réservation. Les règlements se font par chèque à l'ordre du Trésor Public. *Alors parlez-en autour de vous.*

Grand Chalet « Coquelicot »

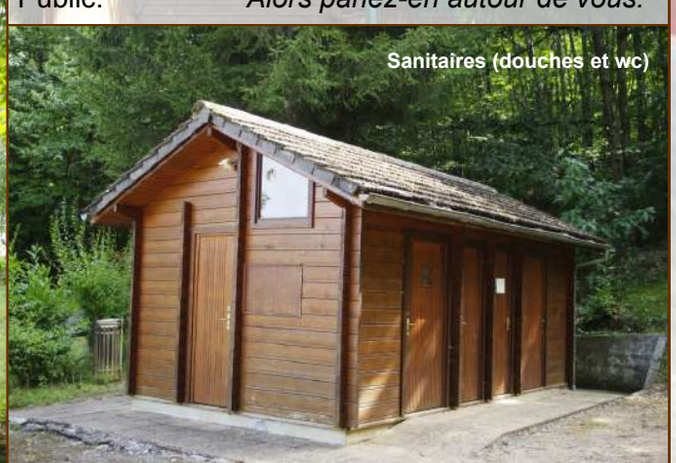
Sanitaires (douches et wc)

INFOS MAIRIE

VŒUX SECTIONS FOYER RURAL - ANALYSES DE L'EAU MUNICIPALE

Les responsables des sections du Foyer Rural vous souhaitent une très bonne année 2013

De gauche à droite : Sylvie TREILLE (Histoire de Saint-Germain), Éric MARCOU (Club de Pétanque et Location de vaisselle), André TREILLE (Club de Tennis de Table), Benjamin SOURIE et Jean-Pierre MALISSARD (Club de Foot), Sylvie BOUYGE (Club de Cuisine d'Autrefois), Jacques FULMINET (Club de Pétanque), Catherine BOUYOUX (Club de Tennis), Odette BREUIL (Club de Gymnastique), Danielle MAUGEIN (Club de Marche), Martine SOULAS (Ateliers d'enfants), Catherine MAURY (Adjointe au Maire).
En médaillon de haut en bas : Florence CORGNET et Nathalie CASTANET (Club de Basket), Patrick MORILLEAU (Club Informatique et Club de Scrabble).
Absents : Édith DELMAS (Ateliers d'enfants), Jean-Pierre DELMAS (Groupe Folklorique « Les Vergnassous »).

Résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux destinées à l'alimentation humaine de l'unité de gestion. Commune de Saint-Germain-Les-Vergnes.

Résultats communiqués en Mairie le Jeudi 30 Août 2012

Source des données : Agence Régionale de Santé du Limousin

Prélèvement réalisé le Jeudi 2 Août 2012 à 12h15 par Nadine ANTUNES (LDA)	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Coloration	<5 mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,30 NFU				2,00
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	17,5 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Ph	8,20 unité Ph			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	313 µS/cm			200,00	1100,00
FER ET MANGANESE					
Fer total	<10 µg/l				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22° - 68h	9 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36° - 44h	0 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100 mL				0
Bactéries et spores sulfito-rédu./100ml	0 n/100 mL				0
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/100 mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100 mL		0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	<0,05 mg/LCl2				
Chlore total	<0,05 mg/LCl2				

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00065224)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) - Taux de chlore insuffisant (inférieur au seuil de détection).

Nous vous rappelons que ces examens sont affichés sur le site internet de la Mairie.

Belle affluence pour la soirée "Années 80"

Quelques membres de l'équipe communication de la mairie (Nathalie Castanet, Alain Penot, Didier Roche) ainsi que quelques bénévoles (Aline Vergne, Frédérique Roche, Cyril Gauthier) ont organisé le samedi 12 mai 2012 la première soirée disco.

La salle culture-loisirs s'est transformée, en une nuit, en véritable « night club » où plus de 200 personnes sont venues s'amuser en famille et entre amis. Les merveilleux tubes de ces années musicales se sont enchainés les uns après les autres. La soirée a été animée par un « DJ » qui a offert durant toute la soirée des tee-shirts, chapeaux et bracelets luminescents. Nous remercions le « Café de la Poste » ainsi que tous les participants à cette manifestation.

Nous vous donnerons peut-être Rdv en 2013 pour une seconde édition. À méditer…..

Didier ROCHE.

Menu

Cocktail pétillant avec 3 amuse bouche
Potage
Tête de veau vinaigrette
Sorbet poire
Mignon de porc
Marrons, ratatouille maison et purée maison
Salade avec 2 fromages
Croque en bouche
Café

Honneur à nos aînés

C'est autour de Madame Bourroux, la doyenne de la commune, que se sont rassemblés les plus de 65 ans pour partager le traditionnel repas de la commune concocté par la « sarl Bernard Fraysse » (traiteur, boucherie, charcuterie) se situant à Corrèze le samedi 17 novembre 2012 dans la salle culture-loisirs (photo ci-dessus).

Les plus agiles ont pu faire quelques pas de danse sur des airs d'accordéon de Jo Sony et ses musiciens. Ces derniers sont passés parmi les convives leur rappelant le bon vieux temps, temps où ils animaient les bals musette chez Laval au bourg et Lac à Lachamp.

En fin d'après-midi, tout le monde est rentré à la maison, les dames avec 1 cyclamen à la main (cadeau offert par la commune) en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Cathy MAURY et Odile BOUYOUX.

Le 1er janvier 2012, la communauté d'agglomération Tulle agglo a succédé à la communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze. Une transformation qui n'est pas sans conséquence pour le développement du territoire et les services rendus à la population.
Créée en 1993 par François Hollande, la Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze était l'une des premières communautés de France.
Au 1er janvier 2012, notre territoire a franchi une nouvelle étape. Grâce à la loi du 16 décembre 2010, les communautés de plus de 30 000 habitants abritant une ville préfecture peuvent désormais devenir « communauté d'agglomération ». Une opportunité que nos élus communautaires ont su saisir.

POURQUOI DEVENIR AGGLOMÉRATION ?

La France compte seulement 191 communautés d'agglomération (regroupant 3 290 communes) contre 2 387 communautés de communes (représentant 31 298 communes). Ainsi peu nombreuses en France, les communautés d'agglomération bénéficient d'aides financières plus élevées de la part de l'État. En 2011, la communauté de communes de Tulle et Cœur de Corrèze avait reçu 818 000 €uros de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). En 2012, la communauté d'agglomération Tulle agglo perçoit 2,4 millions d'€uros de DGF.

UN AVENIR COMMUN

En devenant communauté d'agglomération, les communes membres ont choisi de renforcer leur projet commun de développement du territoire. Hier 36 et aujourd'hui 37 avec l'arrivée de Gimel-Les-Cascades, les communes de Tulle agglo partagent leurs moyens humains et techniques (avec pour exemple la mise à disposition de 127 agents communaux pour assurer l'exercice de la compétence voirie), mutualisent leurs compétences et fédèrent leurs énergies pour mettre en œuvre des services à la population de proximité.

QUELLES COMPÉTENCES ?

Tulle agglo, comme toutes les communautés d'agglomération, exerce des compétences dites obligatoires telles que le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'habitat, la politique de la ville et les transports (transférée en décembre 2010 et pleinement exercée dès le 1er janvier 2012). À cela s'ajoutent des compétences optionnelles : création, entretien et aménagement des voiries, collecte des déchets, gestion des cours d'eau et des milieux humides, Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), tourisme, petite enfance, lecture publique, offre de soins, équipements sportifs et culturels.

SON FONCTIONNEMENT

L'organe politique :

Tulle agglo compte 66 délégués communautaires qui constituent son Conseil communautaire. Les réunions du conseil sont ouvertes au public et ont lieu environ tous les deux mois. Les délégués sont des représentants des 37 communes, désignés au sein des conseils municipaux pour débattre et voter des actions à mener. Le nombre de délégués titulaires est proportionnel au nombre d'habitants par commune.
Pour définir les orientations générales et prendre certaines décisions par délégations du conseil communautaire, Tulle agglo dispose d'un organe exécutif, le Bureau. Il est constitué du Président, des 9 Vice-Présidents et de 8 autres membres.
Des commissions (une par compétence) et des groupes de travail thématiques, regroupant élus communautaires, élus municipaux et agents, ont été constitués pour bâtir des axes de travail et suivre la mise en œuvre des actions votées.

Les services administratifs et techniques :

Pour mener à bien les actions de Tulle agglo, 162 agents sont répartis en 3 pôles :
⇒ Technique,
⇒ Services à la population et développement du territoire,
⇒ Ressources.
Avec le transfert de la Compétence Petite Enfance, Tulle agglo a accueilli 57 agents municipaux provenant de la Maison des Enfants de Tulle et des micro-crèches de Seilhac et Saint-Germain-Les-Vergnes.

Synthèse

L'ORGANISATION DE TULLE AGGLO votée le 12 janvier 2012

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
composé de 66 délégués et présidé par Élie Bousseyrol, Assisté des 9 Vice-Présidents

LE BUREAU
composé du Président, des 9 Vice-Présidents et de 3 délégués communautaires (suite à la transformation en agglomération, le Bureau compte depuis juin 2012, 3 délégués supplémentaires)

9 COMMISSIONS
composées de délégués communautaires, élus municipaux et techniciens

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Pôle Technique

Ingénierie et Infrastructures

Collecte des Déchets

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Cellule Opérationnelle Rivières

Pôle Services à la Population Développement du Territoire

Développement Économique
Enfance / Jeunesse
Habitat, Tourisme
Lecture Publique
Transport
Politique de la ville
Aménagement de l'espace Communautaire
Manifestations culturelles et sportives

Pôle Ressources

Administration Générale

Finances

Marchés et commandes publics

Système d'information

Ressources Humaines

ÉLECTIONS 2012

PRÉSIDENTIELLE 2012

1er Tour - Dimanche 22 Avril 2012

Saint-Germain : 0,70 %
Corrèze : 1,38 %
Limousin : 1,65 %
National : 2,31 %

Saint-Germain : 13,20 %
Corrèze : 13,31 %
Région : 15,33 %
National : 17,90 %

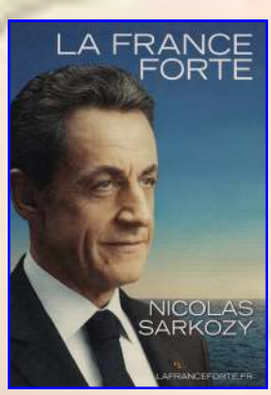

Saint-Germain : 21,90 %
Département : 21,59 %
Région : 20,85 %
National : 27,18 %

Saint-Germain : 10,90 %
Corrèze : 10,55 %
Limousin : 12,81 %
National : 11,11 %

Saint-Germain : 1,20 %
Corrèze : 1,01 %
Limousin : 1,19 %
National : 1,15 %

Saint-Germain : 0,30 %
Corrèze : 0,42 %
Limousin : 0,59 %
National : 0,56 %

Saint-Germain : 0 %
Corrèze : 0,18 %
Limousin : 0,22 %
National : 0,25 %

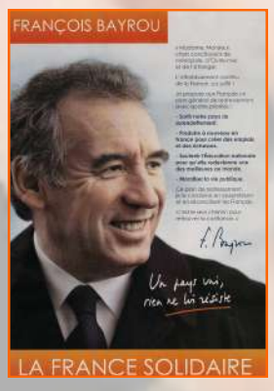

Saint-Germain : 5,50 %
Corrèze : 6,93 %
Limousin : 7,64 %
National : 9,13 %

Saint-Germain : 1,90 %
Corrèze : 1,65 %
Limousin : 1,71 %
National : 1,79 %

Saint-Germain : 44,30 %
Corrèze : 42,97 %
Limousin : 38,03 %
National : 28,63 %

2e Tour - Dimanche 6 Mai 2012

François HOLLANDE
Élu
7e Président
de la
5e République

Saint-Germain : 68,10 %
Département : 64,86 %
Région : 63,78 %
National : 51,63 %

Saint-Germain : 31,90 %
Département : 35,14 %
Région : 36,22 %
National : 48,37 %

ÉLECTIONS 2012

LÉGISLATIVES 2012 - 1ERE CIRCONSCRIPTION DE TULLE

1er Tour - Dimanche 10 Juin 2012

ALDRIDGE Eve
Saint-Germain : 1,30 %
1ere Circonscription -Tulle 1,50 %
Tulle Campagne-Nord 1,70 %

AUDOUIN Christian
Saint-Germain : 8,40 %
1ere Circonscription -Tulle 10,40 %
Tulle Campagne-Nord 11,40 %

COINAUD Marie-T.
Saint-Germain : 0,70 %
1ere Circonscription -Tulle 0,40 %
Tulle Campagne-Nord 0,30 %

CRUZEL Alain
Saint-Germain : 0,00 %
1ere Circonscription -Tulle 0,50 %
Tulle Campagne-Nord 0,50 %

DACCORD Nicole
Saint-Germain : 6,80 %
1ere Circonscription -Tulle 7,00 %
Tulle Campagne-Nord 5,50 %

DESSUS Sophie
Saint-Germain : 54,00 %
1ere Circonscription -Tulle 51,40 %
Tulle Campagne-Nord 60,60 %

MOUNIER Michèle
Saint-Germain : 1,10 %
1ere Circonscription -Tulle 0,90 %
Tulle Campagne-Nord 0,90 %

PAILLASSOU Michel
Saint-Germain : 27,40 %
1ere Circonscription -Tulle 27,70 %
Tulle Campagne-Nord 18,80 %

POYER Didier
Saint-Germain : 0,40 %
1ere Circonscription -Tulle 0,20 %
Tulle Campagne-Nord 0,30 %

Pour les élections législatives l'ordre des candidats est alphabétique

1ere Circonscription-Tulle
Inscrits : 94 584
Votants : 65 881
Participation : 69,65 %
Exprimés : 64 627

La circonscription est composée des cantons complets d'Argentat, Bort-Les-Orgues, Bugeat, Corrèze, Donzenac, Égletons, Eygurande, Lapleau, Meymac, Neuvic, La Roche-Canillac, Seilhac, Sornac, Treignac, Tulle-Campagne-Nord, Tulle-Campagne-Sud, Tulle-Urbain-Nord, Tulle-Urbain-Sud, Ussel-Est, Ussel-Ouest, Uzerche, Vigeois.

Tulle-Campagne-Nord
Inscrits : 6 652
Votants : 4 798
Participation : 72,10 %
Exprimés : 4 703

Le canton « Tulle-Campagne-Nord » est composé des communes suivantes : Chameyrat, Favars, Naves, Saint-Germain-Les-Vergnes, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Mexant.

Sophie DESSUS
Élue au 1er Tour
et succède ainsi
à François HOLLANDE

Saint-Germain-Les-Vergnes
Inscrits : 821
Votants : 561
Participation : 68,30 %
Exprimés : 548

TRAVAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX 2012 EN CHIFFRES

REPÈRES	CATÉGORIES	TYPE TRAVAUX	COÛTS TTC
	TRAVAUX ÉLECTRIQUES	. Mise aux normes électriques et isolation du tennis couvert et de la salle culture-loisirs	2 298,37 €
	ÉCOLE	. Achat de tables et chaises . Rideaux écoles . Réfection des peintures du hall d'entrée et des jeux extérieurs	755,99 € 833,68 € 1 268,38 €
	CARTE COMMUNALE	. Révision de la carte communale	10 152,78 €
	CIMETIERE	. Aménagement du Columbarium . Réfection des peintures du local à l'entrée du cimetière	500,00 €
	TRAVAUX SALLES CULTURE-LOISIRS ET POLYVALENTE	. Rénovation du carrelage de la cuisine de la salle polyvalente . Travaux de goudronnage salle culture-loisirs	2 287,22 € 1 967,42 €
	MATÉRIEL ET MOBILIER	. Matériel informatique . Équipements cantine scolaire . Barrières sécurité cimetière . Cache containers poubelles . Acquisition isoloirs . Acquisition aspirateur	357,60 € 1 954,26 € 5 599,99 € 1584,37 € 248,77 € 119,00 €
	MATÉRIEL TECHNIQUE	. Camion « Iveco » . Voiture Peugeot « Partner » . Pneus tracteur	9 768,50 € 6 129,00 € 3 162,00 €
	VOIRIE	. Travaux effectués par le Conseil Général (Carrefour de Lachamp) . Réfection des voies communales par la Communauté d'Agglomération de Tulle : ⇒ Voie Communale 62 (Lachamp) ⇒ Voie Communale 50 (Villieras) ⇒ Voie Communale 22 (Bonnefond-La Côte) ⇒ Voie Communale 42 (Lascaux « en partie ») ⇒ Reprises ponctuelles de la Voie Communale 59 (Chauvel) ⇒ Reprises ponctuelles de la Voie Communale 58 (Les Huillières) avec mise en place d'un radar pédagogique, de chicanes, d'îlots et d'un panneau « sens interdit sauf riverains »	100 000,00 € 41 205,79 €

TRAVAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX ET ACHATS 2012 EN PHOTOS

Création d'un mini-jardin à l'école.
Toutes les structures bois ont été réalisées
par Thierry Lefebvre (employé communal)

Achat de 2 nouveaux véhicules utilitaires d'occasion
Camion Iveco et Peugeot Partner
Achats à l'entreprise « Carrefour du véhicule »

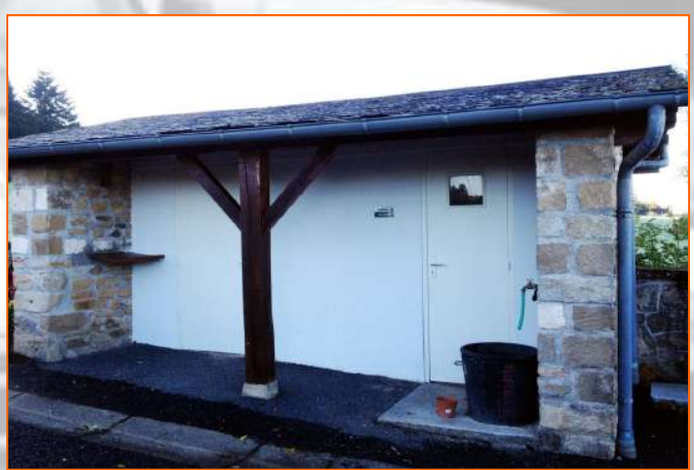

Réfection du local et des toilettes au cimetière

Réalisation d'un columbarium avec un jardin de souvenirs
par l'entreprise « La Graniterie Corrèzienne »
de Saint-Germain-Les-Vergnes

Travaux de goudronnage
Salle culture-loisirs
Mercredi 10 Octobre 2012

Caches conteneurs en face du rond point d'accès au bourg

ÉCOLE

LE MOT DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Au programme de 2011 / 2012, toujours des apprentissages

⇒ en mathématiques (calcul, résolution de problèmes, géométrie,…),

⇒ en français (lecture, écriture, grammaire, orthographe, conjugaison, expression écrite, …),

⇒ en langue vivante (Anglais),

⇒ en découverte du monde (Sciences et Technologies, Histoire et Géographie),

mais aussi, d' autres activités éducatives et culturelles telles que **:**

⇒ des projets - classes, sur les thèmes : « Raconte - moi l 'Opéra » en liaison avec le Projet Musique et « l ' eau, le milieu aquatique et l 'environnement » en liaison avec un Projet : « défi - lecture » en Maternelle,

⇒ des animations sur l 'équilibre alimentaire aux CE & CM, produites par une nutritionniste et un animateur CIV (Centre d 'information des viandes) ,

⇒ trois animations vidéoconférences proposées par Isabelle BESSE :

- « La Communication » (sous toutes ses formes) aux CE & CM,
- « Julien et les copains et musiques du Monde », de la Maternelle au CE1,
- « Ferdinand le Goëland », en Maternelle (de TPS à GS) ,

⇒ quatre concerts Jeunesse Musicale de France (JMF) : 3 en CE & CM et 1 en Maternelle & CP-CE1,

⇒ un Projet Musique annuel, destiné aux élèves de Moyenne Section Maternelle au CM2, (financé par trois partenaires de l' école : ADIAM et Conseil Culturel Départemental / Mairie / Association de parents d 'élèves) en collaboration avec une intervenante extérieure agréée par l 'Inspection Académique,

⇒ la participation des élèves du CP au CM2, aux Rassemblements Musicaux de Mai à Uzerche (avec transport pris en charge par les JMF) ,

⇒ la présentation d' instruments de musique, aux élèves de GS à CM2, par des professeurs du Conservatoire de Tulle,

⇒ deux spectacles musicaux de Noël au « Théâtre des Sept Collines » (offerts par la Communauté d' Agglomération de Tulle (avec transport pris en charge par le Conseil Général) :

- « Ca m' énerve » du CP au CM,
- « La Vie sur un Fil », en Maternelle,

⇒ une fête de Noël organisée conjointement par l ' AIPE (Association Indépendante des Parents d' Élèves) et la Mairie, avec en préambule, le concert des « Chanteurs » de l' école de Saint-Germain, suivi de la distribution des cadeaux par le Père Noël et d ' une collation,

⇒ la participation gratuite (avec transport intégralement pris en charge par le Conseil Général) aux diverses activités culturelles et artistiques proposées par le Musée Jacques CHIRAC, à Sarran doublée de la visite des salles d 'exposition (« Objets du Monde » et « Trésors du Président ») :

- ***en Décembre, 3 animations « Contes »*** **:**
  - au CE / CM, « La Fille du Sultan », conte extrait « Des Mille et une Nuits »,
  - en maternelle et CP « Le voyage de Pois Chiche », conte musulman,
  - en GS / CP / CE1, Contes du « Soleil Levant »,
- ***en Avril, 1 atelier*** « Arts Plastiques » à la manière de Picasso autour de l' œuvre : Guernica pour les CE1 & CE2,

⇒ des séances de prévention et sécurité routière :

- avec la délivrance d ' un permis piéton aux CE2,
- avec la sensibilisation à la circulation cycliste sur route aux CM2,

⇒ la participation des CE / CM à la fête du Sport à Tulle qui s 'est déroulée en Septembre,

⇒ des séances d' éducation physique et sportive en relation avec les activités USEP (animations : Basket, Tennis / Rencontres inter-écoles) proposées par l' USEP au fil de l 'année,

⇒ la découverte du milieu aquatique et la pratique de la natation de la GS au CM2,

⇒ un projet en partenariat avec « OCCE 19 - Internet sans craintes », sur l' éducation aux médias,

Et pour clôturer l 'année scolaire, en Juin - Juillet :

⇒ une après-midi récréative et conviviale de plein air, organisée par l 'AIPE soutenue par l 'équipe enseignante, avec au programme : parcours acrobatique dans les arbres, balades à poneys, divers jeux d 'adresse et d 'équilibre,….

⇒ des sorties pédagogiques financées par les partenaires de l 'école (AIPE, Mairie, Coopérative scolaire et Familles).

ÉCOLE

CONCOURS DE DESSINS SUR LE THÈME DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Remise des permis piétons aux élèves du C.E.2
École
Vendredi 8 Juin 2012

Remise des dictionnaires aux élèves du C.M.2.
École
Mardi 3 Juillet 2012

Groupe d'élèves du CM2 rentrant en 6e à la rentrée de Septembre 2012
École
Jeudi 5 Juillet 2012

Dessin de la gagnante : Althéa GADEL.

Un peu d'histoire…

On a coutume de dire que la course Paris-Rouen du 7 novembre 1869 a été à la vélocipédie ce que fut à l'aviation le 25 juillet 1909 la traversée de la Manche par Louis Blériot. La draisienne du Baron Von Sauerbronn n'était en somme qu'une poutre à roulettes. Elle présente cependant l'immense mérite de se placer en 1818 à l'origine de la grande fièvre vélocipédique qui va se propager à travers le monde, lançant sur le marché au fil des années, souvent de façon désordonnée des inventions souvent étonnantes et extravagantes.

La route de l'épopée :

Le 19 janvier 1903 la naissance d'une des plus grandes inventions sportives des temps modernes est annoncée sur une colonne et en quelques lignes dans le journal l'Auto d'Henri Desgrange et de Victor Goddet. Encore une fois la création d'une nouvelle épreuve cycliste est le fruit de la concurrence exacerbée entre deux quotidiens : l'Auto et Le Vélo. L'initiative géniale de Desgrange constitue une révolution. Un homme étonnant que cet Henri Desgrange, tour à tour coureur, premier recordman de l'heure en 1893, entraîneur, journaliste, organisateur et patron de presse.

Mercredi 1er juillet 1903, départ du 1er Tour de France vélocipédique pour une distance totale de 2 397 kilomètres. Six étapes sont prévues : Paris-Lyon, Lyon-Marseille, Marseille-Toulouse, Toulouse-Bordeaux, Bordeaux-Nantes et Nantes-Paris.

Cet itinéraire épouse assez fidèlement celui des grandes lignes des compagnies de Chemin de Fer permettant ainsi au commissaire de course et au directeur de rejoindre les villes étapes avant les coureurs.

Maurice Garin est le premier vainqueur du Tour de France et déclarant à Henri Desgranges : « votre course est la plus dure, la plus abominablement dure que l'on puisse imaginer ».

Recherches réalisées par Philippe CHEMARTIN.

ÉCOLE

CONCOURS DE DESSINS SUR LE THÈME DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

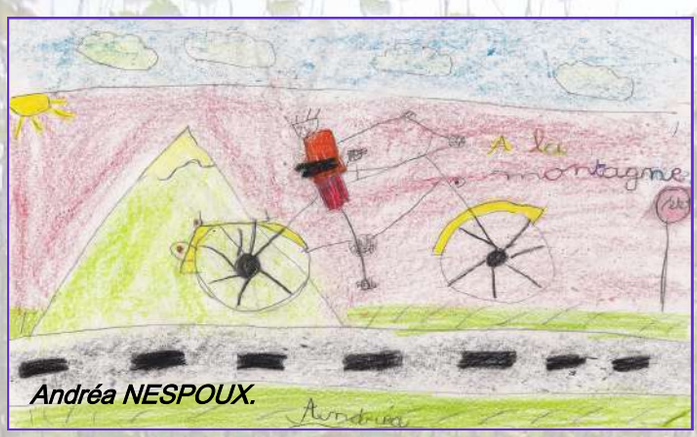

Andréa NESPOUX.

Anna ROUGERIE

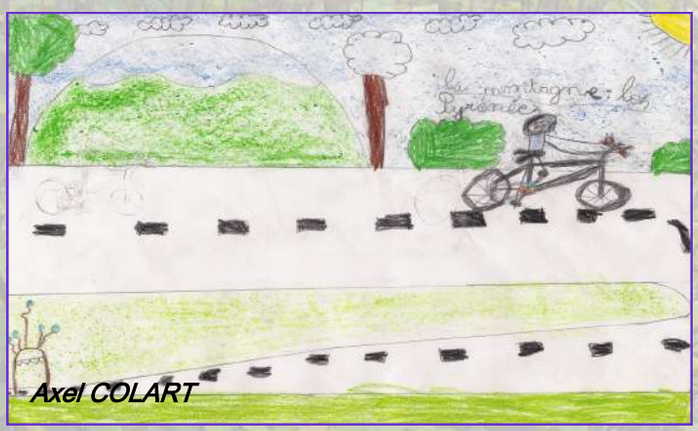

Axel COLART

Baptiste BONNAFOUS

Charlotte BORDAS (Dessin 1)

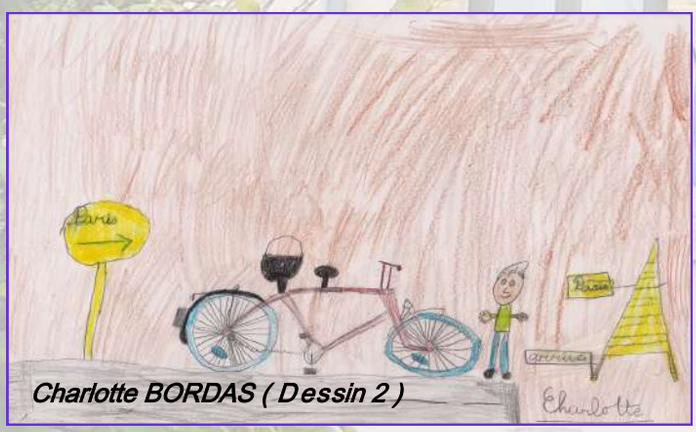

Charlotte BORDAS (Dessin 2)

Kilian BOURGES (Dessin 1)

Kilian BOURGES (Dessin 2)

CONCOURS DE DESSINS SUR LE THÈME DU TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Océane GAUTHIER.

Julian JOLY-GRAMAT

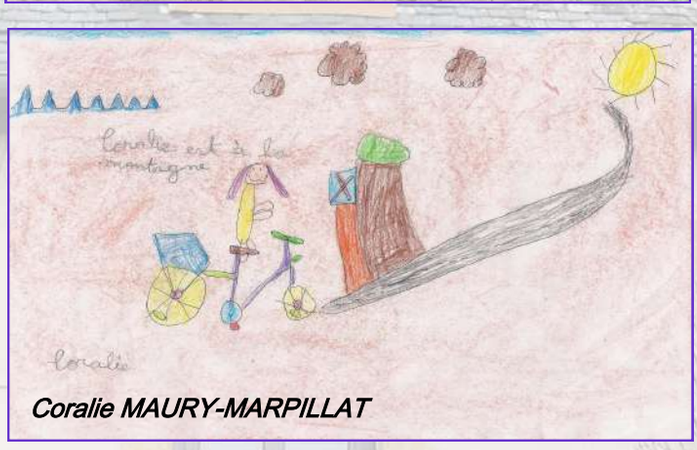

Coralie MAURY-MARPILLAT

Laure LE ROSSIGNOL

Leena BESSE

Léo COUSIN

Line ROUGERIE.

Maëlle BOUDRIE

ÉCOLE

CONCOURS DE DESSINS SUR LE THÈME DU TOUR DE FRANCE CYLCLISTE

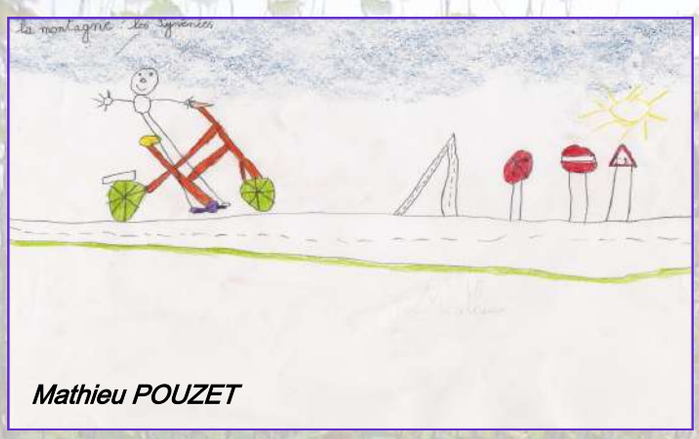

Mathieu POUZET

Mathilde MALAQUIN

Mathis HOURDOUILLIE

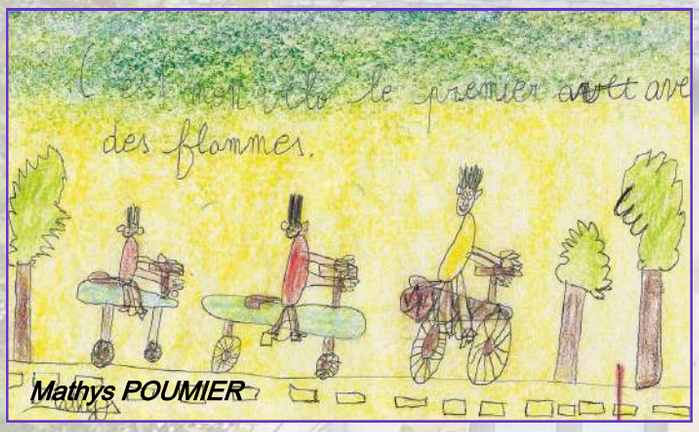

Mathys POUMIER

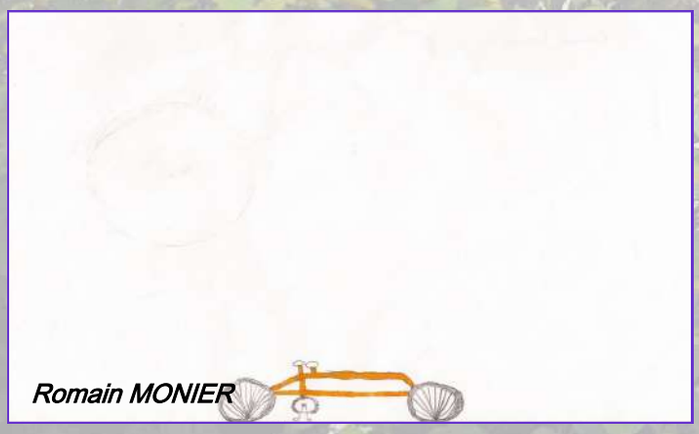

Romain MONIER

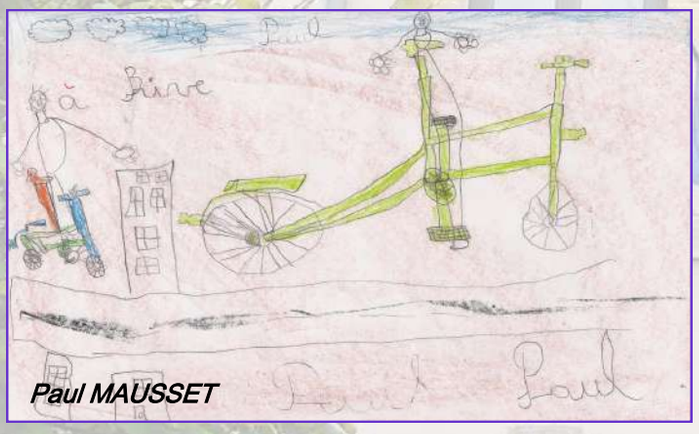

Paul MAUSSET

Pauline CLAVEL

Léna RIPERT

Romain

Romane BRAIDY

Sacha ROSSARD

Thiphaine FARGES

Les élèves du cours préparatoire ayant participés au concours de dessins.

ENTREPRISES & ASSOCIATIONS

ENTREPRISES ET COMMERCES

Raison Sociale	Activité(s)	"T" "F" "P" Téléphone Fax Portable	E-Mail Site Web	Nom du Dirigeant
ALIMENTATION				
DÉLICES DES GRANDS BOIS	Apiculture Miel et Dérivés	T 05 55 29 41 68 F 05 55 29 41 68 P 06 72 25 48 65		M. Fabien DUMOND
FAURE Georges	Apiculture	T 05 55 29 32 10		M. Georges FAURE
LA SYMPHONIE DES PAINS	Boulangerie Pâtisserie Produits régionaux	T 05 55 29 41 34	contact@lasymphoniedespains.fr www.lasymphoniedespains.fr	Jean-Luc et Linda GIRARD
LES SAVEURS BIO MARCEL	Boucherie-Charcuterie Traiteur Produits du Terroir	OUVERTURE PRÉVUE COURANT 1ER TRIMESTRE 2013		M. Marcel MARTELLO
LES VOLAILLES DE CHADEBEC	Volailles biologiques élevées en plein air Vente directe	T 05 55 29 38 17 P 06 42 35 94 34	contact@lesvolaillesdechadebec.com www.lesvolaillesdechadebec.com	Mme. Claudine FARGES
PLANCHOT Louis	Vins fins	T 05 55 29 01 09 F 05 55 29 01 09 P 06 73 48 42 30	louis.planchot@wanadoo.fr	M. Louis PLANCHOT
AUTRES COMMERCES				
LAFONT Mary	Salon de coiffure	T 05 55 27 00 25		Mme. Mary LAFONT
MAURY Claude	Réparation et vente d'armes Organisation de ball-trap	T 05 55 29 38 52 P 06 82 02 71 26	claude.maury @ club-internet.fr	M. Claude MAURY
SOURIE Jean-Michel	Pensions pour chiens Dressage Elevage	T 05 55 29 38 04 ou T 09 77 85 85 60	www.elevage-des-forets-correziennes.com	M. Jean-Michel SOURIE
AUTRES ENTREPRISES				
AIRELLE LIMOUSIN	Association d'Aide à la création d'entreprise	T 05 55 29 00 50 F 05 55 29 00 55	charlotte.vandomme @ airelle.org	Mme. Charlotte VANDOMME
CID	Dépannage et assistance informatique Vente de matériel	T 05 19 07 64 13 P 06 61 04 51 77	cid@soleilhavoup.fr www.soleilhavoup.fr	M. Frédéric SOLEILHAVOUP
COTÉ PERLES 19	Création artisanale de bijoux	P 06 83 13 03 35	brigitte.barret@wanadoo.fr fr.dawanda.com/shop/coteperles19	Mme. Brigitte BARRET
DANGLOT LABORATOIRE DENTAIRE	Fabrication de prothèses dentaires	T 05 55 24 30 89 F 05 55 17 99 59	laboratoire.danglot @ wanadoo.fr	M. Christophe DANGLOT
ESPACES VERTS SERVICES	Entretien, Création de parcs et jardins Jardinier, Paysagiste	T 05 55 84 50 94 P 06 24 16 31 63	ddeynoux@gmail.com	M. David DEYNOUX
LACOMBE	Exploitation forestière et bois de chauffage	F 05 55 27 09 79 P 06 10 23 31 54	d.gibiat@wanadoo.fr	M. Bernard LACOMBE
LA GRANITERIE CORREZIENNE	Marbrerie	T 05 55 29 38 35 F 05 55 29 46 52		M. Yves TREILLE
LA VIE EN VERT	Denrées agricoles Commerce d'aliments pour le bétail	T 05 55 29 02 29 F 05 55 29 02 30	contact@vie-en-vert.com	M. Thierry COATRIEUX

ENTREPRISES & ASSOCIATIONS

ENTREPRISES ET COMMERCES

Raison Sociale	Activité(s)	"T" "F" "P"	Téléphone Fax Portable	E-Mail Site Web	Nom du Dirigeant
AUTRES ENTREPRISES (Suite)					
LES ÉLEVEURS CORRÉZIENS	Commerce de bovins	T F	05 55 29 59 99 05 55 29 37 72	les-eleveurs-correziens @ wanadoo.fr	M. Alain PASSERIEUX
METANOR	Grillages métalliques et produits tréfilés	T F	05 55 18 99 84 05 55 87 93 80	metanor@metanor.fr metanor.fr	M. Brice COM
3D DESIGN	Impression et broderie textiles & accessoires de l'unité à la série	T P	05 55 27 24 60 06 85 74 94 66	contact3d@originaltextile .com originaltextile.com	M. Didier DEVAUCHELLE
BARS - RESTAURANTS					
CAFÉ DE LA POSTE	Bar, Snack Tabac, Presse Loto, FDJ	T	09 64 48 16 47		M. Jean-François ROSSARD
NOM COMMERCIAL À DÉFINIR	Bar, Brasserie Restaurant Plats à emporter	T	05 55 27 99 27		M. Fabien ESTRADE
ENTREPRISES DU BATIMENT					
COLART Philippe	Electricité Générale	T	05 55 29 31 97		M. Philippe COLART
DAY Christophe	Revêtements de sols	T	05 55 74 05 31		M. Christophe DAY
DDELEC	Electricité Générale Réseaux informatiques Alarmes	P	06 13 76 29 86	daviddelnaud@gmail.com	M. David DELNAUD
DE TOIT EN TOIT	Couverture	T P	05 55 20 82 53 06 13 21 21 79	claveljean-luc@laposte.net	M. Jean-Luc CLAVEL
IDÉE ALL SERVICES	Pose cuisines plomberie sanitaire	T P	05 55 29 37 95 06 86 32 48 01		M. Alain FOURRIER
LASCAUX Michel	Plâtrier-Peintre	T	05 55 29 37 08		M. Michel LASCAUX
LEREUIL Manuel	Peintre, Plaquiste	P	06 29 73 57 09	manu.lereuil@orange.fr	M. Manuel LEREUIL
LE ROSSIGNOL Aurélien	Peinture pose de placo pose de parquet	P	06 24 87 29 48	aurelien.lerossignol@sfr.fr	M. LE ROSSIGNOL Aurélien
MENÉ-LEYGNAC	Couverture, zinguerie	T P	05 55 26 54 87 06 32 90 67 76		M. Bernard MENÉ
MENUISERIES DE France	Menuiseries Bois, PVC, Alu Portes, Volets, Vérandas	T F	05 55 26 14 50 05 55 26 14 50		M. Gilles DROUILLOUX
RUP Christophe	Pose de placo peinture, carrelage revêtements de sols	P F	06 89 17 50 49 05 55 86 20 58	krzysztof.rup@orange.fr	M. Christophe RUP
GARAGES - MOTOCULTURE					
BOSSOUTROT Robert	Machines agricoles serrurerie forge	T F	05 55 29 42 36 05 55 29 44 04		M. Robert BOSSOUTROT
CARREFOUR DU VÉHICULE	Achats et ventes de véhicules neufs, occasions et utilitaires	T P	05 55 27 37 04 06 09 32 74 37	carrefourduvehicule @ orange.fr	M. Jean-Claude FAURE

Raison Sociale	Activité(s)	"T" "F" "P" Téléphone Fax Portable	E-Mail Site Web	Nom du Dirigeant
GARAGES - MOTOCULTURE (Suite)				
GARAGE DE LACHAMP	Réparations toutes marques	T 05 55 29 45 55	garage.lachamp@orange.fr	M. Christophe AMATA
SMTL - MTI	Distributeur de matériel de travaux publics	T 05 55 29 32 00 F 05 55 29 42 22	sarl.smtl-mti@wanadoo.fr smtl-mti.fr	M. Michel MONTEIL
PROFESSIONS LIBÉRALES				
CABINET DES BOIS GRANDS	Infirmière libérale	T 05 55 93 10 10 P 06 50 09 80 90	christiane.azeau @ boisgrands.fr	Mme. Christiane AZEAU
	Infirmière libérale	T 05 55 93 10 10 P 06 63 69 15 10	duret19@orange.fr	Mme. Svetlana DURET
LES AULNES	Taxi conventionné	T 05 55 29 10 00 P 06 16 91 34 20		M. Stéphane BOUILLAGUET
LESPINASSE Alain	Kinésithérapeute	T 05 55 27 87 60		M. Alain LESPINASSE
ROGER Alain	Chirurgien dentiste	T 05 55 29 41 46		M. Alain ROGER
ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES				
DOMAINE DE LA CLAUZADE	Chambres d'hôtes et Gîte rural	T 05 55 27 92 97	laclauzade@laposte.net domainedelaclauzade.com	Mme. Carmen LINFORD
DOMAINE DE LASCAUX	Camping, piscine pêche tir à l'arc	T 05 55 29 30 90 P 06 81 47 30 00	camping.lascaux@orange.fr	M. Pierre PEYRAT
LES PONEYS DE CHARLOTTE	Équitation Balades à cheval et en calèche	P 06 66 82 44 01	lesponeysdecharlotte2010 @ live.fr	Mme. Charlotte VERGNE

LES VOLAILLES DE CHADEBEC

Claudine FARGES élève des poulets de plein air en agriculture biologique avec la certification BIO ECOCERT et les commercialise directement aux consommateurs sous le logo : « LES VOLAILLES DE CHADEBEC »

Les poulets sont abattus sur place dans un local spécifique agréé par les services vétérinaires.

Les volailles préparées pour la vente sont stockées en chambre froide à température maxi de 4°C.

Les produits à la vente : poulet prêt à cuire (PAC) et poulet rôti (Rôtissoire) sont à réserver par téléphone ou mail de préférence les lundis et jeudis. Ils sont alors disponibles lors de l'ouverture du magasin.

Quelques poules pondeuses complètent l'élevage et leurs œufs sont à la vente au magasin.

Téléphone : 05 55 29 38 17 ou 06 42 35 94 34

E-Mail : contact@lesvolaillesdechadebec.com - Site Web : www.lesvolaillesdechadebec.com

DE TOIT EN TOIT

Jean-Luc CLAVEL

Jean-Luc Clavel est couvreur-zingueur de métier. C'est à l'âge de 36 ans que cet entrepreneur a monté sa société « DE TOIT EN TOIT » dont le siège social se situe au lieu dit Lachèze.

Cette société est spécialisée dans les petites travaux tels que : fuites, resuivage, zinguerie, démoussage, et pose de fenêtres de toit. Jean-Luc propose un travail sérieux et soigné.

E-Mail : claveljean-luc@laposte.net

Téléphone : 05 55 20 82 53 ou 06 13 21 21 79

SARL LACOMBE

Jean-Pierre dit « Bernard » et Benjamin LACOMBE

Cette entreprise familiale existe depuis 3 générations dans le milieu du bois. L'activité principale de la société est le bois de chauffage. La clientèle est essentiellement des particuliers. Cependant, la sarl Lacombe travaille également dans le domaine de l'exploitation forestière. Elle produit tout au long de l'année des grumes de différentes essences, destinées à la charpente, piquets et parquets.

Téléphone : 05 55 29 34 09 ou 06 26 55 54 98

SALON DE COIFFURE MARY LAFONT

Mary vous accueille dans son salon de coiffure toute l'année du mardi au samedi. Les heures d'ouverture peuvent varier suivant les saisons. L'établissement est agrée « Revlon ». Vous y trouverez la gamme complète, la permanente « Sensor par ordinateur », les colorations « Revlonissimo et Young-Color » à base d'huiles essentielles, la gamme shampoing interactive, et la gamme spécialisée pour hommes. Salon mixte, femmes, hommes, enfants.

Téléphone : 05 55 27 00 25

LES PONEYS DE CHARLOTTE

Charlotte VERGNE

Le Poney-Club « Les Poneys de Charlotte » propose l'équitation pour tous à partir de 2 ans. Les différentes activités proposées sont : Initiation à Poneys et Chevaux, cours d'équitation, balade à cheval et en calèche, examen fédéral (passage de galop), stage d'1/2 journée et journée d'équitation (pédagogie sur la base de l'éthologie), débourrage selon la méthode éthologique, pension au pré, Poneys games (équitation par le jeu), cours particuliers.

Téléphone : 06 66 82 44 01

Bienvenue à M. et Mme. GIRARD

Jean-Luc et Linda Girard ont repris, le 1er Avril 2012, la boulangerie anciennement tenue par Chantal et Pascal Yvoz. Retour sur un choix de vie. ***La symphonie des pains au quotidien***.

« Un territoire, des hommes, des pains ». Voilà un slogan qui colle parfaitement à la volonté de Jean-Luc et Linda, repreneurs de la boulangerie de notre merveilleuse petite commune Corrèzienne, de se projeter dans un projet professionnel familial, en milieu rural, loin d'une vie urbaine pleine de stress et ne laissant que peu de temps pour la vie privée.

Respectivement responsable commercial dans une agence de vente de logiciels et comptable, Jean-Luc et Linda ne supportaient plus leur mode de vie dans la région de Montbéliard (Département du Doubs). « Après 22 ans dans l'industrie, à travailler dans les bureaux pour les autres, j'en avais assez de ne pas voir mon travail reconnu alors que ma vie privée en pâtissait », insiste Jean-Luc. Avant que Linda ajoute « Moi, j'ai toujours été attirée par le relationnel que je ne retrouvais que trop rarement dans mon métier de comptable ».

Souhaitant revenir à une vie plus harmonieuse et désirant s'inscrire dans un projet professionnel familial, c'est par le biais d'un petit jeu qu'ils décideront de se reconvertir dans la boulangerie. « Nous avons décidé de marquer, chacun de notre côté, sur un bout de papier, la nouvelle activité qui nous plairait. Et du premier coup, nous sommes tombés, tous les deux, sur la même activité de boulanger », se souvient avec le sourire Linda. « J'ai toujours été attirée par les métiers de bouche. Plus jeune, ma grand-mère m'a fait découvrir la cuisine en général, et au fil du temps je me suis intéressée à tout ce qui tourne autour. Et, la boulangerie, le pain, c'est un peu nos racines, le retour aux sources que l'on attendait », explique avec enthousiasme, son mari.

Jean-Luc entame donc un C.A.P. de boulanger à l'E.F.B.P. d'Aurillac, qu'il obtient avec mention, quelques mois plus tard. Parallèlement, ils cherchent une boulangerie à reprendre. Ciblant en priorité la Corrèze, le Lot ou la Dordogne, ils ont un véritable coup de cœur pour la boulangerie de Saint-Germain-Les-Vergnes, qu'ils reprennent au début du printemps dernier. « Nous sommes tout de suite tombés sous le charme de Saint-Germain, ce milieu rural, plein de convivialité, pris dans un environnement naturel et riche en patrimoine », se rappelle Linda l'ancienne Carcassonnaise, originaire de Brive. Avant que Jean-Luc détaille « il y avait deux alternatives, soit s'installer en ville soit en campagne. Nous, nous voulions revenir à la nature, au calme et vivre dans une certaine convivialité. Alors au lieu d'aller en ville, dont les centres sont de plus en plus fermés et difficiles d'accès, nous avons choisi de nous installer à la campagne, où il règne un esprit de convivialité et familial ». Un milieu qui correspond aux attentes de la famille Girard.

Fier de se définir comme un artisan boulanger, Jean-Luc s'attache à travailler exclusivement des produits frais et locaux, pour répondre au mieux aux attentes de sa clientèle. L'objectif est de rester proche des gens, de les accompagner dans leur quotidien. En leur proposant une douzaine de pains différents , du snacking, de la viennoiserie et un peu de pâtisserie couleur locale (flognarde, clafoutis) ou encore un fondant au chocolat « à tomber par terre ». J'ai plusieurs cordes à mon arc. Et puis, les clients peuvent aussi me faire des commandes », explique-t-il. Avant de faire remarquer avec insistance : « Je suis artisan boulanger, je veux mettre mon savoir en application et c'est pour cela que je ne travaille qu'avec des produits frais. Tout est du matin et fait sur place ».

Enfin presque. Si tout n'est pas fait sur place, tout reste au moins local. Dans l'entrée de la boutique, fidèles à leur slogan « Un territoire, des hommes, des pains », les Girard proposent des produits de premières nécessités et un rayon épicerie constitué de productions locales (vins paillés, confitures, salaisons, jus de fruits, miel). « Une proximité et de la qualité qui correspondent à l'envie de partager un plaisir gastronomique », résument Jean-Luc et Linda, qui ne regrettent pour rien leur choix. « Pouvoir concilier ses vies, professionnelle et privée, ce n'est pas facile, mais quand on y arrive, c'est magique ».

Article « La Montagne » du mardi 22 mai 2012.

CiD Ets. SOLEILHAVOUP — Informatique - Electroménager - Electronique - Multimédia

DEPANNAGE - VENTE - NEUF - OCCASION 05.19.07.64.13 - 06.61.04.51.77

CiD est une société spécialisée dans le dépannage et l'assistance informatique, pour les professionnels et les particuliers. A ce titre, les interventions peuvent se dérouler en atelier ou à domicile.

Assemblage de pc sur mesure, initiation-formation informatique, contrats de maintenance, sites web, réparation écran smartphone… sont parmi un large panel de services informatiques proposés.

CiD, c'est aussi la vente de matériels neufs : ordinateur, pc portable, moniteur, imprimante, câble… mais aussi d'occasions réformés et garantis. Vous pourrez trouver ou commander tous types de matériels, d'équipements et d'accessoires en relation avec l'informatique, l'électronique, le multimédia, l'électroménager et la téléphonie.

Société multi-services, CiD propose aussi la vente de l'électroménager : lave-linge, lave-vaisselle, cuisinière… TV, démodulateur, amplificateur audio-vidéo… ainsi que la réparation des appareils.

Horaires et jours d'ouverture de l'atelier*					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h
Sauf cas de dépannage en clientèle.					

Les devis sont gratuits, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

E-Mail : cid@soleilhavoup.fr - Site Web : www.soleilhavoup.fr

Frédéric SOLEILHAVOUP

MAIS AUSSI

LES SAVEURS BIO MARCEL
(ouverture prévue au 1er trimestre 2013)
Gérant : Marcel MARTELLO
Boucherie, Traiteur, Produits Bio
Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

ESPACES VERTS SERVICES
Gérant : David DEYNOUX
Jardinier - Paysagiste
Espaces verts, Création de parcs et jardins
Le Baronnet
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 84 50 94 - Mobile : 06 24 16 31 63
E-Mail : ddeynoux@gmail.com
N° Siret : 511 383 937 00014

(NOM COMMERCIAL À DÉFINIR)
Gérant : Fabien ESTRADE
Restaurant, Pizzas, Bar
Rond Point de Lachamp
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 27 99 27

La société « ***Menuiseries de France*** » vous propose une large gamme de produits de menuiseries intérieures et extérieures, conçue aussi bien pour la rénovation que pour le neuf.
Menuiseries Bois-PVC-Alu-Mixte (Bois et Alu), Portes d'entrées, Vérandas, Volets battants, Volets roulants, Portails, Clôtures, Gardes corps, Automatismes, Portes de garages, Stores intérieurs et extérieurs, Avant toit, toutes ces gammes sont de fabrications Françaises répondant aux normes en vigueur que vous pouvez découvrir dans le hall d'exposition au rond point de Lachamp.
Son personnel de plus de 20 ans d'expérience, saura vous recevoir et vous conseiller pour mener à bien vos projets du devis jusqu'à la pose.
Cette nouvelle entreprise effectue aussi tous dépannages (automatismes, moteurs, vitreries).

Téléphone-Fax

05 55 26 14 50

Horaires d'ouverture
du Lundi au Vendredi
de
8h à 12h et 14h à 18h
Samedi
8h à 12h
(l'après-midi sur RDV)

Gilles DROUILLOUX (Gérant)

RAPPEL : Ce message s'adresse aux différents responsables d'associations. Si vous souhaitez que vos manifestations soient diffusées sur le site internet de la Mairie (annonces et affiches) nous vous invitons à transmettre par mail vos données à l'adresse suivante :

mairiesaintgermain19330-communication@orange.fr

Retrouvez l'ensemble des détails des associations sur notre site internet à la rubrique « Entreprises & Associations ».

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

N°	Noms des Associations	Adresses	☎	Contacts	Repères
1	**Foyer Rural** ***Sections du Foyer Rural :***	La Marronnie	0555 29 44 28	Martine SOULAS	
	1– Club de Marche	Le Perrier	0555 29 36 64	Danielle MAUGEIN	
	2– Club de Tennis	Les Pins	0685 26 51 93	Catherine BOUYOUX	
	3– Club de Tennis de Table	Domingeal	0555 29 42 87 0555 29 02 52	André TREILLE	
	4– Club Informatique	La Jugie	0555 29 35 38 0555 29 31 75	Patrick MORILLEAU	
	5– Club de Scrabble	La Jugie	0555 29 35 38 0555 29 31 75	Patrick MORILLEAU	
	6– Club de Football	Tirelignol 19270 Sainte-Féréole	0555 85 63 39 0622 20 35 27	Jean-Pierre MALISSARD	
	7– Club de Pétanque	La Beylie	0555 29 44 48 0615 62 80 30	Eric MARCOU Jacques FULMINET	
	8– Groupe Folklorique	Les Vergnes	0555 29 40 26	Jean-Pierre DELMAS	
	9– Histoire de Saint-Germain	Domingeal	0555 29 42 87	Sylvie TREILLE	
	10– Club de Cuisine d'Autrefois	Le Leyri	0689 44 23 21	Sylvie BOUYGE	
	11– Club de Gymnastique	Le Perrier	0555 29 37 47	Odette BREUIL	
	12– Club de Basket-Ball	Le Peuch	0683 32 45 21 0555 29 47 46	Nathalie CASTANET Florence CORGNET	
	13– Location de Vaisselle	La Beylie	0555 29 44 48	Eric MARCOU	
	14– Ateliers d'Enfants	Le Marronnie	0555 29 44 28 0555 29 40 26	Martine SOULAS Edith DELMAS	
2	**Société de Chasse**	Chadebec	0555 29 38 22	Jean-Marc FARGES	
3	**Club des Ainés**	Les Huillières	0555 29 32 68	Danielle MANIERE	
4	**FNACA « Anciens d'Algérie »**	Le Chambon	0555 29 32 10	Georges FAURE	
5	**A.I.P.E. « Parents d'élèves »**	Lachamp	0627 48 76 93	Joël LEBON	
6	**Nature, tu nous enchantes**	Les Pins du Vert Bois	0555 29 38 52	Catherine MAURY	
7	**Micro-crèche « Les Petits Loups »**	Le Cayre	0587 49 55 05	Carole MAUSSET	
8	**Comité des Fêtes**	Lacoste - Saint-Mexant	0555 29 40 68	Suzie PEYRAT	

Bilan de la Saison 2011 / 2012 du club de Foot

Pour la saison 2011 / 2012, le club de foot de Saint-Germain avait pour objectif le maintien en 2e Division de district de la Corrèze.
La saison a débuté avec 38 joueurs, tous animés par la même envie ; gagner le maximum de matchs afin d'honorer au mieux le maillot. L'équipe fut entrainée par Martin PEYRAT, et l'équipe B par Jean-Pierre MALISSARD et Marc DELPY.

Bilan sportif - Championnat et Coupe du Centre-Ouest

Championnat :
L'équipe première a terminé 8e de sa poule, lui permettant ainsi d'atteindre son objectif de maintien. Elle compte 6 victoires, 6 matchs nuls et 10 défaites pour un total de 22 matchs. 30 buts ont été inscrits pour 41 encaissés . Le meilleur marqueur fut Sébastien FOURRIER avec 7 buts. Bravo à lui et à l'ensemble de ses coéquipiers qui lui ont permis de réaliser cette belle performance.
L'équipe deux engagée en 5é Division de district de la Corrèze, a quant a elle fini 5e de sa poule. Elle a joué 14 matchs dont 4 victoires, 0 match nul et 10 défaites. Le meilleur marqueur fut Thomas MADUR avec 5 buts inscrits. Bravo à lui et aux membres de son équipe.
Coupe du Centre-Ouest :
L'équipe première a passé 5 tours en battant respectivement les équipes suivantes : Cornil (par forfait), Saint-Victurnien (2e Division - 3 buts à 2), Le Palais Sur Vienne (Promotion Honneur - 1 but à 0), Cognac La Forêt (Promotion de Ligue - 1 but à 0), et enfin Limoges-Lafarge (Promotion Honneur - défaite 1 but à 0). Le meilleur marqueur en coupe fut Maxime CARIOU avec 5 buts. Bravo à lui et à ses copains pour ce beau parcours.
Après la défaite concédée face à Limoges-Lafarge, l'équipe a basculé en Coupe de la Corrèze, jouant contre Ussel (2e Division - défaite 4 à 2).
L'équipe B a participé à la Coupe Maurice Leblanc. Elle a passé 2 tours en battant Chamberet 9 à 2 et en s'inclinant 1 à 0 face à Cornil.
Le meilleur butteur de la saison (Coupe + Championnat) fut Maxime CARIOU avec 10 réalisations.

Le mot de l'entraîneur « Martin PEYRAT »

La saison ne fut pas simple avec beaucoup de blessures à gérer et un petit effectif. Je félicite tous les joueurs pour leur engagement, leur mérite, le respect des consignes et leur bonne humeur qui a permis d'avoir au sein du groupe un climat de convivialité, très important pour la vie d'un club sportif quel qu'il soit. Ils ont porté haut les couleurs du club de la commune et j'ai pour eux une très grande reconnaissance et je tiens à les remercier. Je remercie également tous les supporters et supportrices qui nous ont accompagnés tout au long de la saison, par tous les temps et qui ont partagé toutes les joies et les peines du club. Enfin je remercie les dirigeants actifs sans qui le club n'existerait pas. Je vous informe également que le club a mis en ligne depuis le 1er Juillet 2012 un site internet créé bénévolement par Didier ROCHE. Vous pouvez retrouver sur cette toile, toutes les infos de la vie du club (Composition du bureau, photos d'équipes d'hier et d'aujourd'hui, photos des joueurs, calendrier, classement, vidéos, etc.…).

L'adresse est la suivante : ***www.footsaintgermainlesvergnes.fr***. Alors tous à vos clics….

Debout en haut de gauche à droite : Benjamin LACOMBE, Alexandre BOSDEVEIX, Jérôme VERGNE, Nicolas WERQUIN, Damien MALISSARD, Jérémy LACOMBE, Maxime CARIOU, Vincent VERLHAC, Mathieu HEIMBURGER, Mathieu VERGNE, Thomas MADUR, Clément BELHOMME.
Debout au milieu de gauche à droite : Frank MAUREL, Frédéric GANDEBOEUF, Martin PEYRAT (Entraîneur), Damien MEYNIER, Jean-Pierre MALISSARD, Nicolas CHASSAGNARD (Président), Jean-Philippe OUANA, David PRUNAC.
Accroupis de gauche à droite : Marc LACOMBE (Dirigeant), Marc DELPY (Dirigeant), Audrey DUFOUR (Vice-Présidente), Benjamin SOURIE (Trésorier), Philippe MASSE, Maxime BORDAS, Cyril DUMON, Franck CONET, Jonathan OUANA.
Joueurs absents sur la photo : Ludovic TRÉPARDOUX, Gislain CHASSAGNE, Frédéric CORGNET, Yann PÉJOAN, Adrien RICHARD-DIAGORCE, Florent MALISSARD, Cédric SALLAS, Jean-Luc CLAVEL.
Dirigeants absents sur la photo : Yannick BONHOMMET, Daniel PONS, Marcel MARCOU. *Cliché : Didier ROCHE « Dimanche 11 Mars 2012 »*

Le Samedi - L'inauguration des expositions a ouvert les festivités en présence de M. Peyramard (Conseiller Général), M. Mouly (Sénateur honoraire), M. Penot avec quelques conseillers municipaux et Suzie Peyrat (Présidente du Comité des Fêtes de Saint-Germain). Tous ont félicité les artisans exposants : art floral, collection de rabots, ébénisterie d'art, émaux, bijoux, calligraphie, dessins pointe « Bic », travail du bois, tricot d'art, travail de la céramique et encadrement, broderies main sans oublier le thème « décors et parfums ». Le «trophée du bénévolat » a été remis à Marie-France Vigerie récompensant ainsi de nombreuses années au service d'associations. A l'issue d'une présentation de chacun des exposants, un vin d'honneur a été servi dans le parc de la Mairie.
A 17h, l'orchestre symphonique du conservatoire de Brive, fort de 30 musiciens, a donné un concert sous la direction de Pascal Wyns en l'église, devenue trop petite, devant un public pris sous le charme des voix des sopranos Cécile et Christine. A la tombée de la nuit, le spectacle Russkashow a entraîné le public dans une chaude ambiance des musiques et danses des pays de l'Est et ce dans une salle culture -loisirs comble. La journée fut ponctuée par un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.
Le Dimanche - Dès 6h les brocanteurs se sont installés dans les rues ainsi qu'un marché gourmand sur la Place de la Mairie. A 11h30, le Comité des Fêtes a déposé des gerbes aux monuments aux morts de La Valeyrie et du Bourg en devoir de mémoire. A midi la société Ricard a offert un apéritif à tous qui a été suivi d'un repas champêtre composé par chacun auprès des commerçants du bourg et des stands des métiers de bouche présents sur la Place de la Mairie.
Dans l'après-midi, la Banda « L'Espérance de Juillac » a animé les rues et l'apéritif de clôture.
Le programme de la fête a ravi un public venu nombreux.

Suzie PEYRAT.

Rencontre avec un « Rabovarlophile »

Ébéniste de formation, Claude Léonet a travaillé le bois toute sa vie. C'est donc, tout naturellement, qu'il est devenu un « rabovarlophile », nom du collectionneur de rabots, et qu'il se trouve à la tête de plus de 500 rabots et de 300 outils pour le travail du bois.

Depuis 2006, il parcourt la France et l'étranger pour faire connaître cet outil populaire. Il a mis toute sa ferveur pour réunir, avec intelligence, ces centaines d'objets témoins et pour les mettre en scène.

Les anciens se souviendront et les plus jeunes se demanderont comment cet outil, aussi simple et sophistiqué à la fois, peut être un objet d'art.

Il fait partie d'un patrimoine à valoriser. C'est cette démarche qu'a fait Claude lors de son exposition à la fête annuelle. Vous pouvez consulter sa collection sur son site internet à l'adresse suivant : *www.rabovarlophile.com*

Vous pouvez retrouver toutes les photos ainsi que les vidéos de cette manifestation sur le site internet de la mairie aux rubriques :

⇒ Photos 2012
⇒ Vidéos 2012

ESPACE PHOTOS

JANVIER **FÉVRIER**

Assemblée générale du Club des Aînés
Jeudi 5 Janvier 2012
Salle polyvalente

Vœux du Maire et partage de la Galette des Rois
Samedi 14 Janvier 2012
Salle culture-loisirs

Vœux du Maire et partage de la Galette des Rois
Samedi 14 Janvier 2012
Salle culture-loisirs

Match de 5e tour de la coupe du centre-ouest
Saint-Germain-Les-Vergnes : 0 / Lafarge-Limoges : 1
Stade de Chadebec - Dimanche 15 Janvier 2012

Galette des Rois de la FNACA
Vendredi 20 Janvier 2012
Salle polyvalente

Galette des Rois de la section Basket du Foyer Rural
Samedi 28 Janvier 2012
Salle culture-loisirs

ESPACE PHOTOS

FÉVRIER

Pot de départ suite à une mutation professionnelle de la secrétaire de Mairie « Valérie LANEN »
Samedi 25 Février 2012
Salle du Conseil Municipal

De gauche à droite :
Valérie LANEN, Maryline BERNADOU, Alain PENOT.

Pot de départ de Valérie LANEN (suite)
M. Le Maire, Alain PENOT, a profité de cette occasion pour présenter la nouvelle secrétaire de Mairie « Maryline BERNADOU »

11e Rando du plateau (parcours de 14 kilomètres)
Les Saintes-Germinoises et les Saints-Germinois après l'effort
Parc de la Mairie de Saint-Mexant - Dimanche 26 Février 2012

Cours d'informatique pour toutes et tous, organisés par Patrick MORILLEAU et Laurent MARCOU
Samedi 3 Mars 2012
Petite salle sous la mairie

Les préparatrices des délices :
Suzie PEYRAT, Aline VERGNE.

Le gardien des variétés: Robert BREUIL.

4e Fête de la Pomme Sainte-Germaine
Samedi 3 Mars 2012
Salle culture-loisirs

ESPACE PHOTOS

MARS

Magda PASCAREL (Écrivain), et Alain PENOT.

4e Fête de la Pomme Sainte-Germaine (suite)
Samedi 3 Mars 2012
Salle culture-loisirs

Loto du Foot
Samedi 10 Mars 2012
Salle culture-loisirs

Formation d'Alain Pépit, sur la taille des arbres
Après-midi organisée par l'atelier d'art floral
Parc de la Mairie - Samedi 10 Mars 2012

Loto A.I.P.E. (Association Indépendante des Parents d'Elèves)
Salle culture-loisirs
Samedi 24 Mars 2012

ESPACE PHOTOS

AVRIL MAI

Repas de printemps du Club des Aînés
Au menu : les poulets bio de Mme. FARGES de Chadebec
Salle polyvalente - Jeudi 12 Avril 2012

Compositions florales élaborées
par les membres de « Nature tu nous enchantes »
Salle polyvalente - Samedi 14 Avril 2012

Transfert de poissons de Chadebec à Lachamp
Alexandre DELPY & Thierry LEFEBVRE remettent une carpe à l'eau
Mercredi 25 Avril 2012

Inauguration de la nouvelle boulangerie « La Symphonie des Pains »
M. et Mme. Girard entourés de quelques élus
Lors de la journée portes-ouvertes - Samedi 28 Avril 2012

Bal Trad' organisé par le Foyer Rural
Salle culture-loisirs
Samedi 28 Avril 2012

Journée prévention routière pour la classe de CM2
École de Saint-Germain-Les-Vergnes
Mardi 22 Mai 2012

ESPACE PHOTOS

MAI JUIN

Fête des voisins
Village de « La Jugie »
Samedi 26 Mai 2012

Assemblée générale du Foot
Club-House du Stade de Chadebec - Jean-Pierre MALISSARD
élu nouveau Président - Samedi 26 Mai 2012

Concours national de recherches utilitaires
organisé par le cyno club de Favars
Salle culture-loisirs - Dimanche 27 Mai 2012

Finales Départementales de Ping-Pong
Salle culture-loisirs
Samedi 9 Juin 2012

Finales Départementales de Ping-Pong
Salle culture-loisirs
Samedi 9 Juin 2012

ESPACE PHOTOS

JUIN **JUILLET**

Tournoi Sixte, organisé par le club de foot de Saint-Germain-Les-Vergnes
Samedi 16 Juin 2012
Stade de Chadebec

Fête de l'école, organisée par l'association des parents d'élèves « A.I.P.E. »
Samedi 16 Juin 2012
Aire de loisirs de Chadebec

Marché Villageois et Karaoké organisés par les commerçants et associations de la commune
Samedi 14 Juillet 2012
Salle culture-loisirs

ESPACE PHOTOS

AOUT

Concours de pêche, organisé par le Foyer Rural
Dimanche 5 Août 2012
Étang de Lachamp

Concours de pêche, randonnée pédestre
et exposition de maquettes de bateaux
Dimanche 5 Août 2012 - Étang de Lachamp

ESPACE PHOTOS

AOUT SEPTEMBRE

Marché Villageois et Karaoké organisés par les commerçants et associations de la commune
Samedi 18 Août 2012
Parc de la Mairie

Assemblée Générale des chasseurs
Vendredi 24 Août 2012
Local des chasseurs aux étangs de Chadebec

Repas de la FNACA
Jeudi 30 Août 2012
Salle culture-loisirs

Rentrée scolaire 2012 / 2013
Mardi 4 Septembre 2012
École de Saint-Germain-Les-Vergnes

ESPACE PHOTOS

SEPTEMBRE

Démonstration de multiplication de végétaux par Alain Pépit, professeur au Lycée Horticole de Voutezac
Les élèves présents ont été initiés au bouturage, marcottage et autres techniques de multiplication des végétaux, tout cela dans la bonne humeur.
Samedi 15 Septembre 2012 - Salle polyvalente

Remise des trophées suite aux concours de pétanque de Juillet et Août à l'Aire de Chadebec
Jacques Fulminet et Eric Marcou ont remis 50 trophées dont celui du vainqueur à Mickaël Rodriguez
Samedi 29 Septembre 2012 - Salle polyvalente

Remise de maillots aux joueurs du club de foot par le magasin Intersport de Brive, Groupama et la Société Teixeira
Dimanche 7 Octobre 2012
Club House du Stade de Chadebec

Les préparatrices et préparateurs du repas farcidures, organisé par le comité des fêtes, « plus de 1000 farcidures ont été préparées ».
Dimanche 14 Octobre 2012
Salle culture-loisirs

Pièce de théâtre « Tout va bien Monsieur le commissaire » Adaptation de la pièce de Thierry Franger
par la troupe des « Songe-Malices » de Favars
Samedi 10 Novembre 2012 - Salle culture-loisirs

ESPACE PHOTOS

NOVEMBRE

Concours de belote organisé par le Foot
Samedi 24 Novembre 2012
Salle culture-loisirs

Repas de la FNACA
Dimanche 25 Novembre 2012
Salle polyvalente

L'atelier floral « NATURE, TU NOUS ENCHANTES » de Saint-Germain-Les-Vergnes, sous l'impulsion de leur animatrice Yvette MONTAGNÉ a organisé une journée stage qui était animée par un Professeur d'Art Floral International, Marie-Marguerite DESSENS
Dimanche 25 Novembre 2012 - Salle culture-loisirs

ESPACE PHOTOS

DÉCEMBRE

Téléthon, organisé par le comité des fêtes
Les randonneurs au départ
Samedi 8 Décembre 2012

5e Marché de Noël
Salle du tennis couvert
Samedi 15 Décembre 2012

5e Marché de Noël
Salle du tennis couvert
Samedi 15 Décembre 2012

Noël de l'école
Salle culture-loisirs
Samedi 15 Décembre 2012

Noël de l'école
Salle culture-loisirs
Samedi 15 Décembre 2012

Messe de Noël en l'Église de Saint-Germain-Les-Vergnes
Crèche réalisée par Michel PEYRAT
Lundi 24 Décembre 2012

Messe de Noël en l'Église de Saint-Germain-Les-Vergnes célébrée par l'Abbé BÉZANGER
avec la participation du Groupe Folklorique « Les Vergnassous » et du Maire, Alain PENOT à la Trompette
Lundi 24 Décembre 2012

En haut de gauche à droite : Ernest DAUDY, Fernand MONTAGNAC, Baptiste BRUNIE, Georges BOCH, André VERGNE, René VALADE, Alphonse BOSSOUTROT, BLANCHARD, BLANCHARD.

Au milieu de gauche à droite : M. TERRIOU (Instituteur), Louis VERGNE, Mario CARVAGEAL, Louis DUPUY, Pierre FARGES, ? , ? , Jean FILLIOL, Eugène BOSSOUTROT, Jean DRULLIOLE, Marcel DRULLIOLE.

Assis de gauche à droite : Louis BRUNIE, René ROCHE, Lucien BORDAS, BOURDET Sylvain, Raymond DAUDY, Clément BÉZANGER, Pierre VERNAT, André BOUCHAREL, Jean BOUYGE.

Merci à Clément BÉZANGER, Jeannot FILLIOL, Marthou ROL et André VERGNE.

ESPACE PHOTOS
COMMÉMORATIONS & CÉRÉMONIES

Célébration du 50e Anniversaire du cessez-le-feu
de la Guerre d'Algérie (FNACA)
Place de la Mairie - Samedi 19 Mars 2011

Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945
Place de la Mairie
Mardi 8 Mai 2012

Cérémonie en l'honneur des fusillés de La Valeyrie du 21 Juillet 1944
Eugène BOSSOUTROT, Paul CAMUS, Henri RITTER, Robert URIOT
Stèle de La Valeyrie - Samedi 21 Juillet 2011

Stèle Place de la Mairie

Stèle de La Valeyrie

Cérémonie de l'Armistice du 11 Novembre 1918
Place de la Mairie
Dimanche 11 Novembre 2012

« DEVOIR DE MÉMOIRE »

Anniversaire du massacre de Lachamp-La Valeyrie - Évocation du 21 Juillet 1944

Comme chaque année, ce 21 juillet, nous venons nous recueillir et fleurir ce monument commémorant ce même jour de 1944 de sinistre mémoire au cours duquel de jeunes résistants « sans arme » furent lâchement abattus par l'occupant nazi, défigurés ensuite par leurs valets de la milice*.

Eugène BOSSOUTROT, Paul CAMUS, Henri RITTER et Robert URIOT : vos noms resteront à jamais gravés dans la pierre afin que s'en souviennent les générations futures et qu'elles ne soient pas abusées par d'indignes falsificateurs.

A cet effet, les témoignages de personnes ayant vécu cette dramatique journée ont été recueillis et déposés notamment au musée de la Résistance. Nous allons les rappeler afin qu'aucune contestation ne soit possible, que leurs sacrifices ne soient pas salis par une minorité de nostalgiques d'idéologie scandaleuse.

« Après la signature de l'Armistice par Pétain et la honteuse poignée de main de Montoir entre lui et Hitler, l'Alsace et la Lorraine furent annexés par l'Allemagne. De nombreux lorrains patriotes fervents refusèrent d'opter pour l'Allemagne et furent expulsés de chez eux avec juste le strict nécessaire.

C'est ainsi que le 23 novembre 1940, les habitants du village mosellan de Couture furent expulsés avec le Maire M. Picot arrivant à Sainte-Féréole où ils trouvèrent refuge dans la commune jusqu'à la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945. Ces ardents patriotes furent les premiers à rejoindre le petit groupe de résistants locaux.

Le 8 juin 1944, par manque d'armement, n'ayant pu être incorporés aux unités de l'Armée Secrète qui attaquaient la Das Reich, ils revinrent à Sainte-Féréole en attendant d'être rappelés.

Le 20 juillet un sergent d'active, lorrain également, vint les chercher pour les conduire au camp de Saint-Mexant commandé par le lieutenant Dargenson (Commandant David). Le 21 juillet au matin, au lieu de suivre l'itinéraire qui leur avait été indiqué (Lajoinie, La Buge, Chanteix, Saint-Mexant) ils prirent la route sur laquelle nous nous trouvons.

Prévenus par Mme. Pierrefitte de Sainte-Féréole que la milice se trouvait dans le bourg, ils n'en continuèrent pas moins leur chemin.

La Werhmacht venant de Lachamp après avoir abattu Eugène Bossoutrot jeune FTP brûla la maison de ses parents, lesquels furent emmenés en prison à Limoges et torturés, alors que la milice venant de Brive La Gaillarde rattrapait le groupe ici à La Valeyrie. Paul Camus, jeune instituteur parisien, Henri Ritter et Robert Uriot du village de Coutures après avoir été poursuivis et arrêtés, furent atrocement massacrés, avant d'être achevés par ces miliciens français formés par la dictature de Pétain pour traquer et tuer d'autres français patriotes, dans un seul but, maintenir un état fasciste en France et abolir définitivement la république ».*

De Gauche à Droite :
Roger BOUILLAGUET (Membre du Conseil Départemental de l'ONAC), Sylvain TREILLE (Ancien Combattant), Armand BOUCHETEIL et Albert UMINSKI (Anciens Combattants et Co-auteurs du texte ci-joint).

L'occupant devait se rendre quelques jours plus tard à la résistance : La Corrèze fut ainsi le premier département métropolitain à être libéré exclusivement par le maquis, qui libéra également les époux Bossoutrot à Limoges. Beaucoup de jeunes résistants comme eux avaient 20 ans et parfois moins encore. Leurs noms doivent rester dans les cœurs de notre jeunesse et dans les pierres de notre histoire.

Les années passent et nous aussi.

Au nom de la résistance, mon ami Albert Uminski et moi-même venons de vous donner lecture d'un document authentique qui doit rester dans les mémoires. Il répondra aux questions que pourront se poser les générations futures quant à l'édification de ce monument, œuvre d'un résistant de la commune.

Nous souhaitons qu'il soit conservé en mairie pour être lu à chaque anniversaire par une personne qui portera ainsi le flambeau de nos martyres morts pour la liberté.

Le 21 juillet 2003.
Co-auteurs,
Armand Boucheteil, Albert Uminski.

***Milice :** Organisation politique et paramilitaire française créée le 30 janvier 1943 par le gouvernement de Vichy pour lutter contre la Résistance, qualifiée de terroriste. Supplétifs de la Gestapo et des autres forces allemandes, les miliciens participèrent aussi à la traque des Juifs, des réfractaires au STO et de tous les déviants dénoncés par le régime de Vichy et les collaborateurs parisiens. C'était aussi la police politique et une force de maintien de l'ordre.

* **FTP :** Francs-Tireurs et Partisans.

Abbé Pierre FAURIE - (1911-1991)

Alexis, Marie, Pierre FAURIE est né le 17 août 1911 dans la commune de Saint-Bonnet-Elvert (Corrèze) dans la maison familiale au lieu dit « Le Soustre ». Il est le deuxième d'une fratrie de 5 enfants. Il avait deux frères : Léon (l'aîné), Louis et deux sœurs Marie et Louise. Il est le fils d'André FAURIE et de Léonie BÉTAILLOULOUX. Ses parents étaient agriculteurs.

Pierre FAURIE vécut à Saint-Bonnet-Elvert, jusqu'à l'âge de 11 ans, et il prit ensuite la direction d'Ussel où il entra au Petit Séminaire (École Notre Dame). Il y décrochera son certificat d'études et son baccalauréat. Il fut ordonné prêtre à la fin de ses études.

Pierre FAURIE à 17 ans

Il prit ensuite la direction de Paris, pour faire son service militaire en tant qu'infirmier. Après être passé sous le drapeau il reprit la direction de la Corrèze, à Brive-La-Gaillarde, au Lycée Bossuet où il enseigna le Français et le Latin pendant deux ans.

Après cet épisode d'enseignement scolaire, il prit la direction de Lamazière Basse (Haute-Corrèze) où il fut nommé prêtre pour la première fois. Il y exerça jusqu'à l'arrivée de la seconde guerre mondiale.

Pendant cette page noire de l'histoire, il fut prisonnier dans un camp de travail en Allemagne car il appartenait à la Résistance. Il fut libéré par anticipation pour rentrer en France dans un régiment en tant qu'infirmier (voir la photo ci-dessous à droite). Il y terminera la guerre.

Après ces évènements tragiques, il prit la direction de Saint-Germain-Les-Vergnes où il reprit ses fonctions de prêtre qu'il exercera de 1945 à 1991. Il oeuvra dans notre commune pendant près d'un demi-siècle. Il était apprécié par de nombreuses familles qu'il venait voir toujours avec un panier bien garni de chocolats, vins, confitures, sirops, qu'il confectionnait. Tous les enfants du village appréciaient ce serviteur de Dieu. Pendant la messe, il faisait une séance vidéo où il passait « Perlimpinpin ». Il avait une grande passion pour la photo et avait pour habitude d'inscrire au dos de chacune la date, le lieu et la description. Il a pris pendant sa longue vie des milliers de clichés.

L'Abbé Faurie décéda chez lui au Presbytère (actuelle Mairie) le 5 octobre 1991 à l'âge de 80 ans. Il repose dans le caveau famillial à Saint-Bonnet-Elvert.

Une plaque souvenir fut posée en sa mémoire dans l'enceinte de l' Église de la commune.

Saint-Germain-Les-Vergnes lui adresse une reconnaissance éternelle pour tout le bien qu'il a fait et donné autour de lui.

Abbé Pierre FAURIE, au Régiment pendant la seconde Guerre Mondiale (1er Soldat assis en partant de la gauche)

Informations recueillies par Didier ROCHE, le Mardi 7 Août 2012 chez sa belle sœur Marie-Paule FAURIE dit Paulette et son filleul Antony FAURIE (Maire de Saint-Bonet-Elvert) au lieu dit « Le Roux » sur la commune de Saint-Bonnet-Elvert. Un grand merci à eux pour tous ces précieux renseignements.

<u>Petite anecdote de Didier ROCHE</u> : Je me souviens, je devais avoir 14 ou 15 ans, nous étions partis tous deux une semaine en vacances au Monastère de Notre Dame des Neiges (Ardèche). Passé Aurillac, il s'arrêta et me dit en me faisant un clin d'oeil « Allez gamin, prends le volant, nous ne risquons rien le bon Dieu est avec nous » Je pris donc, tout excité, les reines de la Citroën Visa « beige clair » et nous voilà repartis sillonner les routes touristiques de France. Nous étions passés par Le Lioran, Murat, Saint-Flour (arrêt pour une séance photos au Viaduc de Garabit), Mende, Langogne et le terminus « Saint-Laurent-Les-Bains » en plein cœur des Cévennes et du Pays de la bête du Gévaudan.

Nous n'avons jamais rencontré de problème, ni un seul gendarme. Il m'avait fait conduire toute la semaine en me faisant découvrir des lieux insolites tels que le Mont Gerbier de Jonc (endroit où la Loire prend sa source), L'Auberge de Peyrebeille (lieu connu pour son Film avec Fernandel « L'Auberge Rouge » histoire authentique), La vierge Rouge du Puy en Velay (Haute-Loire), le magnifique village de Sainte-Énimie en plein cœur des Gorges du Tarn, et pleins d'autres endroits magnifiques et chargés d'histoire. J'avais eu également le privilège de visiter avec lui la bibliothèque du Monastère de Notre Dame des Neiges (endroit réservé exclusivement aux hommes d'église) où j'avais pu feuilleter des grimoires datant du XV et XVIe siècles, retraçant la vie des moines trappistes. (ouvrages exceptionnels et très bien conservés).

Avant de partir, il avait rempli le coffre de la voiture de délices qu'il allait ensuite distribuer dans les familles. Merci pour tout mon Père.

Je pense que pleins de « gamins » se reconnaîtront dans cette petite histoire.

Abbé FAURIE célébrant une profession de foi Église de Saint-Germain-Les-Vergnes - 17 Mai 1981

Une rubrique photos lui est consacrée sur le site internet de la Mairie (Rubrique « Photos & Vidéos », sous-rubrique « Abbé Pierre FAURIE »).

Marie-Paule FAURIE, Didier ROCHE, Antony FAURIE

HOMMAGE & RÉUSSITE

JÉRÉMY FADAT, JOURNALISTE SPORTIF

Jérémy Fadat (29 ans) est originaire de Saint-Germain-Les-Vergnes, où vit une partie de sa famille et notamment ses parents. Il est journaliste professionnel à Midi Olympique, un bi-hebdomadaire national consacré au rugby. Pour nous, il retrace son parcours et explique en quoi consiste aujourd'hui son quotidien.

D.R. : Quels sont tes liens avec Saint-Germain-Les-Vergnes ?

J.F. : Toute ma famille du côté paternel est originaire de Saint-Germain. Quand j'étais jeune, nous habitions à Brive avec mes parents mais nous nous y rendions presque tous les week-ends pour voir mon grand-père Albert, qui était agriculteur, et ma grand-mère Marguerite. Après leur décès, nous avons repris la maison familiale à Saint-Germain-Les-Vergnes, au lieu dit « Le Bois Lescure ». J'avais 14 ans. J'y ai donc vécu jusqu'à l'âge de 18 ans, avant de partir en faculté à Limoges. Aujourd'hui encore, outre mes parents, Claude et Annie, mes oncles et tantes du côté paternel mais aussi maternel y vivent. Tout comme mon cousin, Stéphane Laval, dont j'ai toujours été très proche. J'habite aujourd'hui à Toulouse et j'essaye de revenir de temps en temps voir mes proches mais aussi prendre l'air corrézien à Saint-Germain.

D.R. : Quel a été ton parcours scolaire et universitaire ?

J.F. : J'ai effectué mon école maternelle et primaire à Rivet , à Brive. Puis le collège à Jean Moulin. J'ai ensuite intégré le lycée d'Arsonval, en filière littéraire, où j'ai obtenu mon Bac avant d'entamer des études de Lettres Modernes à l'université de Limoges. Après avoir acquis une licence, je suis parti en école de journalisme à Blagnac, dans une banlieue toulousaine, où j'ai décroché mon diplôme supérieur de journalisme.

D.R. : Ton goût pour le journalisme a-t-il toujours été prononcé ?

J.F. : Absolument. J'ai toujours été attiré par ce secteur. Je crois qu'étant jeune, je rêvais, comme beaucoup de gamins, de devenir footballeur professionnel. Quand j'ai compris, rapidement, que je ne le serai pas, j'ai dû choisir le domaine qui permet de s'approcher quotidiennement de ce monde (rires)… Plus sérieusement, j'ai toujours aimé commenter et analyser les choses, les événements qui m'entourent. Mon goût pour l'écriture, ou pour toute forme d'expression, est aussi prononcé depuis longtemps. J'ai donc dirigé mes études dans l'espoir d'entrer un jour en école de journalisme. Quand j'étais à l'université, je jouais au football à Tulle et j'avais commencé à rédiger les résumés de nos matchs pour La Montagne. Une fois débarqué à Blagnac, j'ai pu, grâce à différents stages, intégrer plusieurs rédactions et découvrir à la fois ce métier et ce milieu.

D.R. : Quelles ont été tes différentes expériences ?

J.F. : Elles ont été très diversifiées puisque j'ai travaillé sur tous les supports différents. En télé, j'ai effectué un stage à LCI et à L'équipe TV. J'ai aussi travaillé pour une télévision locale sur Internet à Toulouse dans laquelle j'ai présenté des émissions en direct. En radio, j'ai fait un stage à l'antenne de France Info / France Inter à Toulouse. Dans la presse écrite, j'ai été stagiaire à la Dépêche du Midi puis à Toulouse Mag, un mensuel d'actualité générale. C'est cette expérience qui m'a permis de prendre mon envol puisque mon rédacteur en chef de l'époque, satisfait de notre collaboration, m'a proposé d'effectuer un remplacement puis d'être pigiste longue durée alors que j'étais toujours à l'école de journalisme. En 2007, j'ai aussi bossé sur la Coupe du monde de rugby en France en tant que reporter pour une agence de presse. Enfin, durant l'été 2008, j'ai été stagiaire sur le site Internet de Midi Olympique, à savoir Rugbyrama.fr, pendant deux mois. Jacques Verdier, le directeur des publications de Midi Olympique, m'a demandé fin août de demeurer pigiste pour le site. J'y ai travaillé chaque week-end jusqu'en février 2009. Il m'a alors proposé un remplacement. Je ne suis jamais parti… J'ai d'abord été correspondant permanent, puis pigiste permanent et j'ai été embauché en CDI en septembre 2011.

D.R. : En quoi consiste ton travail au quotidien ?

J.F. : Je continue à travailler quotidiennement pour le site Internet Rugbyrama.fr, dont je suis devenu l'un des référents permanents. Mais depuis deux ans et demi, j'ai également intégré la rédaction du journal. Nous sommes un bi-hebdomadaire national, numéro un sur le rugby en France. Mes jours de repos étant le jeudi et vendredi, je travaille sur les deux journaux, celui du vendredi mais aussi celui du lundi. Dans le premier, nous présentons les matchs du week-end et dans le deuxième, nous effectuons les comptes rendus et analyses de ces rencontres, toujours avec l'ambition de se démarquer de la concurrence, de demeurer les spécialistes de ce sport. Outre les pages matchs, je participe aussi à l'élaboration des dossiers et à l'écriture des portraits et reportages. Enfin, une grande part de notre métier consiste à récolter des informations brutes, donc de nouer des relations de confiance avec les acteurs de ce sport et l'entourage des clubs dans l'espoir de sortir des « scoops ». Concrètement, je suis en déplacement tous les week-ends puisque chaque samedi, je couvre un match. En fait, chaque journaliste est responsable d'une équipe et la suit sur toutes les rencontres, partout en France. Après avoir suivi le C.A. Brive, mon club de cœur, pendant deux saisons, je suis devenu responsable de l'U.S.A. Perpignan depuis l'été dernier et la relégation de Brive en Pro D2. J'ai aussi intégré la cellule « XV de France » du journal il y a un an, ce qui me permet de fréquemment me rendre à Paris quand les Bleus y sont en stage et m'a offert le privilège de couvrir de nombreux matchs de l'équipe de France au Stade de France et à l'étranger. Je me suis par exemple rendu au Pays de Galles, en Italie ou en Ecosse.

Jérémy FADAT et Didier ROCHE
où leur passion se conjugue au « Rugby »

D.R. : Quel est ton plus beau souvenir ?

J.F. : J'ai couvert la finale du Top 14 2010-2011 entre Toulouse et Montpellier, une demi-finale de H-Cup (Coupe d'Europe) entre le Leinster et Toulouse à l'Aviva stadium de Dublin ou des matchs du Tournoi des 6 Nations. Murrayfield, à Edimbourg, avec le fameux hymne écossais (The Flowers of Scotland) m'a beaucoup marqué. Le plus beau stade que j'ai vu, c'est le Millenium Stadium, en plein cœur de Cardiff, une enceinte et une ambiance exceptionnelles. Mais le plus grand souvenir, cela reste le stade Flaminio à Rome en mars 2011 pour la première défaite du XV de France contre l'Italie en match officiel. Journalistiquement, c'était un moment unique. Couvrir à la fois le bonheur démesuré des Transalpins et la détresse des Français… Surtout, ce revers était totalement inattendu et je me rappelle des conférences de presse où tout le monde se lâchait côté français, de joueurs qui, « en off », émettaient de sérieuses critiques. Nous n'avions pas beaucoup dormi, mais professionnellement, c'était extrêmement excitant. C'est pour ce genre d'expérience qu'on choisit ce métier et qu'on ne le regrette pas.

Propos recueillis par Didier ROCHE.

HOMMAGE & RÉUSSITE

ARNAUD MADUR, INGÉNIEUR-CHERCHEUR AUX ÉTATS-UNIS

Jean, Marie-Rose, Arnaud et Hélène MADUR.

De Saint-Germain-Les-Vergnes à la Californie

Mercredi 26 décembre 2012, M. et Mme. Madur du hameau des Vergnes ont eu l'amabilité de nous recevoir chez eux où nous avions donné rendez-vous à leur fils Arnaud en présence de son épouse Hélène afin de nous parler de son parcours atypique, qui l'a conduit à 26 ans en Amérique de l'ouest tout proche de San-Francisco et de la Silicon Valley « pôle d'excellence des industries de pointe » où sont nées des multinationales comme Microsoft, Apple, Google, les studios Pixar et tant d'autres. Arnaud a aujourd'hui 32 ans.

Arnaud est un enfant de la commune. Il a commencé sa scolarité à l'école de Saint-Germain. A cette même époque il porte également les couleurs du club local de foot et ce jusqu'à l'âge de 25 ans.

Il poursuit ensuite sa scolarité au collège Clémenceau de Tulle. Brevet en poche, il prend la direction du lycée Cabanis de Brive où il obtient son baccalauréat S.T.I. (Sciences et Technologies Industrielles). Il intègre ensuite un cursus supérieur (maths sup et maths spé) préparatoire aux grandes écoles. Il réussit avec succès ce passage lui permettant d'intégrer l'Institut National Polytechnique de Lorraine (I.N.P.L.) se situant à Nancy où il rencontre sa future femme Hélène. Au terme de ses études supérieures, il réalise une thèse sur la « contribution à la métrologie magnétique des multi-pôles d'accélérateurs : les quadrupôles du Synchroton SOLEIL », qui valide un Doctorat en génie électrique (niveau Bac + 8).

Une fois ses études terminées Arnaud rejoint Hélène aux États-Unis pour prendre un poste d'ingénieur-chercheur au sein du Laboratoire National « Ernest Orlando Lawrence » de Berkeley » en Californie. Le laboratoire de Berkeley est financé par le « Département de l'Énergie Américain » qui emploie plus de 4300 personnes. C'est l'équivalent en France du C.E.A. de Saclay (Commissariat à l'Énergie Atomique).

Aujourd'hui il dirige une équipe de chercheurs qui optimise les faisceaux lumineux provenant d'accélérateurs de particules appelés « Synchrotons ». Cette lumière est utilisée pour diverses industries et laboratoires de recherche. Son travail l'emmène régulièrement à voyager dans différents pays dont la Chine et plus précisément à Shanghai.

Arnaud et sa femme ont trois semaines de vacances par an et profitent de ces moments pour rendre visite à leurs familles respectives ; la Corrèze pour Arnaud et la Haute-Savoie pour Hélène. Merci à eux d'avoir pris le temps de nous recevoir. Nous leur souhaitons une vive réussite.

Propos recueillis par Alain PENOT et Didier ROCHE.

Séniors, pour votre sécurité ayez les bons réflexes !

- Ne restez pas seul (e). Gardez le contact et participez à la vie de votre commune.

- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.

- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.

- Bénéficiez de l'opération « tranquillité séniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.

- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.

- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.

- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.

- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).

- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide « Séniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site

www.interieur.gouv.fr

AUTRES INFOS

GUIDE UTILE

Organisme	Adresse	☎
MISSION LOCALE	25 Quai Gabriel Péri BP 196 19000 TULLE	0555 26 92 21
INSTANCE DE GÉRONTOLOGIE	Mairie de Saint-Mexant Le Bourg 19330 ST-MEXANT	0555 29 30 03
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE « SSIAD »	Le Bourg 19560 SAINT-HILAIRE PEYROUX	0555 22 14 04
ASSOCIATION INTERCANTONALE D'AIDE À DOMICILE	Avenue Puy du Jour 19150 LAGUENNE	0555 26 86 81
CCAS	Mairie Le Bourg 19330 ST-GERMAIN	0555 29 32 33
CENTRE DE LOISIRS LOU LOUBATOU	Le Bourg 19330 CHANTEIX	0555 29 44 65

HORAIRES DE PASSAGES (MATIN ET SOIR) DU BUS SCOLAIRE

Jours de fonctionnement
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Lieux dits	Matin	Soir
Les Tourennes	07H50	17H35
Le Peuch	07H55	16H40
École Primaire	08H06	16H30
Le Cayre	08H12	16H50
Vaux	08H19	16H59
La Maronnie	08H22	16H55
Laborde	08H26	17H07
La Clauzade	08H35	17H12
Lachèze	08H41	17H20
Le Bois Lescure	08H44	17H23
Les Chevailles	08H47	
Les Vergnes	08H51	17H27
École Primaire	08H56	16H45

DÉCHETTERIE DE TULLE

Zone Industrielle de Mulatet - 19000 TULLE - Téléphone : 05 55 20 36 85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	9h à 12h
Après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h

PLATEFORME DE COMPOSTAGE

Les Bois Noirs - 19330 SAINT-MEXANT - Téléphone : 05 55 29 48 93

Matin	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	Fermée

Évolution du nombre des permis de construire (Maison d'habitation)
Commune de Saint-Germain-Les-Vergnes

2008	6
2009	6
2010	10
2011	1
2012	5
Moyenne sur les 5 dernières années	**5,6 / An**

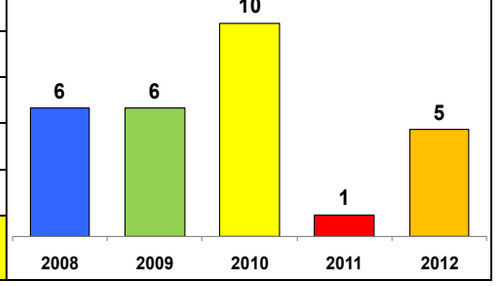

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Une attestation de recensement leur sera délivrée.
Ce document devra être conservé car il sera demandé pour l'inscription à des examens et même pour la conduite accompagnée.

www.defense.gouv.fr *(Rubrique JDC)*

Célébrations des Messes

Nous vous rappelons que les messes ont lieu en l'église de Saint-Germain-Les-Vergnes tous les 1er Dimanches de chaque mois à 9H30. Elles sont célébrées par l'Abbé Dubernard.

. ***Messe de Pâques*** : Samedi 30 Mars 2013 à 20h30.

. ***Messe de Noël*** : Mardi 24 Décembre 2013 à 21h.

AUTRES INFOS

Heures d'ouverture du Bureau de Poste

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Jeudi

9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h00

Samedi

9h00 - 12h00

Heures des levées du courrier

Lundi au Vendredi : 16h00 et Samedi : 12h30

Téléphone : 05 55 29 32 90

Conseiller Financier : 05 55 29 45 23

Container à textiles

Depuis le 1er août 2012, un container à textiles est disponible, à côté de celui des journaux, à proximité du parking de la salle culture-loisirs.
Vous pouvez y déposer des vêtements propres, chaussures, articles de maroquinerie, linge de maison.

TARIFS 2013 DU SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

⇒ **FORFAITS BRANCHEMENTS**

- Forfait de 0 à 5 mètres sans traversée de route : 746,43 € HT soit 892,73 € TTC
- Forfait de 0 à 5 mètres avec traversée de route : 1 089,72 € HT soit 1 303,30 € TTC
- Pour les branchements supérieurs à 5 mètres avec ou sans traversée de route : 15,76 € HT soit 18,84 € TTC.

⇒ **FORFAIT REMPLACEMENT D'UN COMPTEUR GELÉ**

- 80,00 € HT soit 95,68 € TTC

⇒ **TARIF HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE**

- 35,00 € HT soit 41,86 € TTC.

⇒ **ABONNEMENT : 86,00 € HT**
⇒ **LOCATION DU COMPTEUR : 1,70 € HT**
⇒ **MÈTRE CUBE D'EAU CONSOMMÉ : 1,22 € HT**
⇒ **REDEVANCE AGENCE DE BASSIN : 0,06 € HT**
⇒ **POLLUTION : 0,30 € HT**

M3	Nombre de foyers	%
0 à 100	229	47 %
101 à 200	183	37 %
201 à 300	50	10 %
301 à 500	20	4 %
501 à 1000	6	1 %
+ de 1000	5	1 %

SYNDICAT MIXTE
DES EAUX DU MAUMONT
8, Rue des Sources
19330 FAVARS
(Bureaux fermés le mercredi après-midi)
0555 29 45 10

Quelques chiffres

(d'après le relevé fourni par le Syndicat mixte des eaux du Maumont)

Consommation d'eau 2012
Commune
de
Saint-Germain-Les-Vergnes

Nombre d'abonnés au réseau : 531
Nombre de compteurs relevés : 493

Consommation totale d'eau
67 546,80 M3
soit une moyenne de consommation d'eau par compteurs relevés de 137,01 M3

Coût global TTC : 139 918.50 €
soit une facture moyenne par abonné de : 263,50 € TTC

Répartition de la consommation d'eau en M3 des foyers de Saint-Germain-Les-Vergnes ayant eu un compteur d'eau relevé en 2012

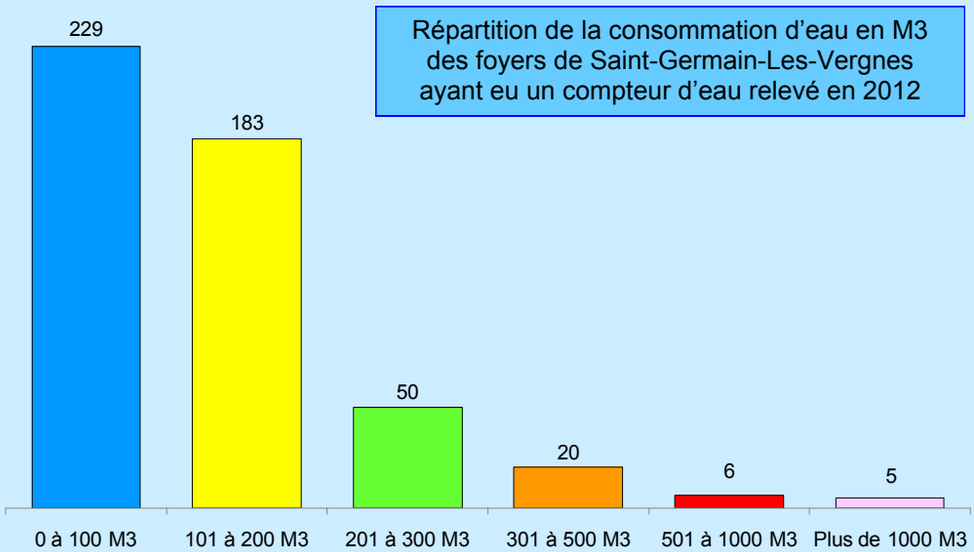

Ayan « Des Forêts Corrèziennes » vice championne d'Europe

Les 1er et 2 décembre 2012, à Vytina en Grèce, s'est déroulé le Championnat d'Europe des setters anglais sur bécasses. Ayan « Des Forêts Corrèziennes » appartenant à Jean-Michel Sourie et André Combes a remporté le titre de vice-championne d'Europe femelle pour la 2ème année consécutive.

Ce titre s'ajoute aux nombreuses récompenses obtenues durant toute la saison par les autres chiennes de l'élevage des Forêts Corréziennes : Calie, Colette, Elite. Ces différents prix récompensent 15 années de sélection : félicitations à Jean-Michel SOURIE !

Vaux

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

www.elevage-des-forets-correziennes.com

☎ 05 55 29 38 04

Jean-Michel SOURIE et Ayan

Pluviométrie du plateau des 3 dernières années (valeurs exprimées en millimètres et par mois)
Données relevées à la station de traitement de Saint-Mexant

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total par an	Moyenne par an
2010	99,50	48,50	98,50	50,00	100,50	183,20	42,50	35,50	89,00	97,00	165,00	84,00	1093,20	91,10
2011	57,00	56,00	39,00	17,00	41,50	66,00	154,00	85,00	19,20	65,50	75,50	254,00	929,70	77,48
2012	76,00	11,00	41,50	252,50	91,00	80,00	82,50	28,00	47,50	104,50	107,00	45,00 au 13/12	966,50	96,65

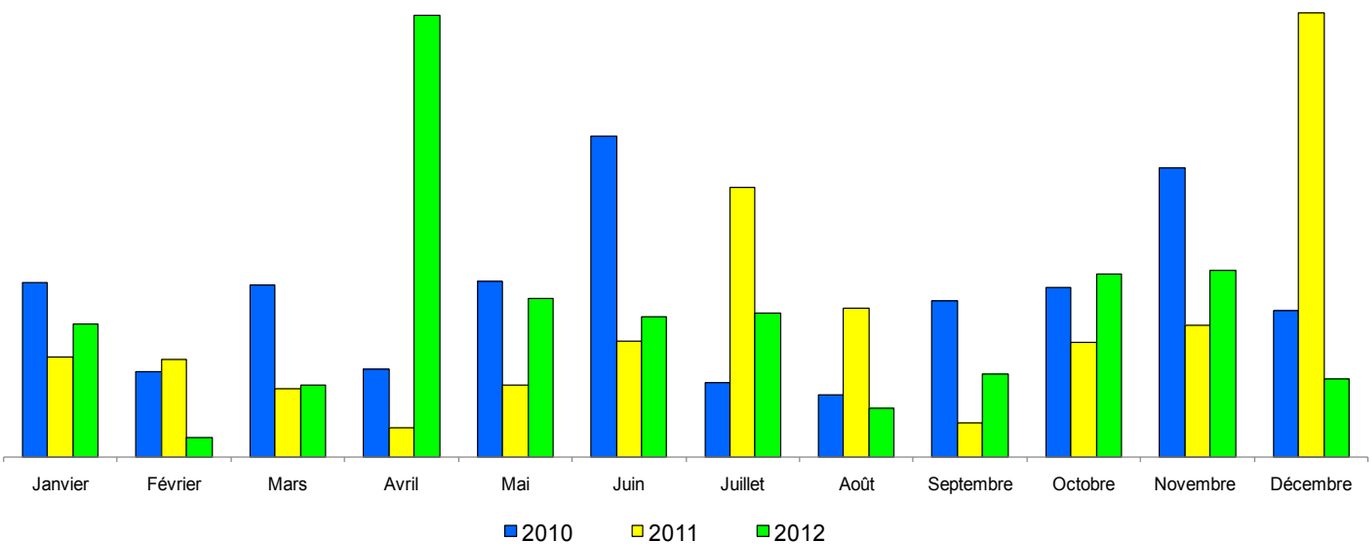

1er Thème : Développer le sport, la culture et l'économie

La mairie intervient pour développer le sport et la culture

Une commune où les habitants aiment vivre, c'est un endroit où ils peuvent aussi faire du sport, s'amuser et se cultiver. C'est pourquoi, de la piscine au stade municipal, en passant par la bibliothèque, la mairie construit et entretient beaucoup d'équipements collectifs que tu utilises.

Ces équipements sont mis à la disposition du public et des nombreuses associations. En effet, dans chaque commune, il existe des associations qui réunissent des personnes pratiquant une même activité : un club de foot, un atelier de théâtre, etc…

Organiser des fêtes et favoriser le tourisme

L'animation est différente d'une commune à l'autre. Elle tient compte de sa taille et de ses atouts touristiques. La mairie peut apporter une aide efficace dans ce domaine, par exemple :

- en construisant une salle des fêtes,
- en participant à l'organisation de spectacles sons et lumières et de feux d'artifices,
- en exploitant des installations touristiques comme un plan d'eau ou des chalets.

Attirer les industries et les commerces

Les entreprises représentent une richesse pour la commune. Elles offrent du travail aux habitants et elles apportent de l'argent.
Pour accueillir des usines, des magasins, des commerces, la mairie va aménager son territoire :

- elle peut créer une zone industrielle ou artisanale et vendre ensuite ses terrains aux entreprises pour qu'elles s'installent,
- elle peut rénover le centre ville ou centre bourg, par exemple avec une rue piétonne pour développer le commerce,
- elle va proposer aux commerçants des emplacements sur les trottoirs ou les places publiques pour les marchés.

2e Thème : La mairie fait son budget chaque année

Chaque année, la mairie prévoit ses recettes

Maintenant que tu connais quelques actions de la commune (sport, culture, économie), tu te doutes que tout ceci coûte cher. D'où provient l'argent qui va financer ces activités ?

Il existe 4 « sources » principales d'argent :

- les impôts locaux versés chaque année par les habitants et les entreprises. Ils sont composés de :

⇒ la « taxe d'habitation » pour les personnes habitant dans la commune,

⇒ la « taxe foncière » pour les propriétaires de terrains, maisons ou d'immeubles,

⇒ la « cotisation économique territoriale (CET) » pour les entreprises.

- les aides de l'État qui reverse aux communes une subvention liée au nombre d'habitants,
- les revenus divers de différents services payants (entrées à la piscine, inscriptions à la crèche, etc…),
- les emprunts que la commune peut demander auprès d'une banque.

Chaque année, la mairie calcule ses dépenses

La mairie commence par compter les dépenses « obligatoires ». Par exemple, il faut bien payer le personnel, le fonctionnement de l'école, le ramassage des ordures, rembourser les emprunts aux banques.

Avec l'argent qui reste (s'il en reste !), la mairie va faire des choix. Elle ne peut pas tout faire au même moment : construire la même année une école et une piscine coûte trop cher. La mairie est donc obligée de définir ses priorités :

- va-t-on agrandir l'école primaire ?
- doit-on construire une usine d'incinération ?
- est-il utile de faire des travaux dans le stade de foot ?
- peut-on augmenter les subventions aux associations ?

Quand certaines personnes abîment ou cassent du matériel qui appartient à la commune, elles pensent que cela ne les concerne pas. Elles se trompent ! L'argent qui sera dépensé pour réparer ne sera pas utilisé pour quelque chose de plus utile. En respectant le matériel municipal, qui appartient à tous, tu permets de faire des économies et de mieux utiliser l'argent de la collectivité.

ESPACE INFORMATIQUE

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Une couleur une rubrique. Détails.

INFOS MAIRIE

⇒ Compte rendus des conseils municipaux
- Délibérations 2008
- Délibérations 2009
- Délibérations 2010
- Délibérations 2011
- Délibérations 2012
- Délibérations 2013

⇒ Mot du Maire Alain PENOT
⇒ Les Élus du Conseil Municipal
⇒ Agenda Culturel
⇒ Plannings des Salles et Chalets
- Planning(s) des Salles
- Planning(s) des Chalets

⇒ Équipes Municipales d'hier et d'aujourd'hui
⇒ Commissions Communales
⇒ Démarches Administratives
⇒ Instances Régionales
⇒ Symboles de notre République
- La Marseillaise
- Le Sceau de la République
- Le 14 Juillet
- Liberté, Égalité, Fraternité
- Le Drapeau Français
- La Marianne
- Le Coq
- Les Présidents de la République

⇒ Tarifs Municipaux
⇒ Horaires d'ouverture de la Mairie
⇒ Analyses de l'eau municipale
⇒ Nous contacter
⇒ Histoire de Saint-Germain
⇒ Histoire des Révoltés de Lachamp
⇒ Mentions Légales

DIVERS

⇒ Espace Affiches
⇒ Boîte à idées numérique
⇒ Guide d'Utilisation d'un Défibrillateur
⇒ Bilan sur la pluviométrie
⇒ Lutte contre les nuisances sonores de voisinage
⇒ Installations Sportives (Stade, Tennis)
⇒ Exonération de la Redevance Pollution
⇒ Activité(s) diverse(s)
⇒ Réglementation sur le Feu
⇒ Mesures Intoxication Monoxyde de Carbonne
⇒ Tri Sélectif
⇒ Réglementation sur la Chasse
⇒ Réglementation sur la Pêche

ÉCOLE

⇒ Informations rentrée scolaire
⇒ Règlement intérieur de la Cantine
⇒ Règlement intérieur de la Garderie
⇒ Menus

PHOTOS & VIDÉOS

⇒ Photos
- Photos 2008
- Photos 2009
- Photos 2010
- Photos 2011
- Photos 2012
- Photos 2013

⇒ Albums photos de l'Abbé Pierre Faurie
⇒ Anciennes photos d'écoles
⇒ Photos aériennes de la Commune
⇒ Saint-Germain-Les-Vergnes Autrefois
⇒ Vidéos
- Vidéos 2010
- Vidéos 2011
- Vidéos 2012
- Vidéos 2013

BULLETINS MUNICIPAUX

⇒ Bulletins Municipaux 1977-1989
⇒ Bulletins Municipaux 1989-1995
⇒ Bulletins Municipaux 1995-2001
⇒ Bulletins Municipaux 2001-2008
⇒ Bulletins Municipaux 2008-2014
⇒ Flashs Infos 2008-2014

VENTES ET LOCATIONS

⇒ Ventes terrains
⇒ Locaux commerciaux
⇒ Ventes maisons
⇒ Locations appartements et maisons
⇒ Divers

TOURISME

⇒ Locations de Chalets
- Formulaire des réservations
- Tarifs

⇒ Camping de Lascaux
⇒ Balades en Poneys « Étang de Lachamp »
⇒ Domaine de La Clauzade
⇒ Étang de Lachamp

ESPACE INFORMATIQUE

SITE INTERNET DE LA MAIRIE (SUITE) - STATISQUES - FACEBOOK

Une couleur une rubrique (suite)

ENTREPRISES & ASSOCIATIONS

⇒ Entreprises et Commerces

- Alimentation
- Autres Commerces
- Autres Entreprises
- Bars-Restaurants
- Entreprises du Bâtiment
- Garages-Motoculture
- Professions Libérales
- Établissements Touristiques

⇒ Associations Culturelles et Sportives

- Foyer Rural
  - Marche
  - Danse Folklorique « Les Vergnassous »
  - Histoire de Saint-Germain
  - Informatique
  - Scrabble
  - Cuisine d'Autrefois
  - Location de Vaisselle
  - Ateliers d'Enfants
  - Basket-Ball
  - Danse et Gymnastique
  - Football
  - Pétanque
  - Ping-Pong
  - Tennis
- Société de Chasse
- Club des Aînés
- F.N.A.C.A.
- A.I.P.E.
- Atelier Floral « Nature, tu nous enchantes »
- Micro-Crèche « Les Petits Loups »
- Comité des Fêtes

⇒ Assistantes maternelles agréées

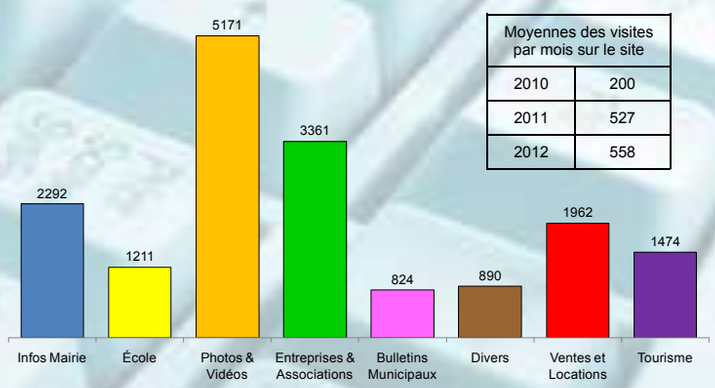

Moyennes des visites par mois sur le site	
2010	200
2011	527
2012	558

Nombres de clics aux différentes rubriques du site Internet. Période : 21/12/2011 au 21/12/2012

Facebook

J'aime **Inscription gratuite**

C'est pratique. Pourquoi ? Explications.

En 2012, la Mairie a créé un compte « Facebook » destiné aux administrés.
Le but d'adhérer à ce réseau social est de vous faire partager et de vous inviter aux différentes manifestations qui se passent dans notre commune. Les administrateurs du compte Facebook de la Mairie (Alain PENOT, Didier ROCHE et le secrétariat de Mairie) créent des événements par le biais de flashs infos ou d'affiches et si vous nous rejoignez vous recevrez en temps réel un sms gratuit qui vous proposera une invitation à ces différents événements. Suite à la réception de ce message, vous pouvez nous répondre avec trois critères (J'accepte l'invitation, Je ne participerai pas à l'événement, Je participerai peut-être à l'événement). En fonction de votre choix, en retour, nous avons le décompte des personnes qui répondent favorablement ou défavorablement à l'invitation. Cela nous permet d'optimiser la logistique.
En tant qu'adhérent à ce réseau, vous pouvez partager vos avis sur différents thèmes que nous vous proposons. Vous pouvez partager des vidéos et des albums photos en choisissant les personnes à qui vous voulez en faire profiter.
Facebook est à ce jour le meilleur réseau social au monde et le plus sécurisé. Vous ne prenez aucun risque en rejoignant la communauté.
J'invite également tous les responsables d'associations de la commune à créer un compte afin d'améliorer et de faire évoluer votre communication événementielle.
Alors à vos clics ! Pour s'inscrire c'est très simple ... vous allez sur « Google », par exemple, et vous tapez « créer un compte facebook ». Ensuite, vous cliquez sur le site internet « facebook.com » et sur le bouton vert « inscription » qui se trouve en haut à gauche dans le bandeau bleu de Facebook.
A très bientôt sur la toile !

@+ Didier ROCHE.

ÉTAT CIVIL
2012

NAISSANCES

- Léo BREUIL né le 6 janvier 2012 à Brive La Gaillarde
- Enzo PATIENT né le 12 février 2012 à Brive La Gaillarde
- Agathe VIGNAL née le 15 février 2012 à Tulle
- Timéo SOARÉS né le 25 février 2012 à Brive La Gaillarde
- Alexandre LACROIX né le 4 avril 2012 à Tulle
- Elisa LACROIX née le 4 avril 2012 à Tulle
- Eddie VEYSSIERE né le 10 avril 2012 à Tulle
- Arthur PLANCHOT né le 24 mai 2012 à Brive La Gaillarde
- Maëlys DE-GEITERE née le 27 juin 2012 à Brive La Gaillarde
- Raquel SETAN née le 8 décembre 2012 à Brive La Gaillarde

Répartition des naissances
« Filles et Garçons » de l'année 2012.

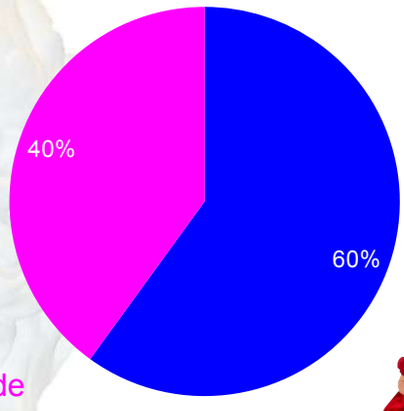

MARIAGES

- Teddy MARTIAL et Isabelle JOUFFRE célébré le 19 mai 2012
- Franck COULOUMY et Cindy ROLDES célébré le 9 juin 2012
- Fabien BUISSON et Alexandra BESSE célébré le 7 juillet 2012

Nombre de mariages des
3 dernières années

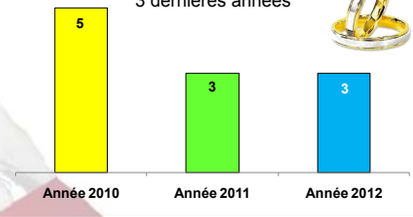

DÉCÈS

- Marie-Madeleine DEYZAC épouse FARGES décédée le 14 avril 2012 à l'âge de 70 ans
- Rémi JAUBERT décédé le 18 avril 2012 à l'âge de 50 ans
- Jean-Paul HAUTEFORT décédé le 26 avril 2012 à l'âge de 85 ans
- Germaine BOULIERE veuve SIMON décédée le 9 juin 2012 à l'âge de 98 ans
- Jeanne Marie-Thérèse LASSERRE décédée le 25 juillet 2012 à l'âge de 67 ans
- Marie-Louise PEYRAT épouse LACROIX décédée le 10 septembre 2012 à l'âge de 87 ans
- Henri Alfred GARDE décédé le 14 septembre 2012 à l'âge de 84 ans
- Marguerite FLEYGNIAT veuve LAC décédée le 11 octobre 2012 à l'âge de 92 ans
- Marie-Jeanne BORDAS décédée le 19 novembre 2012 à l'âge de 88 ans
- Raymond LEYRAT décédé le 28 novembre 2012 à l'âge de 81 ans
- André FARGES décédé le 12 décembre 2012 à l'âge de 71 ans
- André VERGNE décédé le 30 décembre 2012 à l'âge de 92 ans

Nombre de décès Femmes et Hommes - Année 2012

Age moyen des décès (Homme et Femme) - Année 2012

AGENDA CULTUREL 2013

SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

JANVIER	**Samedi 12 janvier** Salle culture-loisirs à partir de 16h **Galette des rois et vœux du Maire** **Samedi 26 janvier** Salle culture-loisirs **Concours de belote organisé par le Foyer Rural**	**Samedi 20 juillet** Parc de la Mairie **Marché villageois** **Dimanche 21 juillet** Stèle de La Valeyrie **Commémoration des fusillés de La Valeyrie du 21 juillet 1944**	**JUILLET**
FÉVRIER	**Samedi 2 février** Salle culture-loisirs à 20h30 **Soirée chansons françaises** (Daniel Luçon chante Joe Dassin et Alain Barrière) **Samedi 16 février** Salle culture-loisirs **Soirée à thème organisée par le Foot** **Dimanche 24 février** **Rando du plateau**	**Dimanche 4 août** Étang de Lachamp **Concours de pêche** **Samedi 17 août** Parc de la Mairie **Marché villageois**	**AOÛT**
MARS	**Samedi 9 mars** Salle culture-loisirs à 20h30 **5e Fête de la Pomme Sainte-Germaine** Repas « tout pomme » Orchestre Fabien Veyriras **Mardi 19 mars** Place de la Mairie Commémoration de l'arrêt des combats de la Guerre d'Algérie **Samedi 23 mars** Salle culture-loisirs **Loto du Foot**	**Lundi 2 septembre** École **Rentrée scolaire 2013 / 2014** **Jeudi 5 septembre** Salle culture-loisirs **Méchouï de la FNACA**	**SEPTEMBRE**
AVRIL	**Samedi 6 avril** Salle culture-loisirs à partir de 20h30 **Loto de l'école organisé par l'A.I.P.E.**	**Dimanche 13 octobre** Salle culture-loisirs **Repas farcidures petit salé** Orchestre Fabien Veyriras	**OCTOBRE**
MAI	**Mercredi 8 mai** Place de la Mairie **Commémoration du 8 Mai 1945** **Samedi 11 mai** Salle culture-loisirs **Concert harmonie de Tulle** **Samedi 25 mai** Salles culture-loisirs et du tennis couvert **40 ans du Foyer Rural** **Dimanche 26 mai** Place de la poste à partir de 9h **Vide grenier organisé par l'A.I.P.E.**	**Lundi 11 novembre** Place de la Mairie **Commémoration du 11 novembre 1918** **Samedi 16 novembre** Salle culture-loisirs **Repas des aînés**	**NOVEMBRE**
JUIN	**Samedi 15 juin** Aire de Chadebec **Fête de l'école et barbecue** **Samedi 29 juin et Dimanche 30 juin** Salles culture-loisirs et polyvalente, Mairie, Eglise **Fête annuelle du village**	**Dimanche 8 décembre** Salle culture-loisirs à partir de 14h **Téléthon organisé par le comité des fêtes** **Samedi 14 décembre** Salle culture-loisirs **Noël des enfants et 6e Marché de Noël**	**DÉCEMBRE**

Massif en Bas-Limousin, le phénomène de la guerre des étangs est particulièrement violent en pays Tullois.
L'étang, bien noble et ecclésiastique apparaît comme un signe de bon standing social ; il fournit à la table des riches « variété des mets » Depuis longtemps il suscite la convoitise paysanne (à la fin du 17e siècle, au cours du 18e siècle, de nombreux larcins ont été commis par les paysans).
En outre, il appartient à un éco-système ressenti comme préjudiciable à l'économie paysanne. La campagne de la moyenne Corrèze est émaillée de multiples étangs et c'est là que les attaques se sont multipliées en 1790-1791 et poursuivies jusqu'en 1794.
Le mouvement éclate dans un climat de jacquerie générale, d'insurrection contre les titres seigneuriaux, de destruction des bancs d'église, et de plantations de maïs.
***Du 15 au 21 janvier 1790** à Chanteix, Saint Mexant, une dizaine d'étangs sont ouverts et pêchés par des paysans.*
***Le 24 Janvier 1790** autour de l'étang de Lachamp éclate l'affaire de Favars. L'épisode le plus grave.*
« C'est un attroupement sur la chaussée de l'étang de Lachamp qui dépend du seigneur du lieu. On veut éventrer la digue pour y pêcher le poisson, privilège réservé aux nobles, seuls propriétaires d'étangs. La baronne de Saint-Hilaire, voyant ses biens menacés, appelle la maréchaussée de Tulle. Arrivés vers dix heures, les gendarmes chargent et arrêtent dix-huit paysans. Pendant la nuit suivante, le tocsin sonne dans les paroisses voisines. Dès l'aube du lundi, des centaines d'hommes armés accourent à Favars : si, disent-ils, la baronne n'intervient pas pour obtenir la libération des prisonniers, ils saccageront le château et marcheront sur Tulle. Dans la ville, c'est l'alarme. Gendarmes et gardes nationaux se dirigent vers Favars. Le commandant de la maréchaussée ordonne aux paysans rassemblés de se disperser ; il reçoit plusieurs décharges de fusils à la tête et au bras. Les forces de l'ordre ripostent ; plusieurs manifestants sont tués ».

« Le bilan des deux journées est lourd : vingt-six arrestations, et six morts « officiels » chez le paysan ».

Les 26 arrestations, après le verdict du tribunal de Tulle se décomposent ainsi :

- 17 relaxations,
- 7 emprisonnements,
- 2 condamnations à mort :

⇒ Jean Vaujour,

⇒ Jean Sicard.

1791 : un printemps chaud.

« Un mouvement général menace les étangs d'une destruction totale à main armée »

Le 18 Avril une brèche rompt les digues de l'étang Ferrier. Le 26 mai aux étangs de Pradeaux et de Lachamp se portent les paysans de Saint-Germain-Les-Vergnes, Saint-Hilaire-Peyroux et de Favars : Trois jours durant quatre à cinq cents personnes attendent qu'ils soient vidés pour les pêcher. Comme le bruit se répand qu'ils vont attaquer le château de Mr Dubois de Saint-Hilaire, le directoire décide l'envoi de 200 gardes nationaux de Tulle, cent de Brive, des brigades de gendarmerie des deux villes et la mobilisation des gardes nationales des communes environnantes.

L'envoi des forces de sécurité n'empêche pas le mouvement de continuer. Le 31 mai à Chanteix l'étang du Four est ouvert par les gens de Saint-Hilaire et de Favars.

1791 : un été avec des mouvements insurrectionnels sans précédent. Du 20 août à la fin septembre plus de trente étangs furent ouverts.

Les administrateurs du département parlent de dévastations commises par des communes entières. Le 24 août, à l'étang Ferrier, selon les gendarmes d'Egletons mille à douze cent personnes se sont regroupées.

Toute la moyenne Corrèze se dessine sur la carte comme le domaine par excellence de ces manifestations. Le Tullois forme la région la plus turbulente.

Au total de 1789 à 1794 60% des étangs du Bas-Limousin ont été détruits au fur et à mesure que les révoltes paysannes se sont affirmées, soutenues par les éléments radicaux des villes quand ce n'était pas par les gardes nationaux qui se mêlaient aux attroupements.

Récit tiré de l'histoire de la « Révolution en Bas-Limousin » par le Comte de Seilhac

Le 24 Janvier, les habitants de paroisses voisines avaient fait le complot de se porter sur l'étang de Lachamp, d'éventrer la digue et de prendre le poisson. Madame de Saint-Hilaire, prévenue, écrivit aussitôt à l'administration. La maréchaussée de Tulle fut envoyée à Favars.

Un attroupement considérable d'hommes et de femmes en habit des dimanches, stationnaient sur les bords et sur la chaussée de l'étang ; un grand nombre étaient armés de fusils, de pelles, de pioches et de filets ; ils voulaient détruire et piller. L'œuvre de destruction était commencée et plusieurs ouvriers attaquaient la digue avec la pioche et les pelles. La gendarmerie chargea l'attroupement ; il y eut tentative de résistance ; les hommes armés de fusils couchèrent en joue les gendarmes ; quelques amorces furent brûlées ; mais les soldats de la maréchaussée firent bonne contenance et avancèrent, en occupant les deux extrémités de la chaussée de l'étang. La foule, repoussée, s'établit sur la montagne et dans le bois, du côté de Saint-Germain, et de là, par les cris, des menaces, des fausses nouvelles, essaya d'éloigner la force armée : on resta en observation, depuis midi jusqu'à quatre heures. Une dernière manoeuvre des paysans nécessita un violent retour offensif de la gendarmerie. L'attroupement se dispersa et les cavaliers emmenèrent à Tulle dix-huit prisonniers.

Pendant la nuit, le tocsin sonna à Saint-Germain, à Saint-Hilaire, à Chameyrat et à Favars. Un attroupement de 800 à 900 hommes se présenta, le lendemain, au château de Favars et força Madame la Baronne de Saint-Hilaire d'écrire à la municipalité de Tulle pour obtenir l'élargissement des dix-huit mutins pris la veille, annonçant hautement l'intention en cas de refus, de saccager le château de Favars et d'aller à Tulle délivrer les prisonniers.

A la nouvelle du danger qui menaçait madame de Saint-Hilaire et la ville, on battit la générale à Tulle ; la maréchaussée reçut l'ordre de se tenir prête. En moins d'une heure, la Garde Nationale fut sur pied ; les magistrats, les soldats en retraite prirent les armes et s'engagèrent en volontaires dans les rangs de la milice ; les femmes, les enfants, les élèves du collège suivaient les troupes : on peut dire que la ville toute entière se transporta à Favars. M. Leyx de Nissane, garde, et M. de Marcillac, commandant de la maréchaussée, concertèrent le plan de l'expédition. Les hommes à pied et en cheval marchèrent ensemble jusqu'à la hauteur de Poissac. Là, les deux troupes se séparèrent. L'infanterie prit le chemin qui aboutit directement à Favars ; les cavaliers continuèrent à suivre la route de Brive. On savait que l'attroupement, posté dans un bois, en avant de Favars, occupait les principaux points qui commandaient l'arrivée du côté de Tulle. La garde nationale vint se ranger en bataille, en face du bois où les insurgés étaient établis. Ceux-ci, dirigés par d'anciens militaires déserteurs, firent quelques dispositions pour combattre. Tout à coup un grand bruit de chevaux au galop retentit du côté de Favars. C'était la maréchaussée, qui, après avoir suivi la route jusqu'aux garennes de Bosredon, s'était jetée à gauche et débouchait par le chemin de Brive.

L'attroupement était pris entre deux feux. Miliciens, paysans et gendarmes restèrent quelques temps en observation. On espérait que l'appareil de la force armée dissiperait les gens de la campagne. Du côté de la troupe, chacun avait fait le serment de ne tirer que dans le cas d'une absolue nécessité. M. de Marcillac s'avance vers les séditieux et les exhorte à se retirer. Il est accueilli par une décharge de mousqueterie et reçoit deux blessures au bras et à la figure. La bataille était engagée ; la garde et la gendarmerie répondirent à coups de fusil et à coups de sabre. Les insurgés se débandèrent et commencèrent une des ces luttes de partisans, si redoutables dans les pays couverts de bois et coupés de haies. Abrités par les arbres, embusqués derrière les buissons, ils attendaient les soldats et visaient à loisir. Mais la poursuite fut impétueuse, irrésistible, et la résistance ne pouvant pas s'organiser ne devait pas être meurtrière. Relevons les blessés : M. Fenis de Labrousse, garde de Monsieur, fut atteint d'un coup de fourche ; deux cavaliers furent démontés ; Messieurs de Lamirande et Monteil reçurent de fortes contusions à la tête et en plein visage. M. de Marcillac compta quatre blessures. Il y eut des combats corps à corps et des méprises qui faillirent être fatales. M. Teyssier, chirurgien, était aux prises avec un des chefs de l'insurrection ; il allait succomber… Le jeune Darche le dégagea de son adversaire. C'est dans ces moments que l'on entendit crier en parlant des insurgés : « Ce sont nos frères ».

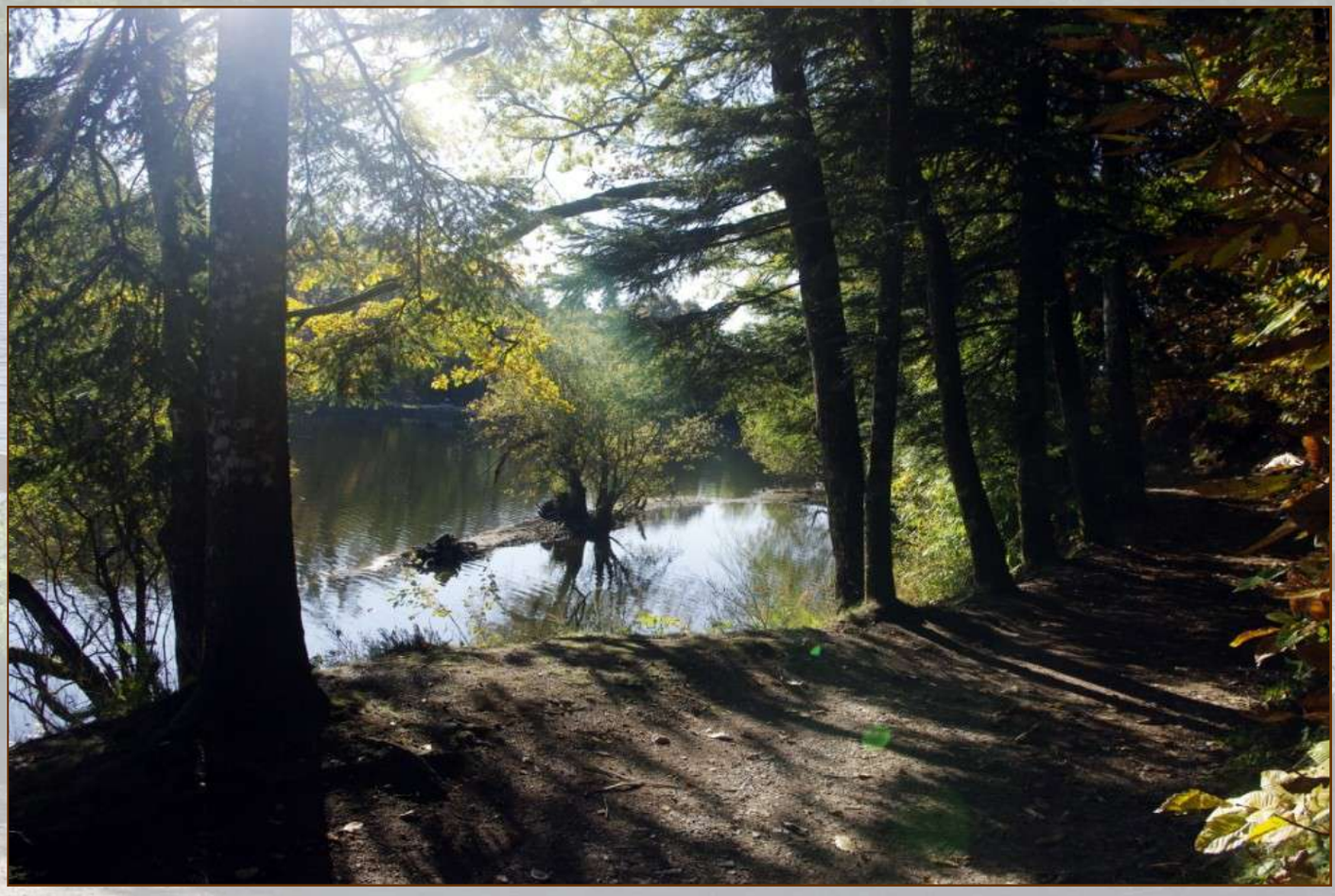

La fraternité ne semblait pas également comprise par tout le monde. De tout temps, les artisans de la ville de Tulle ont vécu avec les habitants des campagnes environnantes dans un état voisin de l'hostilité. Aussi, nous l'avons dit, l'expédition de Favars avait entraîné une grande partie de la population, avide de voir donner une leçon aux paysans et de profiter de la victoire.

Caché derrière le tronc d'un châtaignier, un insurgé venait de démonter un cavalier d'un coup de fusil et s'était découvert à moitié pour en ajuster un second. M. de Marcillac surveillait la manoeuvre. Saisissant avec à propos le moment opportun, il renversa le tirailleur d'un coup de pistolet.

– Ah, Monsieur le capitaine, vous qui tirez si bien, s'écria un artisan de Tulle, voyez ce paysan qui s'enfuit avec ses souliers neufs.

L'artisan avait les pieds nus. La tradition ne dit pas si, en rentrant à Tulle, il était chaussé de souliers neufs. A la porte du château de Favars, eut lieu un des épisodes les plus émouvants de la journée. M. Leyx de Nussane se présente : un homme accourt ; il est armé. Animé par les coups de fusil qui retentissent encore de tous côtés et par l'ardeur de la poursuite, le commandant croit reconnaître un chef de séditieux. Il se précipite sur lui et alors s'engage un duel terrible, au pied de l'arbre qui couvre encore de son ombre les danses pacifiques des jours de fête. Vainement on fait des signes de l'intérieur du château. Ces deux hommes se chargent furieusement à coups de sabre... le sang coule... la lutte se prolonge... Après avoir reçu trois blessures, M. de Nussa l'adversaire de M. de Nussane est mis hors de combat... C'était M. de Marbeau, homme de confiance de Mme de Saint-Hilaire, qui veillait en sentinelle à la porte du château.

Les blessés des deux partis furent accueillis par Mme la Baronne qui leur donna des soins empressés, et la troupe de Tulle reçut à Favars l'hospitalité la plus généreuse.

Ainsi qu'à Allassac, on n'a jamais connu le nombre de ceux qui furent tués à Favars. Deux malheureux restèrent sur le champ de bataille, le 24, et quatre le 25. En faisant très grande la part de ceux qui succombèrent des suites de blessures, il n'est pas permis d'admettre que les victimes de ces deux journées dépassèrent le chiffre de trente. Soixante prisonniers de Favars et d'Allassac furent incarcérés à Tulle.

Vers les derniers jours de ce mois de janvier, où les évènements que nous venons de raconter se passaient dans la province du Bas-Limousin, Madame la duchesse de Montmorency, attaquée par des paysans ameutés qui exigeaient sa signature sur un acte d'abandon de ses droits, présenta des pistolets en disant : « Voilà la plume dont je me servirai pour signer ».

La fière duchesse ne fut pas obligée de faire usage de ses armes. Les paysans du château de Montmorency étaient, sans doute, moins exaltés que ceux d'Allassac et de Favars.

Le comte de Seilhac parle des paysans séditieux, des « révoltés », « d'insurgés ».

Liste des 26 inculpés				
NOM et Prénom	Age	Profession	Domicile	Peine
SICARD Jean	50 ans	Laboureur	La Salesse Saint-Germain	Pendu
VAUJOUR Jean	21 ans	Charpentier	La Meyzonnade Saint-Hilaire	Pendu
BONNET Pierre Jean	30 ans	Laboureur	Sourzac Saint-Hilaire	Carcan 1 an de prison
DUPEYROUX Antoine	16 ans	Laboureur	Brenat Saint-Hilaire	Carcan 1 an de prison
MINATTE Pierre	34 ans	Travailleur de terre	Rozier Sainte-Féréole	3 ans de prison
MOULY Léonard	32 ans	Journalier	Vaujour Sainte-Féréole	1 an de prison
MALLET Pierre	28 ans	Travailleur de terre	Malepeyre Jugeaks	1 an de prison
FARGE Léger	24 ans	Laboureur	La Salesse Saint-Germain	1 an de prison
PERIER Pierre		Sabotier		1 an de prison
MAURY Antoine	20 ans	Laboureur	Venarsal	Relaxé
PERIER Pierre	40 ans	Laboureur	Vieillefond Saint-Hilaire	Relaxé
ROL Jean (dit Vergne)	21 ans	Tisserand	Bourg Saint-Hilaire	Relaxé
VACHER Pierre	14 ans	Travailleur de terre	Vieillefond Saint-Hilaire	Relaxé
COULY Léonard	45 ans	Laboureur	Vieillefond Saint-Hilaire	Relaxé
PASCAL Jean (aîné)	21 ans	Maréchal-ferrant	Venarsal	Relaxé
PASCAL Jean (cadet)	15 ans	Travailleur de terre	Venarsal	Relaxé
LAVIALLE Pierre	19 ans	Menuisier	Brive	Relaxé
DUROUX Antoine	19 ans	Laboureur	Vaujour Sainte-Féréole	Relaxé
TEYSSANDIER Jean	25 ans	Laboureur	Venarsal	Relaxé
PASCAL Jacques	25 ans	Menuisier	Bourg Sainte-Féréole	Relaxé
VIMBELLE Pierre	22 ans	Laboureur	Vieillefond Saint-Hilaire	Relaxé
CHASTAING Pascal	22 ans	Tisserand	Saint-Germain	Relaxé
MOULZAC Antoine	28 ans	Laboureur	La Meyzonnade Saint-Hilaire	Relaxé
MAURY Pierre		Menuisier	Venarsal	Relaxé
CLAUSADE Jean				Relaxé
DUMONT Pierre				Relaxé

ANNONCEURS

Délices des Grands Bois
Fabien DUMOND
Apiculteur producteur
Les Bois Grands
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone / Fax : 05 55 29 41 68
Portable : 06 72 25 48 65

Société Coopérative Agricole
Votre partenaire pour la production et la commercialisation de vos bovins Limousins
Les Eleveurs Corréziens
La Valeyrie
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. : 05 55 29 59 99 - Fax : 05 55 29 37 72
E-Mail : les-eleveurs-correziens@wanadoo.fr

DE TOIT EN TOIT
ARTISAN COUVREUR
Resuivage-Zinguerie-Démoussage de Toit
CLAVEL Jean-Luc
Lachèze
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 20 82 53
Portable : 06 13 21 21 79
E-Mail : claveljean-luc@laposte.net

Les Aulnes
TAXI conventionné
du barreau autoroutier
Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 29 10 00
Stéphane 06 16 91 34 20

Robert BOSSOUTROT
Machines Agricoles - Serrurerie - Forge
Lachamp
19330 ST-GERMAIN-LES-VERGNES
05 55 29 42 36
Fax 05 55 29 44 04

club AUTOCONSEIL
Christophe AMATA
E-Mail : garage.lachamp@orange.fr
Nouveau Gérant
Réparation Toutes Marques
La sécurité d'un expert
GARAGE DE LACHAMP
19330 ST GERMAIN LES VERGNES
Tél. 05 55 29 45 55

TOUS VÉHICULES : NEUF-OCCASION-UTILITAIRE
Jean - Claude FAURE
CARREFOUR DU VEHICULE
Dépôt Vente
Achats Ventes
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
05 55 27 37 04 - 06 09 32 74 37

Bar-Snack-Tabac-Presse-Loto-PMU-Rapido
Café de la Poste
Le Bourg
19330 Saint-Germain-Les-Vergnes
Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi de 7h à 20h
Le dimanche de 7h à 13h
Téléphone : 09 64 48 16 47

CiD Ets. SOLEILHAVOUP
Informatique
Electroménager
Electronique
Multimédia
Dépannage - Vente - Neuf - Occasion
Rond-Point de Lachamp
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 19 07 64 13 - Mobile 06 61 04 51 77
Mail : cid@soleilhavoup.fr
Siret : 520 357 849 00014

BOULANGERIE-PATISSERIE-EPICERIE
La Symphonie... Des Pains
Produits régionaux
Horaires d'ouverture :
07H00 - 19H00
du Lundi au Samedi
07H00 - 12H00
le Dimanche
Fermeture le Mercredi
Un Terroir, Des Hommes, Du Pain
: +33 5 55 29 41 34
LE BOURG - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
www.lasymphoniedespains.fr
Mail : contact@lasymphoniedespains.fr

Louis Planchot
Vins fins
6, Cantenac 33330 Saint-Émilion
Chadebec 19330 Saint-Germain-les-Vergnes
Tél./Fax : 05.55.29.01.09-Port. : 06.73.48.42.30
E-mail : louis.planchot@wanadoo.fr

COIFFURE Mary LAFONT
05 55 27 00 25
Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

STATION APICOLE
DU CHAMBON
Miel - Pollen - Gelée Royale
Georges Faure
Apiculteur - Producteur
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Téléphone : 05 55 29 32 10

Le Bourg
19330
SAINT-GERMAIN
LES-VERGNES
Tél. : 05 55 24 30 89
Fax : 05 55 17 99 59
e-mail :
laboratoire.danglot
@
wanadoo.fr
laboratoire DANGLOT

sarl MENE - LEYGNAC
COUVERTURE - ZINGUERIE
Neuf et rénovation
Entretien de toiture
Dépannage divers
Ramonage de cheminées
Démoussage
Lachamp
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. :05 55 26 54 87 - Port.: 06 32 90 67 76

CES ENTREPRISES NOUS ONT ACCORDÉ LEUR CONFIANCE, ACCORDEZ LEUR LA VÔTRE

PEINTURE - PAPIERS PEINTS
Revêtements sols et murs
Ponçage et vitrification
Parquets - Escaliers
Pose de parquets flottants
DAY Christophe
Les Jarriges
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 74 05 31 - 06 20 86 17 95

EXPLOITATION FORESTIERE

BOIS DE CHAUFFAGE
sarl LACOMBE
Bernard LACOMBE
Gérant
06.26.55.54.98
Corbier
19330
SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05.55.29.34.09
Lacombe.benjamin@yahoo.fr

Métanor
Les Vergnes
19330 Saint-Germain-Les-Vergnes
Tél. 05.55.18.99.84
Fax 05.55.87.93.80
E-mail : metanor@metanor.fr

BICEN ENTREPRISE
PEINTURE, DECORATION, REVETEMENT DE SOL, POSE DE PLAQUES DE PLATRE, ISOLATION, AMENAGEMENT...
Le Bourg
19 330 ST GERMAIN LES VERGNES
Tel: 06/78/85/37/42
alil66@hotmail.fr

LA GRANITERIE CORREZIENNE
Albert TREILLE et Fils
19330 - SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Tél. 05 55 29 32 85 - 05 55 29 38 35
Fax 05 55 29 46 52
Notre passion : le travail du granit… le savoir faire…
Caveaux en béton armé, monuments dans tous les granits français et étrangers.
Nettoyage et restauration.
Décoration, ameublement (plans de travail, cuisines et salles de bains).
Devis gratuits, délais respectés.

Claudine FARGES
Vous propose ses poulets :
- Prêts à cuire (entiers ou découpe)
- Rôtis

Élevés en plein air avec des céréales issues de l'agriculture biologique
Merci de réserver
par téléphone au
05 55 29 38 17
ou 06 42 35 94 34
par mail : fargesjacl@gmail.com
Les Volailles de Chadebec
Chadebec - 19330
Saint-Germain Les-Vergnes
www.lesvolaillesdechadebec.com

manuel lereuil
peintre, plaquiste
06 29 73 57 09
Le Perrier 19330 ST GERMAIN LES VERGNES
manu.lereuil@orange.fr
SIRET 532 423 20900016 APE 4334Z RM 19

la vie en vert
donnons des forces à la nature

David DELNAUD
Le Peuch
19330 Saint-Germain-Les-Vergnes
06 13 76 29 86
daviddelnaud@gmail.com
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ddelec

Le Bourg
19330 St Germain les vergnes
tel : 05 55 27 24 60
port : 06 85 74 94 66
SIRET 504 406 646 00019
contact3d@originaltextile.com
www.originaltextile.com
Impression & broderie textiles & accessoires de l'unité à la série
Didier DEVAUCHELLE

SCREG
SCREG OUEST
Le Chambon
19560 SAINT-HILAIRE-PEYROUX
Tél. 0555 84 64 19
Fax 0555 84 64 18
www.screg.fr

PARQUETERIE FRAYSSE
Lambris - Parquets en Châtaignier
La Brunie - F - 19330 CHAMEYRAT
Tél. +33 (0)5 55 27 22 43 - Fax. +33 (0)5 55 27 25 79
E-mail: parquets@fraysse.fr - http://www.fraysse.fr

Institut de Beauté LYNÈS
Carine Mercier
18, route de Tulle - Poissac
19330 CHAMEYRAT
Sur rendez-vous
05 55 21 46 84

LYNÈS Coiffure
Homme - Femme - Enfant
Carine Mercier
Sur rendez-vous
05 55 21 46 84
18, route de Tulle - Poissac - 19330 CHAMEYRAT

EURL A.Gubert Traiteur
ORGANISATION COMPLÈTE DE VOS RÉCEPTIONS
LUNCHS-BUFFETS-CONGRÈS-SÉMINAIRES-REPAS À DOMICILE
FABRICATION DE TOUS PLATS RÉGIONAUX
Adresse internet: www.gubert-traiteur.com
Tél. Fax 05.55.20.36.20
Poissac
19330 Chameyrat

CES ENTREPRISES NOUS ONT ACCORDÉ LEUR CONFIANCE, ACCORDEZ LEUR LA VÔTRE

R.V.A. Assainissement

Particuliers • Entreprises
Collectivités

VIDANGE FOSSES SEPTIQUES • BACS À GRAISSES
DÉBOUCHAGE TOUTES CANALISATIONS

7 jours/7 Sécurité et Respect de l'Environnement 24h/24

Tél. 06 08 92 75 64 & 05 55 17 19 35

R.N. 89 - 19190 AUBAZINE - Fax 05 55 87 45 86

499 366 748 RM 19 - Siret 499 366 748 00014 - NAFA 908AP

P. C. I.

P.C.Informatique

20, Avenue Marechal Bugeaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 05 55 23 00 70 - Fax 05 55 23 00 99

vision plus

OPTICIENS

FAUREL Sébastien
OPTICIEN

SARL MALEMORT OPTIQUE
3 bis Avenue du 15 Août 1944 19360 MALEMORT SUR CORREZE
Tél 05 55 74 26 35 Fax 05 55 74 46 07

SDEL

LIMOUSIN

17 rue Denis Papin
BP 135
19361 MALEMORT / Corrèze Cedex
Tél. 05 55 92 17 40 Fax 05 55 92 04 95

citéos BRIVE

Etudes de réalisations et réalisations de Réseaux
Aériens, Souterrains, Eclairage Public et illuminations
Génie civil France Télécom, Forages Verticaux
Signalisation Routière et Glissières de Sécurité
Pose de réseaux gaz M.P.

JY BERTOLI

MOTOCULTURE

www.bertolimotoculture.fr

69, Avenue Pierre et Marie Curie
19360 MALEMORT SUR CORREZE
05 55 74 34 53

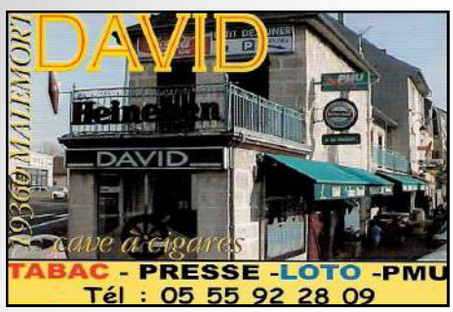

Combustibles MANIERE

Livraisons : Fioul domestique - GNR
Gazole - Lubrifiants - Butagaz

Bos-Clos - Route de Sainte-Féréole
19360 MALEMORT SUR CORREZE
Tél. 05 55 92 96 65
Mail : maniereffioul@wanadoo.fr
L'énergie est notre avenir, économisons la.

EARL FLOWER POWER

PRODUCTIONS HORTICOLES

Fleurs, plantes vivaces, pépinière
Vente aux particuliers

Tel. 05 44 40 61 35
Le Chazal 19700 St Clément
earlflowerpower@laposte.net

GARAGE LAURENT DELPY

Vente VO / VN
Station de Lavage 7 jours / 7

CITROËN

Le Colombier
19270 SAINTE-FÉRÉOLE
Tél. 05 55 85 77 20
Fax 09 70 62 61 45
laurentdelpy@orange.fr

La Ferme du Mas

Vous propose ses volailles de la ferme
POULETS - PINTADES - LAPINS
VOLAILLES DE FETE
(Elevés et abattus à la ferme)

Alain
ESTORGES
Le Mas
19270 SAINTE-FÉRÉOLE
05 55 85 63 23

TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES

TERRASSEMENTS - GOUDRONNAGE

Jean-Jacques LAVAL

Bureaux / Dépôt : « Aujol » - RD 44 -
19270 SAINTE-FÉRÉOLE
Tél. 0555 85 74 41 - Fax 0555 85 64 92

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
TRAITEUR-FROMAGE
VIANDE LIMOUSINE
VOLAILLE FERMIERE

LA COTE A L'OS
SYLVIE ET FREDERIC

5 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
19270 SAINTE FEREOLE
05.55.84.52.70

SARL VIGNAL ET FRAYSSE

La Croix de la Chapelle
19330 SAINT MEXANT
Tél. 05 44 40 50 22
vignaletfraysse@orange.fr

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

aux fleurs des 4 Saisons

Toutes compositions florales - Plantes
Cadeaux - Espace Funeraire
Paiement C B - Livraisons

Chrystelle Rebeyrotte
05 55 93 80 35 - 19330 St Mexant

J' Cuisiner

116 avenue Victor Hugo
TULLE

E-Mail
tulle@jaimecuisiner.com

Site Web
www.jaimecuisiner.com

Téléphone
0544 40 97 43

Télécopie
0544 40 98 85

CES ENTREPRISES NOUS ONT ACCORDÉ LEUR CONFIANCE, ACCORDEZ LEUR LA VÔTRE

ANNONCEURS

V2BC MENUISERIE
Volonté d'ouverture
Rue Larenaudie
19000 TULLE
Bruno BADEFORT
Tél. 05 55 20 00 78 - Fax 09 70 06 29 16
Mobile : 06 76 44 91 53 - Web : v2bcmenuiserie.fr
E-mail : v2bcmenuiserie@orange.fr

Meubles BORDAS
32 Médailles d'or du label NF
A votre service depuis 1926
Livraisons gratuites
Mulatet
19000 TULLE
05 55 20 05 70

TULLE NET' AUTO
Centre Esthetique Automobile
PATTE Sebastien
06.23.00.15.82
05.44.40.68.75
Particuliers et Professionnels
RTE DE BRIVE
MULATET
19000 TULLE
tullenetauto@sfr.fr
www.tulle-net-auto.fr

Pâtissier - Chocolatier
C. ROCHAIS
9, avenue Victor Hugo
19000 TULLE
Tél. 05 55 26 42 15

DES MOYENS À LA MESURE DE VOS BESOINS
maugein imprimeurs
Toute la chaîne graphique
Conception - Impression - Finition
TULLE - BRIVE - USSEL - PARIS
Tél. 05 55 20 07 87 (Tulle) / 05 55 92 14 14 (Malemort)
www.maugeinimprimeurs.fr
Magazines - bulletins - catalogues - plaquettes - calendriers - notices - PLV - chemises - imprimés administratifs - cartes - affiches - lettres - cornets - billetterie

La Guilde des Orfèvres
Jacques HOSPITAL
Bijoutier-Joaillier
Parmi nos principales marques :
KENZO SWATCH OPEX
SEIKO HUGO BOSS OMEGA FESTINA TISSOT
MICHEL HERBELIN MONT BLANC
4, Avenue Charles-de-Gaulle
19000 TULLE
Téléphone : 0555 26 18 85

Route de Brive
« Mulatet »
19000 TULLE
Tél. 05 55 20 79 38
Fax 05 55 20 79 42
SiliGom
Techniciens du Pneu
César Pneus Entretien
PNEUS - AMORTISSEURS
FREINS
ECHAPPEMENT
VIDANGE
GÉOMETRIE
Pour vous toute l'année, le bon rapport qualité prix

SAINT GERMAIN LES VERGNES
Più Mobile
Le Vendredi soir de 16h30 à 21h00, Place de la Mairie
La Qualité à Proximité

Art Floral Coussaert
Françoise Cotsis
1, rue Jean Jaurès
19000 TULLE
Tél./Fax 05 55 26 65 64

Pompes Funèbres Marbrerie Funéraire
PIMONT
- Permanence 24h/24 - 7j/7
- Organisation funéraire complète
- Contrat prévoyance obsèques
- Monuments
- Entretien des sépultures
Magasin : 1, quai Alfred de Chammard 19000 Tulle
Funérarium : Route de Poissac 19330 Chameyrat
Tél. : 05 55 26 14 59 / Fax : 05 55 20 29 73
pimontmas@wanadoo.fr

BRIVAL P. S.A.R.L.
Cycles-Cyclos-Scooters
Ventes et Réparations
40, Avenue Victor Hugo-19000 TULLE
Tél : 0555 20 05 67 - Fax : 0555 20 91 24
E-Mail : brival.tulle@wanadoo.fr

POUGET
PRODUCTION HORTICOLE
Tél. 05 55 26 54 21 - Fax 05 55 20 87 13
Plantes à Massif
Chrysanthèmes - Géraniums
Croix de la Brège
19000 TULLE
Horticulteurs Pépiniéristes de France

Eurl Jean-Marc LEYMONERIE
Dépannage serrurerie 24h/24 - 7j/7
Clés, tampons, gravure, dépannage
pose serrrures, verrous, alarmes
contrôle d'accès, organigrammes
ouverture de portes...
57, Avenue Victor Hugo
19000 TULLE
Tél/Fax : 05 55 20 03 04
Portable : 06 34 23 71 40
E-mail : jean-marc.leymonerie@laposte.net

PROBUS
VINS FINS-CHAMPAGNES-ALCOOLS-
EPICERIES FINES
Patrick COURTOIS
8 Avenue Victor Hugo-19000 TULLE
Tél-Fax: 0555 26 78 32
Portable : 0675 38 98 88

HOTEL LE ROYAL
70, Avenue Victor Hugo
19000 TULLE
Tél. 05 55 20 04 52
Fax 09 57 10 19 19
E-Mail : hotelleroyal_tulle@yahoo.fr

CES ENTREPRISES NOUS ONT ACCORDÉ LEUR CONFIANCE, ACCORDEZ LEUR LA VÔTRE

LIBRE SERVICE AGRICOLE
VOLAILLES - ENGRAIS - ALIMENTS
TRANSPORT - STOCKAGE

Ets Marc ROCHE

Moulin du Déroc
19330 CHANTEIX
Tél : 05 55 29 31 77
Fax : 05 55 27 97 96

EARL DE BELLEVUE
M. et Mme MOUZAT
Producteurs - Pommes de terre
de consommation (vente directe)
19330 CHANTEIX
Tél. 05 55 73 76 12

AD GARAGE François BOUIX
Mécanique • Carrosserie • Peinture
e-mail : francois.bouix@sfr.fr
La Croix Rouge - 19330 FAVARS
Tél. 05 55 29 36 05 - Fax 05 55 29 42 85

AVIA
Garage
Jean-Paul LAGARDE
Garage - Station Service
Réparations toutes marques - Vente VO/VN
Dépannage - Remorquage
Les Alleux - 19330 FAVARS
05 55 26 30 79
motrio

VQ
CAVE de la CROIX ROUGE
VINS QUINQUET
Gérard
REYNAUD
37, Croix Rouge
19330 FAVARS
Tél./Fax : 05 55 29 30 15
Portable : 06 85 90 33 54
Siret : 389 996 018 00013 B RCS Tulle

Serge VILLALONGA
GITEM
IMAGE-SON-MULTIMEDIA-ELECTRO-MENAGER
Rue Nationale
19700 SEILHAC
Tél : 05.55.27.07.40 - Fax : 05.55.27.09.27

NORISKO AUTO
CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE SEILHAC
Tous véhicules et 4 roues motrices
Ouvert du lundi au vendredi
Samedi jusqu'à 12 h
Prise de RDV sur Internet
www.dekra-norisko.fr
Route de Brive
19700 SEILHAC
Tél. 05 55 27 89 26

Chaudières gaz
et Énergies renouvelables
VERGNE
le Bien-être Réinventé ...
Le Borzeix - BP 17 - 19260 TREIGNAC
Tél. 0555 98 24 26 - Fax 0555 98 12 12
www.vergne-innovation.eu

CES ENTREPRISES NOUS ONT ACCORDÉ LEUR CONFIANCE, ACCORDEZ LEUR LA VÔTRE

CALENDRIER 2013

PREMIER TRIMESTRE

JANVIER				FÉVRIER				MARS			
1	M	Jour de l'an	1	1	V	Ella	5	1	V	Aubin	9
2	M	Basile		2	S	Chandeleur		2	S	Charles le Bon	
3	J	Geneviève		3	D	Blaise		3	D	Fête des grands-mères	
4	V	Odilon		4	L	Véronique	6	4	L	Casimir	10
5	S	Edouard		5	M	Agathe		5	M	Olive	
6	D	Épiphanie		6	M	Gaston		6	M	Colette	
7	L	Raymond	2	7	J	Eugénie		7	J	Félicité	
8	M	Lucien		8	V	Jacqueline		8	V	Jean de Dieu	
9	M	Alix		9	S	Apolline		9	S	Françoise	
10	J	Guillaume		10	D	Arnaud		10	D	Vivien	
11	V	Paulin		11	L	ND de Lourdes	7	11	L	Rosine	11
12	S	Tatiana		12	M	Mardi-Gras		12	M	Justine	
13	D	Yvette		13	M	Béatrice		13	M	Rodrigue	
14	L	Nina	3	14	J	Valentin		14	J	Mathilde	
15	M	Rémi		15	V	Claude		15	V	Louise	
16	M	Marcel		16	S	Julienne		16	S	Bénédicte	
17	J	Roseline		17	D	Alexis		17	D	Patrice	
18	V	Prisca		18	L	Bernadette	8	18	L	Cyrille	12
19	S	Marius		19	M	Gabin		19	M	Joseph	
20	D	Sébastien		20	M	Aimée		20	M	Alessandra - Printemps	
21	L	Agnès	4	21	J	Pierre-Damien		21	J	Clémence	
22	M	Vincent		22	V	Isabelle		22	V	Léa	
23	M	Barnard		23	S	Lazare		23	S	Victorien	
24	J	Fr. de Sales		24	D	Modeste		24	D	Rameaux	
25	V	Conv. De Saint-Paul		25	L	Roméo	9	25	L	Humbert	13
26	S	Paule		26	M	Nestor		26	M	Larissa	
27	D	Angèle		27	M	Honorine		27	M	Habib	
28	L	Th. d'Aquin	5	28	J	Romain		28	J	Gontran	
29	M	Gildas						29	V	Gwladys	
30	M	Martine						30	S	Amédée	
31	J	Marcelle						31	D	Pâques	

+1h

VACANCES SCOLAIRES

ZONE A Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Dom, Tom.

ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, **Limoges**, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

ZONE C Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Premier quartier de Lune — Dernier quartier de Lune — Pleine Lune — Nouvelle Lune

GRANDES DATES DU PREMIER TRIMESTRE 1913

8 Janvier : Le 13e Dalaï-Lama réalise une déclaration publique puis un édit proclamant l'indépendance du Tibet vis-à-vis de la Chine.
9 Janvier : Naissance de Richard Nixon (Président des États-Unis de 1969 à 1974).
17 Janvier : Raymond Poincaré élu Président de la République succède à Armand Fallières.
21 Janvier : Aristide Briand nouveau Président du Conseil.
18 Mars : Renversé à la Chambre, le Président du Conseil Aristide Briand démissionne.
22 Mars : Louis Barthou nouveau Président du Conseil.
13 Mars : Canberra reçoit officiellement son nom (Capitale fédérale de l'Australie, à 250 kms au sud-ouest de Sydney « Capitale de l'Australie »).

CALENDRIER 2013

DEUXIEME TRIMESTRE

AVRIL				MAI				JUIN			
1	L	Lundi de Pâques	14	1	M	Fête du Travail	18	1	S	Justin	22
2	M	Sandrine		2	J	Boris		2	D	Blandine	
3	M	Richard		3	V	Philippe, Jacques		3	L	Kévin	23
4	J	Isidore		4	S	Sylvain		4	M	Clotilde	
5	V	Irène		5	D	Judith		5	M	Igor	
6	S	Marcellin		6	L	Prudence	19	6	J	Norbert	
7	D	J-B. de la Salle		7	M	Gisèle		7	V	Gilbert	
8	L	Annonciation	15	8	M	Armistice 1945		8	S	Médard	
9	M	Gauthier		9	J	Ascension		9	D	Diane	
10	M	Fulbert		10	V	Solange		10	L	Landry	24
11	J	Stanislas		11	S	Estelle		11	M	Barnabé	
12	V	Jules		12	D	Achille - Pancrace		12	M	Guy	
13	S	Ida		13	L	Rolande	20	13	J	Antoine de Padoue	
14	D	Maxime		14	M	Matthias		14	V	Elisée	
15	L	Paterne	16	15	M	Denise		15	S	Germaine	
16	M	Benoît-Joseph		16	J	Honoré		16	D	Fête des Pères	
17	M	Anicet		17	V	Pascal		17	L	Hervé	25
18	J	Parfait		18	S	Eric		18	M	Léonce	
19	V	Emma		19	D	Pentecôte		19	M	Romuald	
20	S	Odette		20	L	Lundi de Pentecôte	21	20	J	Silvère	
21	D	Anselme		21	M	Constantin		21	V	Rodolphe - Été	
22	L	Alexandre	17	22	M	Emile		22	S	Alban	
23	M	Georges		23	J	Didier		23	D	Audrey	
24	M	Fidèle		24	V	Donatien		24	L	Jean-Baptiste	26
25	J	Marc		25	S	Sophie		25	M	Prosper	
26	V	Alida		26	D	Fête des Mères		26	M	Anthelme	
27	S	Zita		27	L	Augustin	22	27	J	Fernand	
28	D	Jour du Souvenir		28	M	Germain		28	V	Irénée	
29	L	Catherine de Sienne	18	29	M	Aymard		29	S	Pierre, Paul	
30	M	Robert		30	J	Ferdinand		30	D	Martial	
				31	V	Visitation					

VACANCES SCOLAIRES

ZONE A Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Dom, Tom.

ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, **Limoges**, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

ZONE C Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Premier quartier de Lune — Dernier quartier de Lune — Pleine Lune — Nouvelle Lune

GRANDES DATES DU DEUXIEME TRIMESTRE 1913

2 Avril : Inauguration du théâtre des Champs-Élysées.
3 et 13 Avril : Incidents franco-allemands en Lorraine.
13 Avril : Attentat anarchiste contre le roi Alphonse XIII d'Espagne à Madrid.
8 Mai : Réception du roi d'Espagne, Alphonse XIII, par Raymond Poincaré au château de Fontainebleau.
18 Mai : Naissance de Charles Trenet (chanteur français).
24 Mai : Mariage de la princesse Victoria-Louise de Prusse et d'Ernest-Auguste de Hanovre.
29 Mai : Création du Sacre du printemps de Stavinsky.
26 Juin : Naissance d'Aimé Césaire (poète et homme politique français, décédé le 17 avril 2008).

CALENDRIER 2013

TROISIEME TRIMESTRE

JUILLET				AOUT				SEPTEMBRE			
1	L	Thierry	27	1	J	Alphonse	31	1	D	Gilles	35
2	M	Martinien		2	V	Julien Eymard		2	L	Ingrid	36
3	M	Thomas		3	S	Lydie		3	M	Grégoire	
4	J	Florent		4	D	S.J.-M. Vianney		4	M	Rosalie	
5	V	Antoine		5	L	Abel	32	5	J	Raïssa	
6	S	Mariette		6	M	Transfiguration		6	V	Bertrand	
7	D	Raoul		7	M	Gaétan		7	S	Reine	
8	L	Thibault	28	8	J	Dominique		8	D	Nativité de N.-D.	
9	M	Amandine		9	V	Amour		9	L	Alain	37
10	M	Ulrich		10	S	Laurent		10	M	Inès	
11	J	Benoît		11	D	Claire		11	M	Adelphe	
12	V	Olivier		12	L	Clarisse	33	12	J	Apollinaire	
13	S	Henri, Joël		13	M	Hippolyte		13	V	Aimé	
14	D	Fête Nationale		14	M	Evrard		14	S	La Sainte Croix	
15	L	Donald	29	15	J	Assomption		15	D	Roland	
16	M	N-D du Mont-Carmel		16	V	Armel		16	L	Edith	38
17	M	Charlotte		17	S	Hyacinthe		17	M	Renaud	
18	J	Frédéric		18	D	Hélène		18	M	Nadège	
19	V	Arsène		19	L	Jean-Eudes	34	19	J	Emilie	
20	S	Marina		20	M	Bernard		20	V	Davy	
21	D	Victor		21	M	Christophe		21	S	Matthieu	
22	L	Marie-Madeleine	30	22	J	Fabrice		22	D	Maurice - Automne	
23	M	Brigitte		23	V	Rose de Lima		23	L	Constant	39
24	M	Christine		24	S	Barthélémy		24	M	Thècle	
25	J	Jacques		25	D	Louis		25	M	Hermann	
26	V	Anne, Joachim		26	L	Natacha	35	26	J	Côme, Damien	
27	S	Nathalie		27	M	Monique		27	V	Vincent de Paul	
28	D	Samson		28	M	Augustin		28	S	Venceslas	
29	L	Marthe	31	29	J	Sabine		29	D	Michel	
30	M	Juliette		30	V	Fiacre		30	L	Jérôme	40
31	M	Ignace de L.		31	S	Aristide					

VACANCES SCOLAIRES

ZONE A Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Dom, Tom.

ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, **Limoges**, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

ZONE C Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Premier quartier de Lune — Dernier quartier de Lune — Pleine Lune — Nouvelle Lune

GRANDES DATES DU TROISIEME TRIMESTRE 1913

1er Juillet : Peugeot lance la « Bébé » voiturette dessinée par Etorre Bugatti.
14 Juillet : Naissance de Gérald Ford (Président des États-Unis de 1974 à 1977).
19 Juillet : Loi des trois ans sur le service militaire.
7 Août : La loi Barthou fixe la durée du service militaire à 3 années puis 11 ans dans la réserve, 7 ans dans la territoriale et 7 ans dans la réserve de la territoriale.
10 Août : Montage à la chaine dans les usines de la Ford Motor Company (États-Unis). La productivité augmente de 400%. Ford vend 178 000 automobiles dans le monde en 1913.
23 Septembre : Roland Garros, aviateur français, effectue la première traversée de la Méditerranée en avion.

CALENDRIER 2013

QUATRIEME TRIMESTRE

OCTOBRE				NOVEMBRE				DÉCEMBRE			
1	M	Thér. De l'E.	40	1	V	Toussaint	44	1	D	Florence	48
2	M	Léger		2	S	Jour des défunts		2	L	Viviane	49
3	J	Gérard		3	D	Hubert		3	M	François-Xavier	
4	V	François d'Assise		4	L	Charles	45	4	M	Barbara	
5	S	Fleur		5	M	Sylvie		5	J	Gérald	
6	D	Bruno		6	M	Bertille		6	V	Nicolas	
7	L	Serge	41	7	J	Carine		7	S	Ambroise	
8	M	Pélagie		8	V	Geoffroy		8	D	Elfried	
9	M	Denis		9	S	Théodore		9	L	I. Conception	50
10	J	Ghislain		10	D	Léon		10	M	Romaric	
11	V	Firmin		11	L	Armistice 1918	46	11	M	Daniel	
12	S	Wilfried		12	M	Christian		12	J	Jean. F. de Chantal	
13	D	Géraud		13	M	Brice		13	V	Lucie	
14	L	Juste	42	14	J	Sidoine		14	S	Odile	
15	M	Thérèse d'Avila		15	V	Albert		15	D	Ninon	
16	M	Edwige		16	S	Marguerite		16	L	Alice	51
17	J	Baudouin		17	D	Elisabeth		17	M	Gaël	
18	V	Luc		18	L	Aude	47	18	M	Gatien	
19	S	René		19	M	Tanguy		19	J	Urbain	
20	D	Adeline		20	M	Edmond		20	V	Théophile	
21	L	Céline	43	21	J	Rufus		21	S	Pierre - Hiver	
22	M	Elodie		22	V	Cécile		22	D	Françoise-Xavière	
23	M	Jean de Capistran		23	S	Clément		23	L	Armand	52
24	J	Florentin		24	D	Flora		24	M	Adèle	
25	V	Crépin		25	L	Catherine	48	25	M	Noël	
26	S	Dimitri		26	M	Delphine		26	J	Etienne	
27	D	Emeline -1h		27	M	Séverin		27	V	Jean l'Évangile	
28	L	Simon, Jude	44	28	J	Jacques de la Marche		28	S	Innocents	
29	M	Narcisse		29	V	Saturnin		29	D	David	
30	M	Bienvenue		30	S	André		30	L	Roger	53
31	J	Quentin						31	M	Sylvestre	

VACANCES SCOLAIRES

ZONE A Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Dom, Tom.

ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, **Limoges**, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

ZONE C Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Premier quartier de Lune — Dernier quartier de Lune — Pleine Lune — Nouvelle Lune

GRANDES DATES DU QUATRIEME TRIMESTRE 1913

30 Septembre : Décès de Rudolf Diesel (inventeur de la machine thermique à combustible lourd).
25 Octobre : Naissance de Klaus Barbie (chef de la Gestapo de Lyon pendant la Seconde Guerre mondiale, condamné en 1987 pour crimes contre l'humanité).
26 Octobre : Guillaume II d'Allemagne annonce à Berchtold que la guerre « entre l'Est et l'Ouest sera inévitable à la longue ». Quelques jours après il déclare au roi Albert Ier de Belgique que la guerre contre la France est inévitable.
2 Novembre : Naissance de Burt Lancaster (acteur américain).
7 Novembre : Naissance d'Albert Camus (écrivain français).
11 Décembre : Naissance de Jean Marais (acteur français, décédé le 8 novembre 1998).

Héritage du siècle des Lumières, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est invoquée pour la première fois lors de la Révolution Française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la IIIème République. Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine national.

Associées par Fénelon à la fin du XVIIème siècle, les notions de liberté, d 'égalité et de fraternité sont plus largement répandues au siècle des Lumières.

Lors de la Révolution Française, « Liberté, Égalité, Fraternité » fait partie des nombreuses devises invoquées. Dans un discours sur l'organisation des gardes nationales, Robespierre préconise, en décembre 1790, que les mots « Le Peuple Français » et « Liberté, Égalité, Fraternité » soient inscrits sur les uniformes et sur les drapeaux, mais son projet n'est pas adopté.

A partir de 1793, les Parisiens, rapidement imités par les habitants des autres villes, peignent sur la façade de leurs maisons les mots suivants : « unité, indivisibilité de la République ; Liberté, Égalité, ou la mort ». Mais ils sont bientôt invités à effacer la dernière partie de la formule, trop associée à la Terreur…

Comme beaucoup de symboles révolutionnaires, la devise tombe en désuétude sous l'Empire. Elle réapparaît lors de la Révolution de 1848, empreinte d'une dimension religieuse : les prêtres célèbrent le Christ-Fraternité et bénissent les arbres de la liberté qui sont alors plantés. Lorsqu'est rédigée la constitution de 1848, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est définie comme un « principe » de la République.

Boudée par le Second Empire, elle finit par s'imposer sous la IIIème République. On observe toutefois encore quelques résistances, y compris chez les partisans de la République : la solidarité est parfois préférée à l'égalité qui implique un nivellement social et la connotation chrétienne de la fraternité ne fait pas l'unanimité.

La devise est inscrite sur le fronton des édifices publics à l'occasion de la célébration du 14 juillet 1880. Elle figure dans les constitutions de 1946 et 1958 et fait aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine national. On la trouve sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres.

Liberté :

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit ainsi la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi ».

Égalité :

Deuxième terme de la devise de la République, le mot « égalité » signifie que la loi est la même pour tous, que les distinctions de naissance ou de condition sont abolies et que chacun est tenu à mesure de ses moyens de contribuer aux dépenses de l'État. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 stipule que : « Tous les hommes sont égaux par nature et devant la loi. » Selon la déclaration de 1795, « L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse ». Rousseau définissait l'égalité, consubstantielle à la liberté, comme le fait que « nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre. »

Fraternité :

Troisième élément de la devise de la République, le mot Fraternité a été adopté sur proposition de ***Jean-Baptiste Belley****. La fraternité est ainsi définie dans la Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen figurant en tête de la Constitution de l'an III (1795) : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir. » Pendant la Révolution Française, « la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttaient pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité.

****Jean-Baptiste Belley : Né le 1er juillet 1747 sur l'ile de Gorée (Sénégal) et décédé le 6 août 1805 au Palais à Belle île en Mer à l'âge de 58 ans. Il était officier de gendarmerie et avait pour surnom « Mars ».***

www.mairiesaintgermainlesvergnes19.com

Église - Cliché Didier ROCHE - Lundi 23 Juillet 2012

Imprimé au papier certifié PEFC provenant de forêts durablement gérées

QR code site Mairie

QR code Gazette 6